

Jean CHOLEAU

LE GRAND CŒUR DE MADAME DE SÉVIGNÉ



« Les bons pâtiront pour les méchants; mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille hommes de guerre qui sont à Rennes, sous MM. de Fourbin et de Vins, ne m'empêchent pas de me promener dans mes bois, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuses. »

* MARIE DE RABUTIN-CHANTAL.

Jean Choleau naquit à Vitré en 1879, d'une famille qui a ses racines dans les communes rurales avoisinant les Rochers.

On lui doit des ouvrages de folklore, d'économie politique et d'histoire, dont l'un a été couronné par l'Institut en 1958. Il a publié nombre de biographies, étudié la vie de personnages bretons célèbres, du xv^e siècle à nos jours.

C'est ainsi que la vie de M^{me} de Sévigné a retenu depuis longtemps son attention.

S'il est demeuré l'admirateur de ses Lettres quant au style, il n'a pas jugé que sa vie de femme, d'épouse et de mère égalait sa vie littéraire. Avec beaucoup d'autres Jean Choleau a proclamé qu'elle ne méritait pas l'hommage du peuple breton, si, en tant qu'épistolière, on devait s'incliner devant son talent.

On trouvera dans ce livre nombre de documents, certains inédits, à l'appui de sa thèse. Le lecteur pourra juger le pour et le contre.

L'auteur expose le manque de sensibilité, l'indifférence, pour ne pas dire plus, de l'écrivain. Il fait revivre une période troublée de la Bretagne au cours du xvii^e siècle et ainsi apporte une contribution fort utile à l'histoire de ce temps, d'où allait sortir, un siècle plus tard, la grande Révolution.

Près de trente illustrations, presque toutes hors texte, en partie fort curieuses, accompagnent le texte. Elles sont relatives soit aux personnages et aux sites de l'époque Louis XIV, soit du début du xx^e siècle.

Cent cinquante exemplaires de luxe numérotés et signés seront réservés aux premiers souscripteurs.

Le portrait de couverture a été gravé par C.-L. Masquelier, d'après une peinture de Petitot. (Ed. Didot l'Aîné, 1818.)

Le Grand Cœur
de
Madame de Sévigné

*“J’ai l’esprit éclairé
et le cœur de glace.”*

Jean CHOLEAU

**Le Grand Cœur
de
Madame de Sévigné**

*“ J’ai l’esprit éclairé
et le cœur de glace. ”*

“ Unvaniez Arvor ”

VITRÉ

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris la Russie
Copyright by Jean CHOLEAU, 1959*



Marie Rabutin Chantal

Signature autographe de Marie de Rabutin-Chantal

*Portrait d'après une gravure sur bois (1648)
d'Henri Baubuin (1603-1677)*



Madame de Grignan
fille de Madame de Sévigné

« Je l'ai déjà dit à propos de M^{me} de Sévigné :
tant pis pour nous, Français de France et d'Europe,
si nous admirons depuis deux siècles une Sévigné de
convention. »

CUVILLIER-FLEURY, *Études et Portraits*.
Paris, Michel Lévy, 1865.

« Nous croyions, tout le monde croyait avoir ses
lettres dans sa bibliothèque, mais personne ne les
avait. On n'avait que de fausses lettres, incomplètes,
tripatouillées, édulcorées... »

GÉRARD-GAILLY,
la Marquise perdue et retrouvée.

I

LES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ





Il a été publié, principalement au XIX^e siècle, nombre d'ouvrages sur M^{me} de Sévigné : recueils de lettres, accompagnés, le plus souvent, de notes ou d'observations, jugements sur sa vie ou son style, sur ses relations.

C'est ainsi que l'on cite :

Madame de Sévigné en Bretagne, par Léon de La Brière; *Madame de Sévigné, historien*, par F. Combes; *l'Enfance et la Jeunesse heureuse de Madame de Sévigné*, par Gérard-Gailly; *Madame de Sévigné, sa Famille et ses Amis*, par Jean Lemoine; *En voyageant avec Madame de Sévigné*, par Maurice Montigny; *Une grande peur de Madame de Sévigné*, par Jean Perquis; *Madame de Sévigné, malade*, par le D^r Jules Roger; *la Marquise de Sévigné, une amie de la Médecine, ennemie des Médecins*, par P. Sonnié-Moret; *Madame de Sévigné au Pays du Maine*, par Roger Graffin; *Madame de Sévigné et sa Fille*, par M^{me} Saint-René-Taillandier; *la Petite-Fille d'une grande Sainte*, par Yvonne Pirat; *Madame de Sévigné et ses Serviteurs*, par Charles Samaran; *les Amoureux de Madame de Sévigné*, par Hyp. Babou; *l'Economie politique dans la correspondance de Madame de Sévigné*, par E.-H. Perreau, etc.

Certains ont célébré un cœur qui ne se manifestait

que pour de très rares amis et qui devenait de glace devant l'épouvantable tuerie décrétée par son ami le duc de Chaulnes et ses sous-ordres, les de Fourbin et de Vins.

Un sous-préfet de Vitré, Léon de La Brière, dans son ouvrage de 318 pages de texte, consacre seulement 8 pages à la répression de 1675.

Le livre que nous publions ne fait pas double emploi avec tous ceux-là. Il comble une lacune. Il a été écrit par un Breton de Vitré qui passa les premières années de sa vie à quelques centaines de mètres des Rochers, au village de la Billerie, dont les ancêtres paternels et maternels peinèrent durement dans les paroisses voisines d'Étrelles, Argentré et Le Pertre; laboureurs et « rouisseurs » de filasse, tisserands et fileuses qui prirent une part active, dans leur très modeste sphère, aux grandes révoltes, du xvii^e siècle au xix^e siècle.

Il fut mêlé à la campagne de protestation de l'élite intellectuelle de la Bretagne contre l'érection d'une statue de la marquise à Vitré.

C'est dire assez que, dans ce livre, le lecteur trouvera davantage de blâmes que de louanges, réparant ainsi un oubli, voulu chez certains, involontaire chez d'autres.

Nous nous sommes servi de l'édition la plus récente, la plus fidèle, celle de Gérard-Gailly, publiée en 1953, 1955 et 1957, en trois tomes. L'auteur, en effet, a retrouvé des lettres inédites, a pu en rectifier ou compléter d'autres qui avaient fait l'objet de corrections, de suppressions, de modifications dans le texte.

Nous faisons suivre cette étude de quelques articles écrits en 1910, en protestation contre le projet d'érection d'une statue à Vitré.



LA PORTE GATE-SEL A VITRE

*Par cette porte qui joignait son jardin
M^{me} de Sévigné se rendait à sa tour*

L'édition de Pauline de Simiane (1), la plus importante (1734), avait :

« Supprimé les passages chagrins pour des personnes encore vivantes ou pour des défunts, à cause de leurs familles, ou pour la mémoire des grands politiques du règne;

« Supprimé les fusées trop gaillardes;

« Supprimé tout ce qui pouvait paraître un peu hardi en matière religieuse;

« Supprimé les querelles entre la mère et la fille;

« Supprimé certaines expressions gênantes et presque impudiques de la passion maternelle;

« Supprimé les vulgarités domestiques touchant le ménage, la couture, la lingerie;

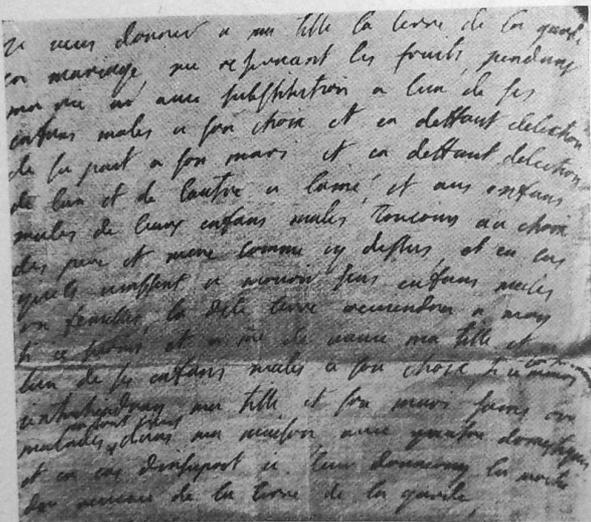
« Réduit les conseils trop abondants d'économie qui semblaient autant de reproches adressés à une fille et à un gendre éperdument prodigues;

« Supprimé toutes les lettres de la dernière période où l'on voyait M. et M^{me} de Grignan s'enfoncer dans une misère grandiose;

« Supprimé toute l'année des grandes « infamies »;

« Supprimé, réduit, rogné, adouci.

« Pour les questions de langue et de syntaxe, on laissait Perrin libre de donner la pureté et le fini désirables : c'était son métier (2). »



Spécimen de l'écriture de Pauline de Simiane
(Musée de Vitry)

(1) Petite-fille de M^{me} de Sévigné, née Pauline de Grignan.

(2) GÉRARD-GAILLY, p. 69-70. Il consacre dix pages de son étude sur M^{me} de Sévigné aux suppressions, aux additions, aux remaniements dans le texte des lettres. D'après lui — qui jusqu'à ce jour n'a pas été contredit, — « dans les éditions de Troyes, de Rouen, de La Haye, les lettres ne sont ni trop déformées, ni trop maquillées. Simplement des retouches de style ».

Combien Cuvillier-Fleury avait raison d'écrire :

« Je l'ai déjà dit à propos de M^{me} de Sévigné : tant pis pour nous, Français de France et d'Europe, si nous admirons depuis deux siècles une Sévigné de convention. Les grands artistes, s'ils revenaient au monde pour restaurer leurs œuvres, y mettraient, je le suppose, leur génie propre, leur originalité personnelle et ce qu'on a appelé, pour quelques-uns, leur « manière ». M^{me} de Sévigné aurait fait de même si les éditions données par sa petite-fille, trente et quarante ans après sa mort, avaient pu, par miracle de métempsycose littéraire, lui tomber sous la main... Elle aurait corrigé le texte de M^{me} de Simiane avec son propre esprit, non avec celui d'un autre. C'est une sorte de restitution qu'elle se serait légitimement faite à elle-même... (3) »

(3) CUVILLIER-FLEURY, *Etudes et Portraits*, p. 245-246. Paris, Michel Lévy, 1865.



« C'est un bon air que celui de l'Ile-de-France.
L'air de Vitré tue tout le monde. »

M^{me} DE SÉVIGNÉ,
lettre à sa fille du 3 août 1671.

II

ETRANGERE A LA BRETAGNE

L

ES Vitréens, qui la considèrent comme la plus illustre de leurs concitoyennes, vont lui élever une statue », pouvait-on lire, voici cinquante ans, dans un guide rennais.

Qu'elle soit devenue illustre? Sans doute.

Qu'elle soit considérée comme la plus illustre des Vitréennes? Voire!

Pour être d'un pays il faut y être né, avoir une ascendance locale, ou encore y habiter depuis fort longtemps et d'une façon permanente.

Or, la marquise de Sévigné ne peut être considérée que comme une étrangère par les Vitréens, par les Bretons.

En ce pays de Vitré, elle n'a qu'une amie, et cette amie est doublement étrangère. C'est la « bonne de Tarente », née Amélie de Hesse-Cassel, de bonne souche allemande, s'exprimant fort mal en cette langue que servait si bien la châtelaine des Rochers. Elle est mariée au prince de Tarente, fils du duc de La Trémouille, baron seigneur de Vitré.

Marie de Rabutin, de souche bourguignonne, elle, est venue près de Vitré, aux Rochers, pour suivre son mari. Elle n'y réside d'ailleurs que peu souvent. Les Sévigné y étaient maîtres depuis 1485. Ses multiples

séjours représentent aux environs de six années sur les quarante-six de son mariage (4 août 1644) à son dernier séjour en septembre 1690 (sa mort est du 17 avril 1696).

« Pour moi, écrit-elle à sa fille le 3 avril 1680, je cours en Bretagne avec un chagrin insurmontable; j'y vais et pour y aller, et pour y être un peu, et pour y avoir été, et qu'il n'en soit plus question... Il faut avaler ce calice, et penser vous revenir pour vous embrasser. »

Que vient faire la marquise aux Rochers? Tout simplement des économies, toucher des fermages.

Fait bizarre!

La princesse de Tarente ne se plaît pas à Vitré, pas dans la ville qu'au château, sa demeure.

La « bonne Tarente » achète des terres, à la mort de son mari, hors les murs et se fait bâtir la grande maison qu'elle habitera, le « Château Madame ». Elle fera dessiner un parc, agrandira le domaine de la Hodéyère, tout proche. Elle y demeurera jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes (1685), car elle est de la religion réformée.

Et ce château se trouve en bordure du chemin qui conduit aux Rochers (voir le plan à P).

Si Tarente n'aime pas Vitré, la châtelaine des Rochers non plus. « Elle a peu de goût pour le séjour à Vitré », écrit Arthur de La Borderie (1). Elle y possède un pied-à-terre sur les remparts sud : la tour Sévigné; « n'y venait coucher et séjourner que bien rarement, dans des cas exceptionnels, à son corps défendant, dit le même, que de loin en loin, soit pour y régler quelques affaires, soit pour rendre ses devoirs à des personnages importants de passage en cette ville, le

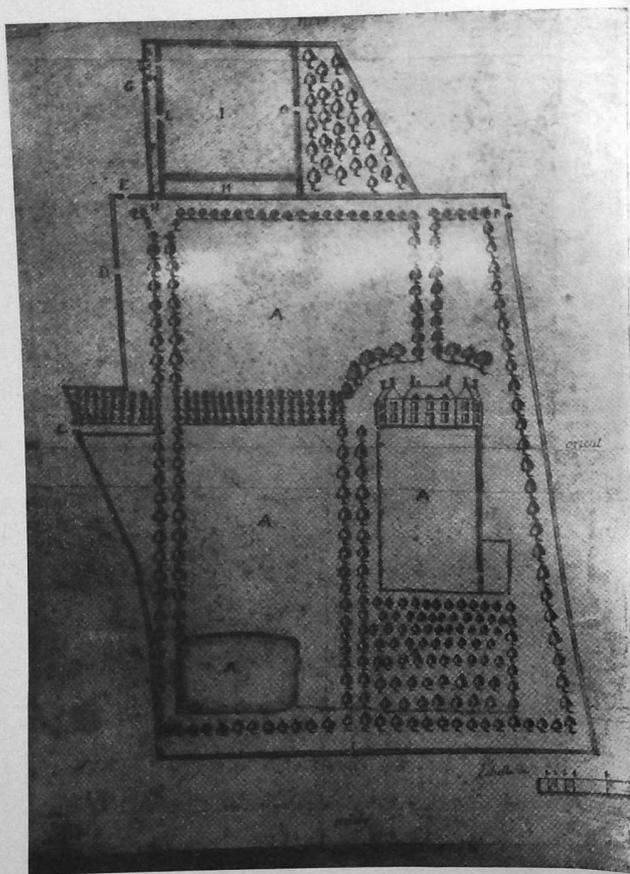
(1) *Nouvelle Galerie bretonne*, 1899, p. 53.



Le château Madame (Marie de Tarente)
(Etat actuel)



Allée du parc de Marie de Tarente



Plan du parc de Marie de Tarente et du château Madame

PLAN DU PARCQ DE VITRE ET DEPENDENCES APPARTENANT
A SON ALTESSE MONSEIGNEUR LE DUC DE LA TREMOILLE

- A — Parcq, chateau marie, Jardin, Boismelé, prairies, Etang et allées le tout Enclavé dans ledit parcq contenant Ensembles trente huit Journaux soixante trois cordes, le Journal de quatrevingt cordes et la corde de vingt quatre pieds.
- B — porte ouvrant du parcq vers la terre de la Barattière aux héritiers de Monsieur de la Bigottière de perchambaut.
- C — portal ouvrant du parcq dans le chemin qui conduist du forbourg de la Mesriais à la Barattière, Etreles et ailleurs.
- D — porte ouvrant du jardin de Monsieur de Grimaudet de Gazon dans le parcq.
- E — porte ouvrant du jardin de Monsieur de la foucherie Noüail dans le parcq.
- F — allée des Seriziers contenant avec la cour et maison du jardinier vingt six cordes un tiers.
- G — Portal d'entrée à venir de la Mesriais dans l'allée des Seriziers.
- H — Portal d'entrée de l'allée des Seriziers dans le parcq.
- I — grand Jardin du parcq contenant deux journaux soixante huit cordes un tiers.
- K — cour et maison du jardinier.
- L — porte d'entrée de l'allée des Seriziers au Grand Jardin.
- M — chevauchée entre le grand Jardin et le parcq contenant vingt six cordes un tiers.
- N — verger du parcq contenant un journal soixante trois cordes un quart.
- O — porte d'entrée du grand jardin au verger.
- P — portal ouvrant du parcq dans le chemin de Vitré aux Rochers.

PLAN offert au MUSEE DE VITRE par Mr le DUC de la TREMOILLE



plus souvent pour visiter M^{me} de Tarente, et dans ce cas, elle n'entrait pas en ville » (2).

Il faut des événements extraordinaires, le passage du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, et de la duchesse. Ceux-ci et la marquise étaient en excellents termes et M^{me} de Sévigné venait alors en ville. Elle couchait à la tour.

En plus de ce couple princier, qui l'attire à Vitré? Seulement la tenue des Etats de Bretagne. Alors la marquise ne se tient plus. Elle quitte les Rochers pour sa maison de Vitré. Elle bavardera avec les « gens du roi » venus demander encore un peu plus d'impôts aux Bretons. Avec ses amis, elle se gaussera de leur simplicité.

C'est ainsi qu'il lui arriva une seule fois de passer une semaine entière à Vitré, lors de la tenue des Etats de 1671. Mais elle retournera aux Rochers, joyeuse de quitter la cité.

Pour elle, les séjours en Bretagne ne valent rien. Elle écrit à sa fille, le 30 août 1671 :

« C'est un grand déplaisir que votre beau teint ne puisse pas soutenir l'air de Provence. Autrefois, dans ma jeunesse, l'air de Nantes (plus exactement du Buron-en-Vigneux, qui ne convient pas à son teint), un peu mêlé de celui de la mer, me perdoit tout le mien. En un mot, ma bonne, c'est un bon air que celui de l'Ile-de-France. Celui de Vitré tue tout le monde : le serein du parc est une chose que je ne soutiens pas, moi qui soutenois sans trembler tout celui de Livry; aussi tout le monde y tombe malade. »

Et c'est dans ce parc que fut dressée sa statue!

(2) LA BORDERIE, p. 57.

Appréciation que nous envoyons pour examen à l'actif Syndicat d'Initiative de Vitré!

Hors ces événements extraordinaires, point de marquise. Si souvent elle prend la route de Vitré, c'est pour s'arrêter loin de ses portes, chez Marie de Tarente, en son château. Elle s'y rend tous les huit ou dix jours.

Donc en M^{me} de Sévigné point de concitoyenne, uniquement une étrangère qui, pour un temps, séjournera dans la campagne voisine.

Elle aimera cette campagne et ses bois et les « gens » qu'elle amena avec elle en Bretagne.

Dans l'ouvrage qu'il a consacré à M^{me} de Sévigné, Walsh (3) nous conte :

« J'ai logé à Vitré dans une petite auberge où l'on prétend que M^{me} la marquise de Sévigné est descendue plusieurs fois; eh bien! il est de tradition dans cette humble hôtellerie que la dame châtelaine des Rochers avait souvent fait à la maîtresse de l'auberge compliment de sa bonne hospitalité... »

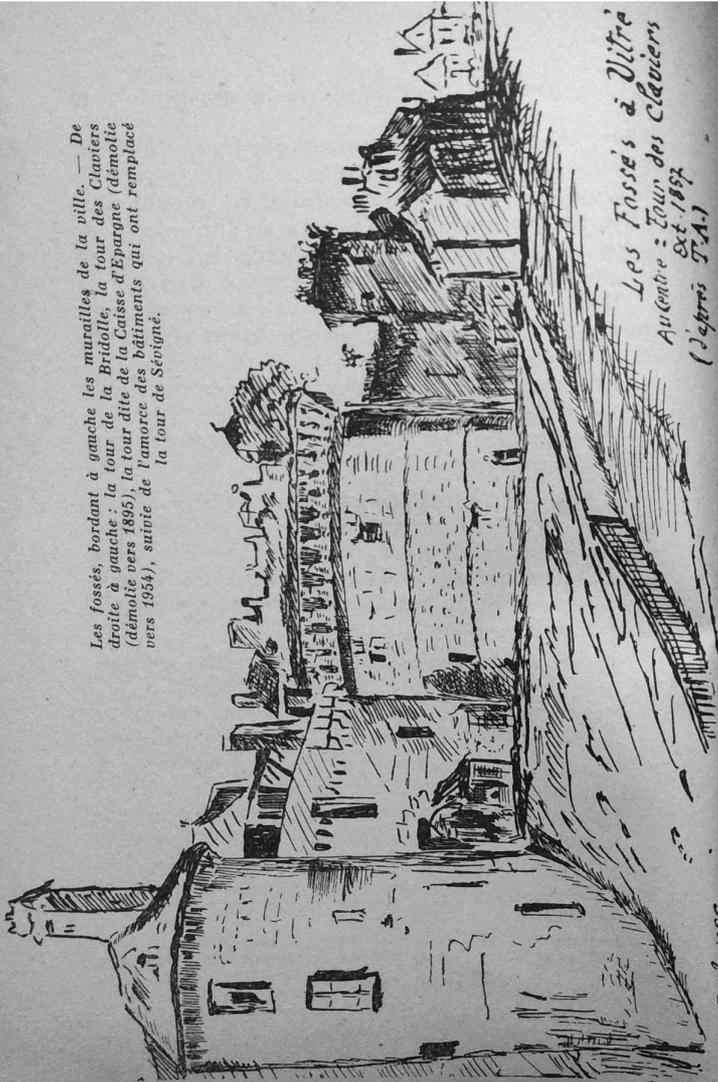
M^{me} de Sévigné descendue dans une petite auberge, à Vitré?

Mais, voyons! elle n'en avait nul besoin, puisque en cette ville elle avait sa maison de la tour Sévigné, assez vaste, assez confortable pour abriter avec elle toute sa suite et, pendant les Etats, ses invités.

Walsh, en 1842, dut trouver une aubergiste avertie des coutumes du tourisme moderne. A cette époque, il y avait bien, là où jadis se trouvait la tour Sévigné, un hôtel très réputé, mais qui n'existait pas au temps de l'épistolière.

(3) Vicomte WALSH, *Vie de Madame de Sévigné*. Paris, Debécourt, 1842.

Les fossés, bordant à gauche les murailles de la ville. — De droite à gauche : la tour de la Bridolle, la tour des Claviers (démolite vers 1895), la tour dite de la Caisse d'Epargne (démolite vers 1954), suite de l'amorce des bâtiments qui ont remplacé la tour de Sévigné.



Les Fossés à Vitry
 Au Centre : Tour des Claviers
 Ex. 1897
 (d'après T.A.)

J.-Ch. 1955



III

IGNORANTE DE LA BRETAGNE



ous avons dit qu'elle ne connaissait bien ni la Bretagne ni Vitré.

La première impression que fit la jeune marquise de Sévigné sur sa belle-mère ne fut pas favorable. Tout au plus constate-t-elle qu'à M^{lle} de Mauron « elle ne trouve pas l'accent breton ». C'est la seule qualité qu'elle lui reconnaisse.

A diverses reprises, elle confond bas-Bretons et hauts-Bretons et croit qu'au pays de Vitré on parle la langue des Celtes.

Son carrosse s'étant embourbé entre Vitré et les Rochers elle mande Pilois qui vient au secours de l'équipage en détresse. Il amène une dizaine de gars du château. « Les uns nous tenoient, écrit-elle, les autres nous éclairaient avec plusieurs bouchons de paille, et tous parloient si extrêmement breton que nous nous pâmons de rire (1). »

Elle s'habitue difficilement aux noms de famille bretonnants qu'elle ne peut prononcer qu'en les défigurant, volontairement.

(1) Lettre à sa fille. Ed. GÉRARD-GAILLY, t. II, p. 722.

Un jour, ses serviteurs, à l'instigation de son fils, se sont déguisés. « Ils ont chanté et dansé en breton, écrit-elle, mêlant à leur breton un charabia de Bohême (2). »

Elle signale, au cours de la Révolte, « des troupes de six à sept mille soldats dont le plus habile n'entend pas un mot de français (3) ».

La langue bretonne ne fut jamais parlée dans la région de Vitré; elle ne dépassa pas une ligne allant de Roz-sur-Couesnon, au nord, à Donges, au sud, et les troupes du duc de Chaulnes n'étaient pas composées de bretonnants.

De la ville de Vitré, elle a peu parlé, écrit Lya Berger, « de cette curieuse cité où pourtant elle possédait un pied-à-terre urbain appelé la « tour Sévigné », parce qu'une tour des anciens remparts s'y trouvait enclavée (4) ».

Les Sévigné possédaient rue d'Embas une maison pour laquelle ils devaient au seigneur de Vitré, chaque année, une paire de gants.

Ah! me dira-t-on, si elle n'a que très peu parlé de Vitré, c'est tout simplement, non parce qu'elle l'ignorait, mais au contraire parce qu'elle connaissait trop la vieille cité (5).

C'est sans doute pour cette même raison qu'elle ne parle que très peu de la Bretagne dans ses lettres.

« Elle a visité de nombreuses villes en Bretagne, dit M. Pocquet, mais elle n'en cite que de très rares. »

(2) M^{me} SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, p. 126-127.

(3) Lettre à sa fille du 24 juillet 1675.

(4) Lya BERGER, *Un pèlerinage : la Terre des Rochers*.

(5) POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Madame de Sévigné en Bretagne*. Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, t. VII, 1926.

Quand elle vient chez nous par le bateau de Loire, elle débarque à Nantes. Emmanuel-Philippe de Coulanges, son cousin, nous a conté les voyages pittoresques par la rivière de Loire :

Qui veut aller de Paris en Bretagne
Doit se mettre en campagne
Par Longjumeau, Montlhéry,
Chastres, Estampes, Toury,
Puis gagner Orléans,
Où l'on prend des bateaux petits et grands,
Selon ce qu'on a de gens :
La Loire vous présente
Châteaux et villes charmantes;
Boisgency,
Et sur les bords Menars y brille aussi,
Blois, Amboise, Tours, Montsoreau, Candé, Ussé,
Saumur, les Ponts-de-Cé,
Ingrandes, Ancenis, enfin Nantes,
Où mon batelier m'a laissé (6).

Au bout de huit jours, elle s'ennuie en cette grande ville où l'accueillent M. et M^{me} de Bechedevre, en leur château de Briord que, deux siècles auparavant, possédait le Vitréen Pierre Landais.

De là, elle va chez son ami Guillaume d'Harouys, trésorier des Etats de Bretagne, à la Seilleraye, en Carquefou. Elle visite aussi sa propriété du Buron, y séjourne.

Et c'est tout?

Non! Elle est allée cinq fois à Rennes. Mais elle ne connaît pas Rennes, se confinant, quand elle s'y trouve, chez M^{me} de Marbeuf, femme du président à mortier au Parlement de cette ville.

(6) *Chansons choisies* de M. de COULANGES, mises sur des airs connus, nouvelle éd., Paris, M DCC LIV.

Accompagnant le duc de Chaulnes et Madame, elle est passée par Port-Louis, Hennebont, Lorient, Auray, où elle demeurera vingt jours. Ses impressions sur les pays traversés se réduisent à quelques lignes (Bourdeault).

« A-t-elle seulement jamais, en Bretagne, vu la mer ? se demande M^{me} Saint-René-Taillandier. Elle ne le dit pas. » (P. 107.)

Comment pouvait-elle aimer un pays qu'elle connaissait si peu ? Regrettons-le pour le lecteur. Elle eût donné certainement sur Vitré et la Bretagne des pages fantaisistes, mais bien intéressantes, qui nous eussent changés de ses commérages.

On me dira peut-être : « Vous êtes injuste envers la marquise. Elle aimait beaucoup la Bretagne et beaucoup les Bretons. Elle admirait sa campagne, ses bois. Là-dessus elle écrivit des choses rares, vraies et précises. »

Et sur les Bretons, donc !

Elle trouve merveilleux d'élégance et de couleurs les costumes des Bretonnes « dorées jusqu'aux yeux ». Que ne dit-elle pas des jolies fermières qui la viennent visiter « en robe de drap de Hollande découpé sur du tabis et les manches tailladées » ?

Elle aime les danses de chez nous. Les danses paysannes la font pâmer de rire, mot qu'on retrouve mille fois sous sa plume à propos de tout ou de rien :

« Après le dîner, MM. de Locmaria et Coëtlogon (7) dansèrent avec deux Bretonnes des passe-pied merveilleux et des menuets d'un air que les courtisans n'ont

(7) Coëtlogon, lieutenant du roi en Haute-Bretagne.

point à beaucoup près : ils y font des pas de bas-Bretons avec une délicatesse et une justesse qui charment... Les violons et les passe-pied de la cour font mal au cœur auprès de ceux-là : c'est quelque chose d'extraordinaire que cette quantité de pas différents et cette cadence courte et juste... »

Ce qu'elle reproche à maintes reprises aux Bretons, c'est leur ivrognerie. Là elle est généreuse et inexacte. Il est vrai qu'elle ne connaît du peuple que ses serviteurs, tel Picard, dont le frère est laquais chez M^{me} de Coulanges, qui ne sont pas tous du pays, qu'elle ignore toute la masse des artisans, des marchands, des ouvriers qui ne boivent que du cidre, parfois même de l'eau. Il est vrai qu'elle ne fréquente, par obligation, que les gentilshommes qui viennent aux États en sabots, ayant laissé le manoir et la charrue pour ne garder que l'épée au côté, les gentilshommes qu'on « saoulera de vins » pour qu'ils votent tous les dons gratuits qui leur seront demandés.

Pour elle « toute la Bretagne était ivre ce jour-là », parce que ses invités ou ceux de Chaulnes ont fait trop d'honneur aux crus de sa Bourgogne ancestrale, à elle qui ne parle jamais du cidre. Elle n'éprouverait aucune satisfaction à les baiser parce qu'ils sentent un peu le vin...

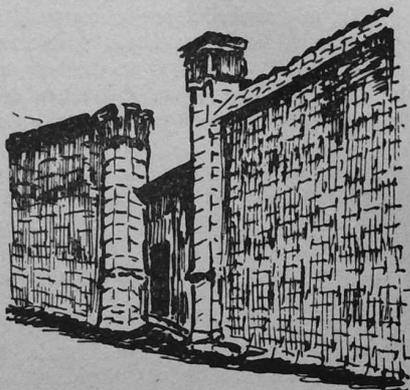
Elle écrit à sa fille, le mercredi 12 août 1671 : « Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps de nos Bretons que d'eau sous les ponts, puisqu'on prend là-dessus l'infinité d'argent qui se donne à tous les États. »

La dame des Rochers nous fait songer à d'autres dames dont les maris occupent de hautes situations, qu'elles doivent suivre et, avec eux, habiter ce pays.

Elles admirent les sites, les côtes, les plages, les calvaires, les chapelles, les costumes des paysannes et des paysans, savent apprécier les chants et les danses populaires. Ne leur en demandez pas davantage, et surtout ne leur parlez pas des Bretons.

« Ah! la Bretagne, quel beau pays! Mais les Bretons, quels sales gens! » ajoutent-elles dans leurs lettres aux amis.

C'est pourquoi, hier comme aujourd'hui, au xx^e siècle comme au xvii^e siècle, elles ne fréquentent que contraintes et forcées les « dames » de leur voisinage.



Portail de la maison de ville
de M^{me} de Sévigné

(Rue de Sévigné actuelle)

« Il semble qu'un voile de deuil ait été jeté sur l'enfance de M^{me} de Sévigné. »

VALLERY-RADOT,
Madame de Sévigné (1888).

« Il ne se peut enfance et adolescence plus unie, plus choyée que la sienne, ni plus joliment encadrée de part et d'autre... »

GÉRARD-GAILLY, t. I, p. 19.

IV

ENFANCE ET JEUNESSE



CETTE indifférence, cette froideur de M^{me} de Sévigné, faut-il les attribuer à la manière dont elle fut élevée ? Elle perdit, très jeune, son père, mort en combattant, à l'île de Ré, en 1627. En 1633, à trente ans, mourait sa mère. A sept ans, elle était orpheline.

Jean Lemoine nous dit qu'elle n'a que peu parlé de son père. « Tout ce qu'elle en dit tient en quelques phrases sur la vivacité de son esprit et sur son humeur batailleuse (1). »

Quand on fit maréchal de France Schomberg, celui qui fut surintendant des Finances, il lui écrivit :

MONSEIGNEUR,

« Qualité, barbe noire, familiarité. »

CHANTAL.

(1) Jean LEMOINE, *Madame de Sévigné, sa Famille et ses Amis*, t. I. Hachette, 1926.

« Vous entendez bien, raconte Bussy-Rabutin (2), qu'il voulait lui dire qu'il avait été fait maréchal de France parce qu'il avait de la qualité, la barbe noire comme Louis XIII, et qu'il avait de la familiarité avec lui. »

« Il était joli, mon père ! » dit-elle.

Heureusement qu'elle fut plus généreuse de sa prose dans ses lettres.

Cependant j'ai trouvé d'elle cette courte allusion à son père, au début d'une de ses lettres à sa fille :

« Aux Rochers, mercredi 22 juillet, jour de la Madeleine, où fut tué, il y a quelques années, un père que j'avais (1674). »

Peu de temps après meurt son oncle Renaud de Sévigné. Elle écrit à sa fille, le 22 mars 1676 (3) :

« J'oubliais de vous dire que notre oncle Sévigné est mort. M^{me} de La Fayette (4) commence présentement à hériter de sa mère. M. du Plessis-Guénégaud est mort aussi : vous savez ce qu'il faut faire à sa femme. »

Tout cela dans le même alinéa. Courtes oraisons funèbres pour le père et l'oncle !

Elle réserve toute son affection pour sa famille maternelle. A-t-elle été élevée dans l'indifférence pour les Rabutin ? Alors qu'elle montre tant d'affliction à la mort de deux oncles maternels : l'abbé Christophe de

(2) Lettre du comte de Bussy-Rabutin, à Paris, le 6^e août 1675 (éd. GÉRARD-GAILLY).

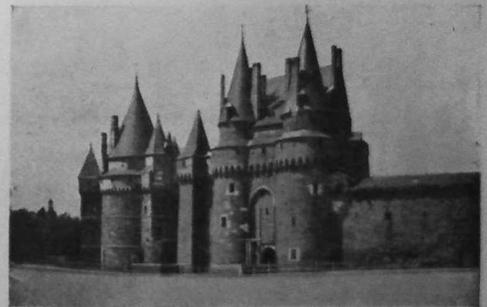
Bussy-Rabutin Roger, comte de Bussy, maître de camp général de la cavalerie légère de France, membre de l'Académie française.

(3) Ed. GÉRARD-GAILLY, t. II, p. 59.

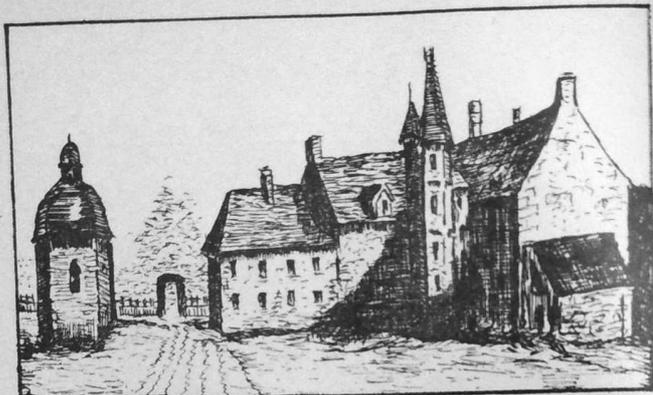
(4) Marie Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette, romancière, amie de la marquise.



Le château des Rochers au x^e siècle



Le Châtelet et la Tour Saint-Laurent à Vitré



Le château des Rochers, d'après Daubigny



25. Les Beaux Châteaux de Bretagne
Château d'ARGENTRE-du-PLESSIS (L.-et-V.)

Coulanges, abbé de Livry, « le bien bon », en 1687 (5), et P. de Saint-Aubin, en 1688 (6).

« Certains, qui parlent de son enfance, la font triste et austère. Elle en aurait toute sa vie gardé l'empreinte. »

« Il semble, écrit Vallery-Radot, qu'un voile de deuil ait été jeté sur l'enfance de M^{me} de Sévigné. » (P. 9 et suiv.)

Sa formation première ne fut pas l'œuvre de l'abbé de Coulanges. Celui-ci, quoi qu'on en ait dit, ne fut jamais son tuteur.

Devenue orpheline, elle demeure dans la maison familiale. Là se trouvent aussi son oncle Philippe II de Coulanges; son tuteur, Philippe I^{er} de Coulanges, et sa femme et tous ses autres oncles, âgés alors de douze à vingt-trois ans. Sa domesticité compte cinq personnes; ajoutez-y celle des autres familles habitant sous le même toit.

Elle ne vivait donc pas dans un milieu austère. Sa grand-mère, sainte Jeanne de Chantal (7), aurait voulu se charger de son éducation. Elle eût été durant toute sa jeunesse enfermée dans un couvent et, sans doute, eût pris le voile. Mais les Coulanges voulurent l'élever. En plus de sa famille, elle avait une gouvernante, Anne

(5) Ch. de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, oncle de la marquise.

(6) Yvonne PIRAT, *Petite-Fille d'une grande sainte : Madame de Sévigné, sa spiritualité*. Préface du R. P. de La Brière, S. J. Avignon, Aubanel, 1936.

(7) Sainte Jeanne de Chantal maria l'une de ses filles au frère cadet de saint François de Sales. Me sera-t-il permis de dire qu'au xx^e siècle (1948) un arrière-arrière-petit-neveu de Claude Ronay, maire de Bréal-sous-Vitré, et de sa femme Jeanne Choleau, mes grand-oncle et grande-tante, se maria à une arrière-arrière-petite-nièce de saint François de Sales, à Riom (Puy-de-Dôme)? (*Note de l'auteur*.)

Gabory. Marie Lefèvre d'Ormesson, sa tante, remplaça sa mère. A la mort de son premier tuteur, les Rabutin prétendirent que la tutelle leur appartenait de droit. Le conseiller Chatelet, devant qui l'affaire fut portée, décida qu'elle serait confiée à Philippe II de Coulanges et à sa femme, Marie Lefèvre d'Ormesson, qui, secondée par Anne Gabory, continuerait son éducation. Elle reçut les leçons de deux contemporains lettrés : Chapelain, puis Ménage.

Et « la pauvre petite orpheline », comme disait assez lugubrement sainte Chantal, continua de s'épanouir parmi les mêmes visages nombreux et jeunes.

« Il ne se peut enfance et adolescence plus unie, plus choyée que la sienne, ni plus joliment encadrée de part et d'autre : les cousins fraternels Coulanges (deux fillettes, le futur chansonnier), les petits cousins et cousines La Trousse, qui la suivent, et les adultes, quatre oncles de seize à vingt-trois ans, qui la précèdent... (8) »

(8) GÉRARD-GAILLY, t. I, p. 19.



« Quand il vient des Madames (aux Rochers), je prends vite mon ouvrage : je ne les trouve pas dignes de mes bois... »

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettre.

« Rarement on a vu une nature à la fois plus indifférente et plus vulnérable, circonscrire elle-même dans un cercle étroit le champ de son affection. »

M^{me} SAINT-RENÉ - TAILLANDIER.

V

SES VOISINS EN BRETAGNE



ES relations avec son voisinage sont à peine courtoises. Le château du Plessis d'Argentré a tout de même meilleur air que le pauvre manoir des Rochers et ses propriétaires sont de vieille et illustre noblesse.

Est-ce jalousie de sa part? Elle fera supporter à sa voisine, M^{lle} du Plessis (1), qui n'a ni son intelligence ni ses manières de Cour, mille désagréments. Envers elle, elle manquera de tact, de la plus simple politesse, tentera de la ridiculiser et de ranger à ses côtés, pour ce faire, non seulement son fils Charles, mais toute sa domesticité.

Dans plus de vingt lettres, nous avons relevé les malices, les pointes, les injures même de la dame envers la demoiselle. Ce ridicule qu'elle tente de jeter sur M^{lle} du Plessis, c'est sur elle-même, en fin de compte, qu'il retombe.

« J'appelle M^{lle} du Plessis, M^{lle} de Kerlouche. » N'est-ce pas un bon mot, une trouvaille? Mais la dame ne connaît point la Basse-Bretagne où l'on trouve des

(1) Du Plessis-Guénégaud Elisabeth-Angélique, fille du marquis du Plessis et de la marquise, née Elisabeth de Choiseul.

noms de lieux et de personnes en *ker*. Elle n'y a jamais vécu, bien qu'y possédant des terres. (Lettre du 21 juin 1671.)

A propos d'une longue-vue qui rapproche les objets, devant laquelle elle montre tant d'admiration, elle en souhaite une autre qui, au lieu de rapprocher objets et personnes, les éloignerait, ainsi ne verrait-elle plus la demoiselle du Plessis qu'à distance. Que d'esprit! (Lettre du 7 octobre 1675.)

Elle croit sa voisine jalouse de tous ceux qui l'approchent. A cause de cela, M^{lle} du Plessis ne veut plus aller à Vitré; un religieux même lui porte ombrage. M^{me} de Sévigné se croit une idole vers qui toutes les femmes de Vitré se tournent, en adoration pour son esprit. (13 et 20 octobre 1675.)

Et son grand dadais de fils surenchérit à la nouvelle que sa mère allant dîner au Plessis, la demoiselle, malade, est subitement guérie.

La demoiselle se vante (Charles *dixit*), s'enorgueillit de ce que M^{me} de Grignan « se souviendrait agréablement d'elle ». (Lettre du 1^{er} juillet 1671.)

Mais marquise et fils ne se rendent pas compte que la du Plessis se moque bien d'eux. (5 juillet 1671.)

Connaissant l'ignorance de M^{me} de Sévigné en ce qui concerne la Bretagne, elle lui dit qu'aux noces de sa belle-sœur on avait mangé pour un jour douze cents pièces de rôti.

La châtelaine ne peut concevoir une telle abondance et naturellement prétend que la demoiselle exagère. (Lettre du 15 juillet 1671.)

Pas nous, et nous nous rappelons des mariages bas-bretons, au début du xx^e siècle, de trois mille convives. Douze cents rôtis n'étaient pas de trop pour les repas

de la journée. On disait alors qu'aux siècles précédents les mariages avaient encore davantage de convives et de mets.

Dans la lettre du 19 juillet 1671, c'est le commérage dans toute sa splendeur. On se croirait entendant la lavandière tordant son linge, la ménagère à la fontaine, ou la tricoteuse sur sa chaise basse, contant à leur voisine les racontars qu'elles viennent d'apprendre ou qu'elles inventent.

M^{lle} du Plessis ayant perdu sa mère, nous attendons un mot de sympathie de M^{me} de Sévigné. Hélas! une seule phrase en parlant de la fille : « C'est une pauvre fille bien ridicule... » (5 janvier 1680.)

M^{lle} du Plessis se retire dans un couvent. Ecoutez : « Vous ai-je dit comme elle joue l'affligée? Elle volait la cassette pendant que sa mère expirait... » (21 juin 1680.)

« La divine Plessis est justement et à point toute fausse. Je lui fais trop d'honneur de daigner seulement en dire du mal; elle joue toutes sortes de choses; elle joue la dévote, la capable, la peureuse, la petite poitrine, la meilleure fille du monde; mais surtout elle me contrefait, de sorte qu'elle me fait toujours le même plaisir que si je me voyais dans un miroir qui me fit ridicule, ou que je parlasse à un écho qui me répondît des sottises (2)... » (19 juillet 1671.)

Et ceci (lettre à sa fille du 5 janvier 1676, éd. Gérard-Gailly), au sujet de « la petite personne (3) » qui est avec elle :

« Au reste, M^{lle} du Plessis s'en meurt; toute morte

(2) WALSH, p. 180.

(3) La petite personne, M^{lle} de Murinais Eléonore, cousine des de Chaulnes.

de jalousie, elle s'enquiert de tous nos gens comme je la traite : il n'y en a pas un qui ne se divertisse à lui donner des coups de poignard ; l'un lui dit que je l'aime autant que vous ; l'autre, que je la fais coucher avec moi, ce qui seroit assurément la plus grande marque de ma tendresse ; l'autre, que je la mène à Paris, que je la baise, que j'en suis folle, que mon oncle l'abbé lui donne dix mille livres ; que si elle avait seulement vingt mille écus, je la ferois épouser à mon fils. Enfin, ma bonne, ce sont de telles folies, et si bien répandues dans mon domestique, que nous sommes contraints d'en rire, très-souvent, à cause des contes perpétuels qu'ils nous font. La pauvre fille s'en meurt. Ce qui nous a paru très-plaisant, c'est que vous la connoissiez encore si bien, et qu'il soit vrai, comme vous le dites, qu'elle n'ait plus de fièvre quarte dès que j'arrive et par conséquent qu'elle la joue ; mais je suis assurée que nous la lui redonnerons véritable tout au moins. Cette famille est bien destinée à nous réjouir : ne vous ai-je pas conté comme feu son père nous a fait pâmer de rire six semaines de suite ? Mon fils commence à comprendre que ce voisinage est la plus grande beauté des Rochers... »

Frédéric Le Guyader, le bon poète de *l'Ere bretonne*, évoque la marquise et la demoiselle du Plessis dans le sonnet que voici (4) :

A Mademoiselle du Plessis

Soite, affreuse, fruit mûr, vos charmes sont complets.
Vous parlez le français en génisse bretonne.
Tudieu ! Si l'on en croit le portrait qu'on nous donne,
Les Sévigné sont bien cruels pour les gens laids !

(4) Frédéric FONTENELLE (Frédéric Le Guyader), *l'Ere bretonne*, Paris, Lemerre, éditeur, 1896.
En note l'auteur ajoute (p. 275) : « Il serait trop long de citer toutes les lettres qui mettent en pièces la pauvre fille. »

La fille, tout enfant, vous donne des soufflets,
Et de bois vert, très vert, la mère vous bâtonne.
Méchantes qu'elles sont, pour que Dieu leur pardonne,
Il doit leur en coûter beaucoup de chapelets.

Mais, déchirée ainsi par la mère et la fille,
Vous êtes, quoi qu'on en dise, un peu de la famille,
La du Plessis vivra près de la Sévigné.

Si votre laid visage en est égratigné,
Il n'en fera pas moins figure à côté d'Elle ;
Pauvre, consolez-vous, vous êtes immortelle.

Elle étend à toute la population du voisinage, à tous ceux qu'elle a pu connaître, les défauts qu'elle prodigue à la pauvre demoiselle : « Tous les vices et toutes les vertus sont jetés pêle-mêle dans le fond de ces provinces. »

Elle tente, dans la même phrase, d'atténuer la méchanceté qu'elle vient d'écrire : « Je trouve des âmes de paysans plus droites que des lignes, aimant la vertu comme naturellement les chevaux trottent. »

Domage vraiment que les thuriféraires de la marquise, pour prouver en quelle estime elle tenait nos compatriotes, ses voisins, aient oublié de citer la première partie de la phrase, passant sous silence les vices pour ne parler que des vertus, reproche qu'adressait si légèrement l'un de ses apologistes, Charles Le Goffic (*Clocher breton*, p. 2241, juin 1911), à ceux qui critiquaient l'attitude de la dame des Rochers.

Le comte Walsh est plein d'admiration pour la marquise. Il célèbre ses ancêtres les Rabutin, chevaliers sans peur, héros des croisades, mais « de Caron, pas un mot », c'est-à-dire des Coulanges, pas un mot. S'il passe sous silence son attitude envers les révoltés bretons, il

blâme son attitude envers M^{lle} du Plessis, et c'est le seul blâme qu'il lui adresse :

« Il faut que je décharge mon cœur du seul reproche que j'aie à faire à mon héroïne. Elle se moque trop de ce qui l'aimait tant. M^{lle} du Plessis, si fière d'approcher de M^{me} de Sévigné, si heureuse de lui rendre des soins, si empressée à deviner ses désirs, méritait un peu plus d'indulgence et moins de moqueries. Un poète anglais, je ne sais plus lequel, a dit : *Si un serpent m'aimait, je ne le haïrais pas*. Je pense comme le poète. Les moqueries de tout le monde font mal à ceux contre lesquels elles sont spirituellement lancées, mais avec le temps, la piqûre qu'elles font se guérit. Les plaisanteries de M^{me} de Sévigné contre la Plessis ont blessé la pauvre créature si avant, que sa laideur, sa gaucherie, ses infirmités ne sont point mortes avec elle; sa *ridicuité* vit toujours. »

Remercions Walsh de sa sollicitude pour M^{lle} du Plessis. Regrettons seulement qu'il ne l'ait pas étendue aux milliers de Bretons victimes de l'ami de la marquise et de ses séides.

Si M^{lle} du Plessis est le souffre-douleur de la marquise, il existe dans son voisinage d'autres personnes, d'autres familles qu'elle ne peut sentir davantage.

Aussi, « quand il me vient des Madames (aux Rochers), je prends vite mon ouvrage; je ne les trouve pas dignes de mes bois, je les reconduis : la dame en croupe et le galant en selle s'en vont souper, et moi je vais me promener... »

De toutes les familles des environs, elle prend souvent les Fouesnel, ses parents, pour cibles. Écoutez-la :

« Il y a longtemps que je suis de votre avis pour

préférer les mauvaises compagnies aux bonnes : quelle tristesse de se séparer de ce qui est bon et quelle joie de voir partir une troupe de C...! Ne vous souvient-il pas de la couvée des Fouesnel (5), comme nous tirions agréablement le jour et le moment de leur bienheureuse sortie? Nous nous mettions à compter dès la veille, et nous trouvions que nous avions le plus beau jeu du monde le lendemain. Soutenons donc, ma bonne, que rien n'est si bon dans les châteaux qu'une chienne de compagnie et rien n'est si mauvais qu'une bonne. Si l'on veut l'explication de cette énigme, qu'on vienne parler avec nous. » (Lettre à sa fille, 13 août 1677, éd. Gérard-Gailly.)

Et ceci encore, que cite Walsh :

« Je laissai l'autre jour retourner chez soi un carrosse plein de Fouesnellerie par une pluie horrible, faute de les prier de bonne grâce de demeurer. Jamais ma bouche ne put prononcer les paroles qui étaient nécessaires. Ce n'étaient pas les deux jeunes femmes : c'était la mère et une guimbarde de Rennes, et les fils (6). »

Dans son *Eloge de Madame de Sévigné*, M^{me} Tastu écrit :

« Heureuse s'il ne lui arrive pas une chienne de carrossée ou toute une famille de Fouesnel, qui lui fait cependant sentir le prix des visites ennuyeuses, lesquelles ne vous laissent que la joie du départ... »

(5) La terre de Fouesnel était en Louvigné-de-Bais. De Pois de Fresnel était conseiller de grand-chambre au Parlement de Rennes et le fils grand prévôt de la sénéchaussée de Bretagne.

(6) WALSH, p. 174.

De l'attitude de M^{me} de Sévigné envers la demoiselle du Plessis et ses autres voisins, que pensent nos critiques?

Peu de chose, en vérité. Pour beaucoup, elle est naturelle et très explicable.

J. Calvet constate simplement : « Elle bafoue avec acharnement cette pauvre M^{lle} du Plessis, qui n'avait que le tort d'être sottie (7). »

Mais cette sottise, qui l'affirme et la crie sur tous les toits? La seule M^{me} de Sévigné, parce qu'il faut qu'il n'y ait autour d'elle que des sots et des ignares, afin que ressortisse sa supériorité. Nulle femme ne doit lui porter ombrage. Elle les écrase de toute cette supériorité en toutes choses!

Vallery-Radot (8) est plus sévère. Au sujet de cette gifle que sa fille donna à M^{lle} du Plessis, il écrit :

« Excuser, approuver les fautes commises par ceux que nous aimons, c'est le fait d'une tendresse mal placée et privée de ce qui donne précisément à la tendresse son honneur et sa dignité, c'est-à-dire la franchise absolue. L'histoire de ce soufflet nous gâte tout un côté moral de l'éducation donnée par M^{me} de Sévigné à sa fille... Mais ce qui aggrave la chose, c'est que M^{me} de Sévigné voua, depuis ce jour, une rancune tenace à M^{lle} du Plessis.

« Cette jeune fille, peu intelligente, il est vrai, mais bonne après tout, ne faisait rien que M^{me} de Sévigné ne tournât en ridicule. Dans ses lettres... vient çà et là se jeter à la traverse un petit courant d'épigrammes et de médisance. C'est que M^{me} de Sévigné veut plaire à sa

(7) CALVET, *les Idées morales de Madame de Sévigné*. Bloud et C^o, Paris.

(8) *Madame de Sévigné*. Lecène et Oudin, Paris, 1888.

filles, en l'amusant aux dépens de cette seule amie d'enfance. »

Ajoutons ce jugement sévère d'un presque contemporain de la marquise, le baron Guilibert, dans sa *Lettre d'un gentilhomme provençal à une dame de Rennes, en 1737* :

« Quelque chose encore qui m'a frappé dans mon ennuyeuse lecture, c'est le ridicule que M^{me} de Sévigné veut appliquer à Bretons et Provençaux, chose qui me ferait croire qu'elle était autant détestée en Bretagne qu'elle l'était en Provence...

« C'est à vous à m'expliquer ce que c'est que M^{lle} du Plessis, dont l'amitié déshonorait M^{me} de Sévigné; qui se faisait un honneur d'être souffletée par M^{me} de Grignan; c'est à vous de me dire si les dames de votre pays sont si sottes en leurs civilités, si ridicules qu'elle nous l'apprend dans ses lettres. »

Et le baron Guilibert se fâche :

« Mais qu'une M^{me} de Sévigné, dame à simple escoffion (9), parle avec un mépris si affecté des dames de Bretagne et de Provence, il est bien permis de s'écrier : Hé! quelle insolence, l'impudence ne peut aller outre (10)! »

Bussy, retiré en son château, était excédé de la

(9) *Escoffion*, coiffure des femmes du peuple et des paysannes. Il ne se dit guère qu'en burlesque et par mépris.

(10) *Lettre inédite d'un gentilhomme provençal à une dame de Rennes en 1737, au sujet de Madame de Sévigné et du chevalier de Perrin*, par M. le baron GUILLIBERT. Paris, Imprimerie Nationale, M D CCCC X.

balourdise des châtelains de son voisinage, tout comme l'était sa cousine de Sévigné des siens.

Aussi, tout comme elle, accueillait-il chez lui tous les étrangers, même inconnus, venant de Paris. Parmi ceux-là se trouvait un homme « élégant », ami des belles-lettres, qui se faisait appeler Henri-François de La Rivière. Il avait eu de nombreuses liaisons qui toutes se terminèrent au détriment de la réputation et de la fortune des femmes du meilleur monde qui se laissaient prendre à ses belles manières.

C'était, en réalité, un aventurier de la pire espèce. Le marquis de La Rivière eut bientôt ses grandes et ses petites entrées chez Bussy dont la fille, jeune veuve, M^{me} de Coligny, devint amoureuse. Il la persuada de s'engager envers lui et de l'épouser.

Cela finit assez mal, et pour Bussy, qui ignorait le passé de La Rivière, et pour le pseudo-marquis, qui fut expulsé du château. Il ne se tint pas pour battu. Profitant d'une longue absence de Bussy, il y revint et se maria dans la chapelle. Quatre jours après, Bussy arrive. La Rivière disparaît alors. Sur ce, M^{me} de Coligny devint enceinte. Or, le mariage était nul : les bans n'avaient été publiés qu'après le mariage, les dates étaient fausses. Le curé affirma, contre toute évidence, que le mariage avait été célébré dans l'église paroissiale ; la signature des époux ne figurait pas au bas de l'acte.

M^{me} de Coligny se réfugie à Paris pour cacher sa honte. Bussy entame un procès qu'il perd. Pendant deux ans ce fut un scandale en province et à Paris.

Or, le marquis de La Rivière n'était ni marquis ni de La Rivière. C'était le fils d'un paysan nommé Rivier.

La fille de Bussy, Françoise-Louise de Rabutin, marquise de Coligny, était devenue la femme Rivier.

M^{me} de Sévigné prend parti (une fois n'est pas coutume) pour le roturier, aventurier et escroc, contre sa cousine de Rabutin.

Elle écrit :

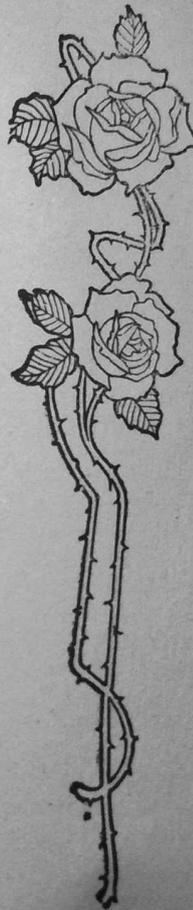
« Ce procès mettra notre ami La Rivière en vogue. Bussy bondit dans les nuages, sa fille est forcenée dans son lit. Dieu l'a réglée de toute éternité. *Amen!* »

Jean Orioux (11), qui rapporte ces faits, ajoute :

« Comment nommer cela ? La voilà guillerette (12) d'imaginer Bussy bondissant de colère et sa fille hystérique, se tordant dans son lit solitaire. Comme c'est délicat ! Et ce petit relent janséniste : « Dieu l'a réglée de toute éternité. *Amen!* »

(11) Jean ORIEUX, *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1958 ; *Bussy-Rabutin, grand seigneur disgracié*.

(12) *Guillerette* : éveillée, joyeuse, gaie, légère.



« Elle est essentiellement femme de salon et de société, même de coterie. Elle est passionnée pour ses amis. Mais ceux qui n'occupent pas son cœur ne sont pour elle rien et moins que rien... »

M^{me} SAINT-RENÉ - TAILLANDIER.

« Pour le reste de l'humanité la « douceur de Sévigné » n'est qu'un exercice de style, incomparable, certes, mais fort peu convaincant. »

Jean ORIEUX (p. 264).

VI

SES AMIS -- SES RELATIONS EN BRETAGNE ET HORS DE BRETAGNE



CHEZ les Bretons, elle n'a point d'amis, ni à Vitré ni dans les châteaux avoisinants. Tout au plus des relations obligées avec tout ce qui touche à l'administration de la Province. Elle vit donc fort retirée, attendant avec impatience les deux ou trois personnes qu'elle reçoit.

Ses amis, la liste en est brève. Elle a été dressée par René Doumic (1).

Son gendre, M. de Grignan, ses deux petites-filles, Marie-Blanche et Pauline de Grignan, le petit marquis de Grignan, son fils Charles de Sévigné et sa femme, le comte de Bussy-Rabutin, M. de Coulanges, son cousin, et M^{me} de Coulanges, le cardinal de Retz, parrain de Pauline de Grignan, M^{me} de Lafayette, M. de La Roche-foucauld, l'abbé Bayard.

En résumé, deux personnes amies, plus les parents et alliés. Dans ce nombre, pas un voisin de Vitré ou de Bretagne.

Ses voisins, ce sont des gens qu'elle supporte mal, dont elle dit pis que pendre, quand ils ont le dos tourné ou qu'elle écrit à sa fille.

(1) *Pages choisies des Grands Écrivains : Madame de Sévigné*. Introduction et notes de René Doumic et L. LEVRAULT. Armand Colin, Paris.

Ne dit-elle pas de ce pays : « Je regarde un voyage en Bretagne comme un écart, comme un voyage où je suis forcée par mes affaires (2). »

A ceux que nous venons de citer, J. Calvet ajoute :



Abbé de Coulanges

l'abbé de Coulanges, Corbinelli, d'Hacqueville, M. et M^{me} Guitaut et les célèbres disgraciés Fouquet et Pomponne. « Tels sont, ajoute-t-il, les amis qu'elle aime et qui l'adorent (3). »

Ses amis, quelle est leur situation ?

Corbinelli, littérateur parisien; d'Hacqueville, conseiller du roi; Guitaut, gouverneur des îles de Lérins; Fouquet, surintendant des Finances; Pomponne, ambassadeur en Suède, puis secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. De Bretagne, aucun.

A Paris, ses relations mondaines sont nombreuses. Dans son ouvrage sur *la Marquise d'Huxelles et ses amis* (4), Edouard de Barthélemy en cite une soixantaine. C'est le « tout-Paris » de l'époque; il se divise en deux clans principaux : la « société du Faubourg », où dominaient le duc de La Rochefoucauld et M^{me} de Lafayette, et la « société de l'Arsenal », avec la com-

(2) RÉGNIER, t. I^{er}.

(3) J. CALVET, *les Idées morales de Madame de Sévigné*. Bloud et C^{ie}, Paris.

(4) Paris, Firmin-Didot.

tesse de Lude. Mais M^{me} de Sévigné aimait et fréquentait davantage les coteries moins nombreuses où elle avait son monde à elle.

Ce qui peint bien la dame des Rochers telle qu'elle se présente : s'entourer d'un petit cercle pour y briller. Telle elle est à Paris, telle aux Rochers.

Et on conçoit combien, sortant de ces sociétés brillantes de la capitale, elle se trouve dépaysée dans la campagne de Vitré. Ce qui explique son attitude déplaisante envers ses voisins de Bretagne.

Nous l'avons déjà dit : M^{me} de Sévigné ne venait pas en Bretagne pour son plaisir. D'autres l'ont constaté avant nous.

Jacquinet écrit : « Il lui fallait de temps en temps aller passer une saison dans sa terre des Rochers, pour demander des comptes à ses fermiers, ou pour réparer par les économies d'un séjour en Bretagne les dépenses qu'en bonne mère elle s'était imposées pour le prodigieux marquis. Elle se trouvait tout à coup transportée dans la solitude d'un antique manoir, à peine troublée par les visites de quelques provinciaux insipides ou ridicules (5). »

Nous nous étonnons quand Gaston Boissier ose écrire : « C'est en Bretagne qu'elle a le plus vécu, et où elle a été peut-être la plus heureuse... Elle n'en parlait jamais qu'avec tristesse, elle y revenait toujours avec plaisir. Elle y restait volontiers des saisons, quelquefois des années (6) » (!)

Ses relations les plus suivies en terre bretonne sont

(5) JACQUINET, *Notice*, dans Suard : *Lettres de Madame de Sévigné*, p. 17.

(6) Gaston BOISSIER, de l'Académie française, *Une statue à Madame de Sévigné*, *Annales de Bretagne*, t. IV, n° 4, juillet 1894

avec le duc de Chaulnes et la duchesse sa femme, avec la princesse de Tarente.

L'amitié la guide-t-elle? Nous ne le croyons pas.

« L'amitié des grands est un bienfait des dieux », pense-t-elle.

M^{me} de Sévigné n'a-t-elle pas un fils à caser, un fils de placement difficile? Or, le duc de Chaulnes est gouverneur de Bretagne.

« Je fus voir lundi cette duchesse (duchesse de Chaulnes), écrit-elle à sa fille le 22 juillet 1671 (éd. Gailly, t. I^{er}, p. 340), qui fut aise de me voir, comme vous pouvez penser... Vous pouvez imaginer ce que je suis dans une pareille solitude : elle ne sait que devenir et n'a recours qu'à moi; vous croyez bien que je l'emporte hautement sur M^{lle} de Kerborgne (M^{lle} du Plessis). Elle me fit les mêmes civilités que si elle n'étoit point dans son gouvernement. Je crois qu'elle me viendra voir après dîner. Toutes mes allées sont nettes rigoureusement : je la prierai de demeurer ici deux ou trois jours à s'y promener en liberté. Comme je lui fais valoir d'être demeurée pour elle, je veux m'en acquitter d'une manière à n'être pas oubliée. »

Une autre lettre de même date, à la même :

« Vous savez que M^{me} la duchesse de Chaulnes est à Vitré... Elle est à Vitré toute seule, mourant d'ennui... Elle meurt donc d'ennui; je suis sa seule consolation, et vous croyez bien que je l'emporte d'une grande hauteur sur M^{lles} de Kerborgne et de Kerqueoison. Voici un grand circuit, mais pourtant nous arrivons au but. Comme je suis donc sa seule consolation, après l'avoir été voir, elle viendra ici, et je veux qu'elle trouve mon parterre net et les allées nettes, ces grandes allées que vous aimez... »

Quelle courtoisie!

Après la lecture de ces lettres, Vallery-Radot (p. 241) dit : « N'est-ce pas elle qui a développé outre mesure dans l'esprit de sa fille la vanité, la folie des grandeurs? Est-ce que la vie consiste à n'aimer que la sonorité d'un titre, à ne se complaire que dans la contemplation d'un château? »

Avec le duc et la duchesse de Chaulnes, rarement à Vitré, voici la princesse de Tarente. Elle est veuve du duc de La Trémoille, prince de Tarente, premier baron de Bretagne, baron de Vitré, mort en 1672. Elle habite le château Madame (aujourd'hui château Marie), en bordure de la route des Rochers.

M^{me} de Sévigné relate en l'une de ses lettres une conversation avec la princesse :

« M^{me} de Tarente y fut tout le jour (aux Rochers), il faisait un temps admirable.

« Elle me dit : « Madame, vous me prenez pour une Allemande? » Je lui dis : « Oui, Madame, assurément, je vous prends pour une Allemande. J'aurais plutôt obéi à Madame votre belle-fille. » Elle entendit cela comme une Française. Il est vrai que sa naissance doit, ce me semble, donner une dose de respect à ceux qui savent vivre... » (A la même, 16 octobre 1675, éd. Gailly.)

Car cette bonne Tarente était fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, tante de Madame Palatine. Sa belle-fille était Madeleine de Créquy, fille du duc (7).

(7) Lors de la mort de M^{me} de Sévigné (1696), le baron de Vitré est Charles Belgique-Hollande, duc de La Trémoille, fils d'Henri-Charles, prince de Tarente, et d'Emilie de Hesse (LA BORDERIE).

Madame de Créquy, épouse du duc de La Trémoille, autorisa, le 9 juillet 1701, la création des promenades qui longent les remparts entre l'Eperon et la porte Saint-Pierre et dominent la vallée de la Vilaine, appelée quelquefois, par erreur, la Cantache.

« J'ai été voir la bonne Tarente; elle me reçut avec transport : le goût qu'elle a pour moi n'est point d'une Allemande; elle est touchée de votre personne et de ce qu'elle croit de votre esprit; elle n'en manque pas à sa manière... » (A la même, 2 octobre 1675, éd. Gailly.)

En dehors de ces quelques amis véritables, il y a les multiples relations de la Cour, de Bretagne, de Bourgogne, de Provence.

On en trouve les noms semés en toutes ses lettres : relations du milieu, relations d'affaires, relations domestiques, relations du temps de la révolte contre de Chaulnes.

« Elle est essentiellement femme de salon et de société, même de coterie, écrit M^{me} Saint-René-Taillandier (p. 86); elle est passionnée pour ses amis. Mais ceux qui n'occupent pas son cœur ne sont pour elle rien et moins que rien. Autant elle sera sensible pour ceux qu'elle aime, autant elle est indifférente pour le gros du monde. » Et l'écrivain insiste : « Elle est affectueuse, passionnée, mais elle choisit les objets de son attachement et le reste du monde ne lui est rien; elle est même parfaitement insensible... Elle a presque l'égoïsme des enfants. » (P. 102-103.)

Disons plutôt que son égoïsme est sans excuse, comme pourrait l'être celui d'un enfant.

« Elle a son cercle, ses amis solides, ce qui en dehors peut l'amuser, mais ne la retient pas. » (P. 118.)

« Sa société est faite de douze personnes, guère plus, si nous comptons ses correspondants; rarement on a vu une nature à la fois plus indifférente et plus vulnérable circonscrire elle-même dans un cercle étroit le champ de son affection », dit la même.

Le bon La Fontaine écrit pour Marguerite, sa fille :

*Vous qui naquîtes toute belle
A votre indifférence près...*

qu'il eût pu appliquer à la mère.

Ses relations? Consultez l'index des noms de personnes de l'ouvrage de Gérard-Gailly. Cinquante-trois pages renferment tout au plus une vingtaine de noms de Bretagne, dont beaucoup simplement cités dans ses lettres au courant de la plume.

Lors de ses séjours à Nantes, elle loge d'ordinaire à l'hôtel de Briord, chez ses amis Becdelièvre, dans cette propriété qui fut deux siècles auparavant à Pierre Landais. Ses relations consistent en visites aux religieuses visitandines qui l'accueillent toujours avec plaisir et déférence. N'est-elle pas la petite-fille de Jeanne de Chantal?

Le président de la Cour des Comptes, J.-B. de Becdelièvre de La Bunelaye, chez qui elle est reçue pendant la durée de ses séjours, est marié à une demoiselle de Sesmaisons, nièce de son cousin d'Harouys.

Elle voit beaucoup Sylvie de Tonquédec, qui fut recherchée en mariage par Charles de Sévigné. Ce mariage échoua parce que M^{me} de Sévigné ne pardonnait pas à cette jeune fille d'être bretonne (8), tant que la jeune fille partageait avec M^{lle} de La Coste. Toutes deux d'ailleurs « avaient le tort inexplicable de ne pas être de riches héritières ». Elle oubliait le temps où son père, Tonquédec, lui faisait une cour assidue qu'elle encourageait.

Autres relations : Sébastien de Rosmadec, marquis

(8) BOURDEAULT.

de Molac, gouverneur du comté de Nantes, époux d'une nièce du maréchal de Guébriant; M. de Chalucet; le comte de Morveau, marié à une Renouard, fille de César de Renouard, membre de l'Académie française, ex-trésorier des Etats de Bretagne; l'abbé de Chalucet, qui devint évêque de Toulon; lettré, orateur sacré, il fréquentait les salons littéraires de Paris; l'intendant de Bretagne Bechamiel de Nointel.

Tous dépendaient, par les fonctions qu'ils assumaient, du gouvernement royal.

« Du côté de son mari, écrit A. Bourdeault, M^{me} de Sévigné possédait un certain nombre de parents en pays nantais. Il ne semble pas toutefois qu'elle ait mis un grand empressement à les voir (9). »

Eh non ! Une preuve nous en est donnée par F. Saulnier (10).

René ou Renaud de Sévigné était fils de Renaud de Sévigné, seigneur de Montmoron, oncle à la mode de Bretagne d'Henri de Sévigné, mari de l'épistolière. L'un de ses frères était filleul de la marquise qui, dit Saulnier, « ne lui consacra pas deux fois quelques lignes dans ses lettres à sa fille ».

René naquit et fut baptisé à Rennes en 1633. Il devint très jeune, comme c'était alors l'usage, prieur de Beauchêne-en-Brie et chapelain de Saint-Gilles. A dix-sept ans, il était chanoine, mais ses études devaient se terminer à Paris.

(9) BOURDEAULT, *Madame de Sévigné au Pays nantais*, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, Mélanges Sévigné, t. VII, 1926.

(10) F. SAULNIER, *Les Sévigné oubliés, types et récits du XVIII^e siècle*, l'abbé de Sévigné. Revue de Bretagne, décembre 1902-janvier 1903.

Plus âgé, il devint abbé de Geneston, abbaye de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, au Pays de Retz. Son ordre le délégua comme député aux Etats de Bretagne de Nantes en 1661. En même qualité, on le retrouva aux Etats de Vitré en 1665; de Vannes en 1667; de Dinan en 1669.

Il était aussi aux Etats de Bretagne à Vitré de 1671, dont parla tant M^{me} de Sévigné qui, à cette occasion, « reçut toute la Bretagne à sa tour » (lettre du 12 août 1671 à M^{me} de Grignan).

Voici ce que conte F. Saulnier à ce sujet :

« Avec quelle complaisance elle nomme à sa fille tous les personnages de marque qui lui ont apporté leurs hommages ! L'abbé de Geneston n'était plus tout à fait le premier venu : il n'est pas admissible qu'elle n'ait pas été mise au moins une fois en présence de ce cousin issu de germain; pourquoi ne l'a-t-elle pas cité, à cause de la parenté, parmi les députés qui ont eu l'honneur de la voir ? Le 30 août, elle a eu à dîner « Monseigneur de Rennes et trois autres évêques » : c'était le cas de leur adjoindre un membre de leur ordre, son proche allié. Indifférence ou mauvaise grâce ?

« Et l'on ne dira pas que l'abbé reste confondu dans la foule. Le 4 septembre, dernière séance de la tenue, il fut élu membre de la députation chargée d'assister à la Chambre de Nantes à l'audition et à l'examen des comptes de la province : c'était une faveur très appréciée, parce qu'elle se traduisait en émoluments qu'on ne dédaignait pas et qu'elle était souvent un acheminement à la « députation en cour » plus recherchée, plus agréable et plus largement rétribuée. Le même jour, il représente son ordre parmi les députés qui furent en-

voyés vers M. de Lavardin, lieutenant général du roi en Bretagne, pour le prier d'agréer une gratification de 20.000 livres, dont M^{me} de Sévigné a été informée (11), et — retour des choses humaines — il est délégué vers le duc et la duchesse de Chaulnes pour les complimenter à l'occasion de la mort du secrétaire d'Etat Hugues de Lionne... Et M^{me} de Chaulnes, si empressée près de la châtelaine des Rochers, ne lui a pas dit qu'elle avait été haranguée par son cousin l'abbé! C'est peu croyable. Ce détail eût donc bien peu intéressé M^{me} de Grignan? »

L'abbé eut bien de la chance de n'être pas traité comme d'autres cousins, les Fouesnel!

Le père de l'abbé de Geneston, Renaud de Sévigné, oncle à la mode de Bretagne du marquis de Sévigné, ne semble pas avoir eu beaucoup de relations avec sa petite-nièce.

Le 20 décembre 1648, au retour de l'armée d'Italie, il dina à Paris chez M^{me} de Sévigné. Quand elle parle de lui, c'est toujours « notre oncle de Sévigné ». Elle en parle peu. Il est janséniste.

« Sa nièce, dit F. Saulnier, est bien disposée pour les jansénistes, mais elle n'était au fond qu'une dilettante littéraire et une adhérente respectueuse, se contentant d'admirer de loin. »

En excursion à Port-Royal, elle écrit à sa fille : « Je vis aussi mon oncle de Sévigné, mais un moment. »

Les jansénistes avaient Renaud de Sévigné en haute estime. Ils la manifestèrent lors de sa mort (16 mars 1676).

« M^{me} de Sévigné, écrit Saulnier, fit moins de frais d'oraison funèbre.

(11) Lettre du 6 septembre 1671 à sa fille.

« Au cours d'une lettre à M^{me} de Grignan, elle jeta quelques lignes indifférentes : « J'oubliais de vous dire « que notre oncle de Sévigné est mort; M^{me} de La Fayette commence présentement à hériter de sa « mère. » Ce fut tout. Elle ne parla plus qu'une fois de cet événement, quelque temps après, le 19 mai, pour annoncer à sa fille qu'il lui reviendrait cinq à six cents pistoles de la succession de son grand-oncle. Pas une expression de regret affectueux. Cette plume si bien taillée ne sut tracer qu'une dizaine de mots froids et secs comme un fait divers.

« Renaud de Sévigné ne laissait qu'un mince patri-moine, d'où peut-être cette froideur et cette indifférence... Charles de Sévigné et M^{me} de Grignan, sa sœur, se partagèrent vingt-cinq mille livres, en vertu du droit d'aînesse, par représentation de leur père. Cela fait, notre oncle de Sévigné fut définitivement oublié (12). »

Outre l'abbé de Geneston, Renaud de Sévigné avait eu plusieurs enfants, dont Charles de Sévigné qui eut pour parrain le fils même de la dame des Rochers. Il demeura orphelin et subit nombre d'infortunes qu'il serait trop long de relater ici.

« Dans ses lettres de 1684 à 1695, M^{me} de Sévigné, dit Saulnier, semble ignorer ce fils, filleul du sien. Pas un mot de sympathie pour l'orphelin, pas une allusion à ses infortunes. Le jeune marquis lui-même s'inquiète médiocrement du sort de son cousin. Ce qu'il en fait, on le devine, c'est par acquit de conscience, sans zèle et sans affection (13). »

(12) F. SAULNIER, *Notre oncle de Sévigné*. Revue de Bretagne et de Vendée, 1884, t. VI, p. 441 et suiv.

(13) F. SAULNIER, *les Malheurs d'un Montmoron*. Revue de Bretagne et de Vendée, 1886-1887.

Cependant M^{me} de Sévigné fut marraine d'un des enfants de « notre oncle de Sévigné ». Le parrain fut messire Jacques de Mallenoe, gouverneur du Fort Loys, et la marraine fut inscrite à l'acte comme étant « dame Marie de Rabustin Chantal, épouse de messire Henry de Sevigné, seigneur, baron des dits lieux, ce 25 juin 1645. »

Elle s'occupa un peu de l'avenir de son filleul qu'elle recommanda à son gendre, M. de Grignan (14).

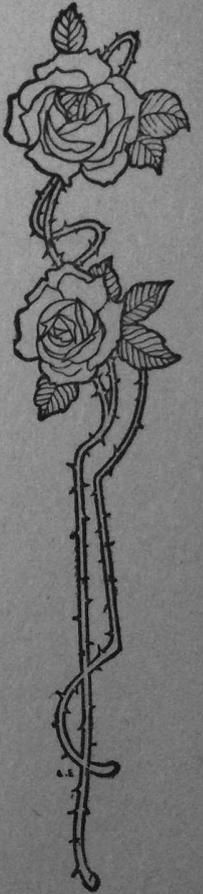
(14) F. SAULNIER, *le Filleul de la Marquise*. Revue de Bretagne et de Vendée, 1885, t. VIII, p. 417 et suiv.

« La grand-mère était une sainte, le père un duelliste, la mère une adorable païenne et un écrivain de génie, la fille un philosophe et le fils un enfant charmant... »

Paul JANET (1888).

« Elle fréquentait volontiers des femmes auxquelles on reprochait souvent d'être un peu « guillerettes », et nous savons que cette « demoiselle de Bourgogne », comme elle se qualifiait elle-même, ne « redoutait ni les conversations gaillardes, ni les propos salés. »

SONNIÉ-MORET (1926).



VII

GUILLERETTE



On sait qu'il n'y avait pas de marquisat de Sévigné.

Au registre des sépultures de Notre-Dame de Vitré il est écrit :

« Charles de Sévigné, *baron dudit lieu*, décéda le quatorzième jour du mois de janvier 1635, en sa maison des Rochers, et fut enseveli le quinzième dudit mois dans le cœur (*sic*) des religieux de Notre-Dame de Vitré à cinq heures du soir par les dits religieux. »

Quelques jours avant sa mort, le 13 janvier 1635, Charles de Sévigné avait fait devant notaires son testament :

« Devant nous, notaires des cours royales de Rennes et de la baronnie de Vitré ensemble concurrents, a comparu en personne haut et puissant seigneur messire Charles, *baron de Sévigné*, seigneur du Buron, les Rochers et autres places, gisant au lit malade en son château des Rochers... »

Le 29 août 1644, Guy Autret de Missirien, généalogiste breton, écrit à Pierre d'Hozier : « Je me réjouis de la bonne rencontre du *baron de Sévigné* qui est bien de l'une des anciennes maisons de notre province, en apprenant son mariage avec M^{lle} de Chantal (1). »

(1) Jean LEMOINE, *Madame de Sévigné, sa Famille et ses Amis*, t. I. 5

Mais trente-deux ans plus tard, le 18 janvier 1667, dans la « déclaration par le menu des seigneuries des Rochers, du Pin, de la Haye de Torcé et de la Baudière, M^{me} de Sévigné est dite « dame propriétaire des baronnyes de Bourbilly et Sauvigny, veuve de deffunct haut et puissant seigneur Messire Henry de Sévigné, *marquis du dit lieu...* »

M. Bourde de La Rogerie nous a conté comment un baron put devenir marquis. C'était très simple :

« Lorsque Henry de Sévigné parut à la Cour, il ne prit pas le titre de baron, peu en usage au XVII^e siècle, et il n'eut garde de se dire chevalier banneret, qualificatif que les Parisiens auraient trouvé provincial et « gothique ». Conformément à un usage très répandu à cette époque, il s'octroya le titre de marquis. Il ne demanda point au roi une confirmation légale qui aurait été vraisemblablement refusée... »

Mais le titre figurait sur des actes officiels et cela lui suffisait. La baronne de Bourbilly devint donc, non baronne de Sévigné, mais marquise, ce qui convenait mieux à son caractère.

A cette indifférence, à cette froideur pour les gens de chez nous, il faut ajouter la légèreté de sa vie. Peut-être aussi la tenait-elle de certains de ses ancêtres Rabutin.

Beaucoup qui ont parlé d'elle n'ont vu que la petite-fille d'une sainte et lui ont généreusement accordé les mêmes qualités et vertus qui furent celles de sa grand-mère.

Mais si nous jetons un regard sur la vie de ses ancêtres Rabutin, que trouvons-nous ?

Son arrière-grand-père Guy de Rabutin habitait

Montelon, près de Moulins. Il y vivait avec une servante-maîtresse dont il eut plusieurs enfants.

Son grand-père, le mari de Jeanne Fremyot, Christophe II, était fier de ses dix-huit duels. A sa mort, sa veuve dut aller vivre avec son beau-père, et ses enfants furent élevés avec ceux de la maîtresse.

Son père, Celse de Rabutin-Chantal, fastueux, joueur effréné, duelliste enragé, se marie à la fille de Philippe de Coulanges, sans qu'aucun Rabutin n'assiste au mariage célébré dans un petit village du Sucey-en-Brie. Ce père, le dimanche de Pâques 1624, quitte brusquement l'office à l'église Saint-Paul pour se battre en duel avec Bouteville.

Saint François de Sales et Mgr Frémyot, frère de sainte Jeanne de Chantal, ne purent en venir à bout. Couvert de dettes, empruntant à tout le monde, mais ne rendant jamais, il put, grâce à la sainte, épouser la fille du roturier de Coulanges.

Si M^{me} de Sévigné avait un mari à qui on reproche d'avoir écorné la fortune des Coulanges, elle y contribua bien quelque peu, par une vie dissipée, par des « réceptions fastueuses en son hôtel Carnavalet, à Paris », écrit André Durand (2).

« Une fois mariés, dit M^{me} Saint-René-Taillandier, le jeune ménage tint au temps de la Fronde, table, soupé, dansé, rimé, levé les verres en criant : « Point de Mazarin ! »

En juillet 1650, « le ménage offre à la duchesse de Chevreuse, qu'accompagnent des frondeurs et des fron-

(2) André DURAND, *Quelques épisodes de la vie de Madame de Sévigné pendant ses séjours au Pays Nantais*, 1646, 1654, 1661, 1675, 1680 (Bull. Soc. arch. de Nantes, p. 84).

deuses, un festin qui dégénère en une assez grossière débauche : potage renversé, vaisselle cassée, ivresse, exhibition de gorges et tous les propos crus qui s'ensuivent... Le prince d'Harcourt interdit sa porte à la jeune M^{me} de Sévigné, fort assidue chez lui : cette personne un peu « guillerette » finirait par compromettre et par gêner sa femme. »

Ce n'est pas tout. Les galants la pressent. Elle les accueille avec une joie encourageante; et jamais honnête femme ne donna mieux à croire ou craindre qu'elle ne le resterait pas (3).

« Une fois veuve, elle se redonna à la vie des sociétés, à tous les milieux, précieux, grotesques, à ses amis, à ses soupirants, remarque Yvonne Pirat. Elle continue à vivre dans le monde, à participer à ses fêtes, à des réceptions à la Cour, avec un légitime souci d'élégance... Elle vivait au milieu d'un monde fort galant et s'y plaisait beaucoup... Elle ne détestait pas les propos gaillards... »

Son cousin Bussy-Rabutin, qui la connaissait bien, disait : « Elle aime généralement tous les hommes, quelque âge, quelque naissance et quelque mérite qu'ils aient, et de quelque profession qu'ils soient; tout lui est bon, depuis le manteau royal jusqu'à la soutane, depuis le sceptre jusqu'à l'écritoire. »

Elle se livre à la joie, avec une abondance qu'aucun obstacle ne contient plus...

« Valentin Conrart rapporte des scènes scandaleuses qui se produisirent dans sa ruelle les 18 et 20 juin 1652. Les deux coqs Rohan et Tonquedec se prirent de que-

(3) GÉRARD-GAILLY, t. I, p. 25-26.

relle devant elle et à son propos. Le 20, les plumes volèrent. Les cris de la bataille attirèrent du monde. Les maréchaux de France donnèrent des gardes aux coqs rivaux, pour empêcher toute rencontre. On prétendit qu'il s'agissait d'une querelle politique, ce à quoi personne ne crut (4). »

Faut-il chercher dans cette conduite de M^{me} de Sévigné au temps de son mariage et après son veuvage la raison de son amitié avec la princesse de Tarente, qu'elle visitait si souvent et qui était bien sa seule amie à Vitré? Peut-être.

Car, si nous en croyons P. Sonnié-Moret (5), « la grosse Allemande se complaisait impudemment dans le récit graveleux de ses bonnes fortunes d'antan. Elle en fait toute sa gloire. Trop éloignée de son printemps pour courir encore les aventures, elle s'en consolait en narrant des épisodes à la Brantôme... »

« Cela, ajoute Sonnié-Moret, n'était pas fait pour scandaliser notre marquise, car elle fréquentait volontiers des femmes auxquelles on reprochait souvent d'être un peu « guillerettes » et nous savons que « cette demoiselle de Bourgogne », comme elle se qualifiait elle-même, ne redoutait « ni les conversations gaillardes, ni les propos salés. »

Relations étranges entre deux personnes de rang, de religion, d'habitudes si opposés.

Parmi ses fréquentations n'oublions pas de citer M^{me} de La Baume dont Bussy a dit : « Grande friponne, espionne, rediseuse, aimant à brouiller tout le monde,

(4) GÉRARD-GAILLY, t. I, p. 27.

(5) *La Marquise de Sévigné, une amie de la Médecine, ennemie des Médecins (1626-1926)*. Baillière, éd. 1926.

d'ailleurs infidèle à ses amants qu'elle n'aimait que pour la lubricité, en ayant toujours plusieurs à la fois (6). »

Dans ses *Evocations littéraires* Gabriel Brunet donnera cet esprit gaulois comme l'une des qualités de la dame : « Un certain goût pour les histoires de mœurs un peu lestes, un vif plaisir pour les entendre conter et les conter elle-même », des conversations salées. C'est l'absence de toute prudence. C'est un grand naturel pour parler de toutes les choses de l'amour et une naïve franchise de plume jointe à la pointe d'esprit et d'engouement qui sauve du plat réalisme et de la gaudriole. Cette très sérieuse marquise de Sévigné rit de tout cœur en entendant son fils lui conter par le menu les plus intimes détails de ses aventures amoureuses. Elle ne se prive pas d'en faire part à sa fille pour la divertir. Elle lui conte comment, à son premier rendez-vous avec la Champmeslée, dont il était fort épris, son fils resta court et dut s'en aller comme il était venu. Elle détaille à sa fille un rêve assez singulier de ce fils : « Il lui semblait toujours de voir autour de lui des panerées de tétons, et quoi encore ? des tétons, des cuisses, des panerées de baisers, des panerées de toutes sortes de choses (7). »

Et voici en quelques lignes le tableau de la famille tracé par Paul Janet (8) :

« ... La grand-mère était une sainte, le père un duelliste, la mère une adorable païenne et un écrivain de

(6) ORIEUX, p. 212.

(7) L'extrait cité par le comte Walsh diffère un peu de celui de Gabriel Brunet, mais il est aussi suggestif.

(8) *Lettres de Madame de Grignan*. Paris, Liscoux, 1888.

génie, la fille un philosophe et le fils un enfant charmant, et, parmi les proches, Bussy, un libertin fanfaron, écrivain galant et l'un des bons juges de son temps en matière de goût... »

Bussy-Rabutin était au plus mal avec sa cousine quand il fit le portrait de la dame des Rochers. Et c'est justement quand on est fâché que l'on dit des choses qu'autrement on tairait. Une question d'argent et un mensonge étaient les raisons de cette brouille qui dura fort longtemps.

Bussy, à court d'argent, ne pouvait s'équiper pour se joindre à Turenne. Il demanda à sa cousine de l'aider par un prêt. Celle-ci le lui promit, mais, sur les conseils du « bien bon », elle ne l'envoya pas. Elle lui écrivit : « Vous me parlez de vous avancer de l'argent sur les dix mille écus que vous avez à toucher sur la succession de M. de Châlons. Vous dites que je vous l'ai refusé et moi je dis que je vous l'ai prêté... Car vous savez fort bien que mon cœur le voulut d'abord. Où diantre voulez-vous que je trouvasse douze ou quinze mille francs ? Les avais-je dans ma cassette ? »

« Nous sommes au regret, écrit Jean Orieux, de la prendre en flagrant délit de mensonge. »

Justement, ce mois d'avril 1658, M^e Moufle, notaire au Châtelet de Paris, lui avait versé 20.272 livres 7 sols en louis d'argent et autres monnaies (9).

Dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, qu'il fit imprimer à Liège, il disait encore d'elle :

« ... Elle est d'un tempérament froid, au moins si on en croit feu son mari ; aussi lui avait-il l'obligation de

(9) ORIEUX, *Bussy-Rabutin*, p. 268.

sa vertu, comme il disait. Toute sa chaleur est à l'esprit; à la vérité, elle récompense bien la froideur de son tempérament. Si l'on s'en rapporte à ses actions, je crois que la foi conjugale n'a point été violée. Si l'on regarde l'intention, c'est une autre chose. Pour en parler franchement, je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais je le tiens cocu devant Dieu (10)... »

Ce portrait que Bussy fit de sa cousine était-il exagéré? exact? Selon Jean Orioux (11), le portrait était cruel et *véridique* qu'il eut le tort d'écrire et que ses ennemis firent imprimer. « Les traits de Bussy, continue Orioux, étaient si justes et si féroces (comme l'amour blessé peut seul le forger quand il s'allie à l'esprit le plus lucide), que M^{me} de Sévigné, en les lisant, en trépi- gnait de rage... »

Cet amour maternel que l'on vante tant chez elle, a-t-il jamais existé autrement que dans ses lettres à sa fille?

Voyons donc comment elle marie et sa fille et son fils.

Sa fille a vingt ans. Elle a de nombreux prétendants, tous aussi brillants par la naissance, par le rang, par la fortune. A qui l'accorde-t-elle?

A M. de Grignan, âgé alors de quarante ans, déjà deux fois veuf, qui avait été père de famille. Malgré les cent mille écus de dot qu'elle donne, on ne peut appeler ce mariage qu'un mariage non de raison, mais d'intérêt. De nos jours, on dirait un marché.

(10) G. R., t. I, p. 36.

(11) *Revue des Deux Mondes*, p. 61, janvier 1958.

Quelle prétention dans la lettre à Bussy par laquelle elle lui fait part de ce mariage :

« Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui sans doute vous donnera de la joie : c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume; c'est M. de Grignan, que vous connaissez il y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire; de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance, et par ses établissements, et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvions souhaiter, nous ne le marchandons point, comme on a coutume de le faire : nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous... »

Quoi! la plus belle, la plus intelligente, la plus instruite, la plus modeste, la plus douce, la plus pure des filles de France épouse un homme du double de son âge, sa mère la donne à un homme deux fois veuf, père de famille, étranger à son pays!

Que n'écoute-t-elle ce que lui répond Bussy :

« Il n'y a qu'une chose qui me fait peur pour la plus belle fille de France. C'est que Grignan, qui n'est pas vieux, est déjà à sa troisième femme, il en use presque autant que d'habits, ou du moins que de carrosses... »

Bussy avait sans doute raison. Marguerite de Sévigné « portait en elle, écrit Walsh, le germe d'une maladie mortelle; sa poitrine était faible et donnait de constantes inquiétudes à sa mère. Ses inquiétudes maternelles avaient parfois leurs exigences et parfois

importunaient la malade... Les personnes affectées de maux de poitrine sont sujettes à des accès de mélancolie, et souvent leurs nerfs s'irritent des soins qu'on leur donne, de l'intérêt qu'on leur montre; comme elles s'abusent elles-mêmes, elles ne veulent pas que l'on voie clair dans leur état (12). » Née en 1648 à Paris, elle mourut à Grignan, relativement jeune, en 1705, alors que sa mère atteignit ses soixante-dix ans.

Le mariage de son fils fut un autre marché. Il épousa Jeanne-Marguerite de Bréhan de Mauron, qui apportait en dot deux cent mille francs, argent dont la marquise avait le plus pressant besoin. Cinquante mille francs furent versés à M. d'Harouys qui les avait prêtés à la marquise. Ajoutez-y une rente viagère. Les dettes n'étaient pas toutes du fait du jeune marquis. M^{me} de Sévigné y était bien pour quelque chose.

Il semble que dans sa famille les mariages sont souvent des marchés. Son père avait épousé la fille d'un gabelou. Elle avait marié sa fille à un homme double de son âge, deux fois veuf, mais riche. Or son petit-fils, un Grignan, fils d'un marquis, épousa la fille d'un fermier général, qui apportait quatre cent mille livres de dot, parce que, disait la plus belle fille de France, « il fallait de temps en temps du fumier sur les meilleures terres ». (Maurice Rat, *Figaro littéraire*, 22 mai 1954.)

(12) WALSH, p. 226. Orioux n'est pas d'accord avec Walsh. D'après celui-ci, M^{lle} de Sévigné, saine et en bonne santé avant son mariage, fut contaminée par son mari, le comte de Grignan.

Gérard-Gailly, dans son livre sur *les Sept Couches de Madame de Grignan*, dit que le marquis de Grignan était atteint de ce mal que les Français nommaient le mal napolitain et les Italiens le mal français. Il aurait contaminé sa femme, « qui contamina *in utero* ses enfants et, par eux, jusqu'à des nourrices ». (Note de Maurice RAT, *Figaro littéraire*, 22 mai 1934.)

Son amour maternel ne semble pas naturel à certains.

« Passion maternelle, sans doute, mais amoureuse aussi et passion d'amant pour un autre être humain. Il en jette à tous les vents les cris, cris qui ne sont pas ceux de l'inquiétude maternelle (13). »

Dans la dernière édition de ses lettres, on trouve certains passages qui ne figurent point dans les éditions précédentes :

« Pensez-vous que je ne reçoive point vos caresses à bras ouverts ?

« Pensez-vous que je ne baise point aussi et de tout mon cœur vos belles joues et votre belle gorge (14) ? »

Et ceci :

« Je vivrai pour vous aimer, j'abandonne ma vie à cette occupation et à toute la joie et à toute la douleur, à tous les agréments et à toute la mortelle inquiétude, et enfin à tous les sentiments que cette passion pourra donner. »

« Si je suis restée honnête femme, dit-elle ailleurs, c'est à cause de ma passion pour vous. »

C'est pourquoi Somaize écrit, sans malveillance aucune, cette phrase un peu mystérieuse et un peu révélatrice :

« Il est aisé de juger par sa conduite que la joie chez elle ne produit pas l'amour, car elle n'en a que pour celles de son sexe, et se contente de donner son amitié aux hommes... » (Cité par Gérard-Gailly.)

(13) GÉRARD-GAILLY.

(14) Lettre à sa fille du 8 avril 1671. Ed. GÉRARD-GAILLY.

D'ailleurs les membres du clergé ont su la juger en ses attitudes amoureuses.

« Arnault d'Andilly lui déclare qu'elle n'était qu'une jolie païenne, que cette idolâtrie pour sa fille était chose coupable, aussi dangereuse que toutes les autres idolâtries. »

Un autre prêtre avait compris, qui lui refuse l'absolution et la communion un jour de Pentecôte (15), à cause de son amour maternel.

« M^{me} de Sévigné, écrit Jacquinet (16), tombe quelquefois à l'égard de sa fille dans une espèce d'idolâtrie minutieuse, puérile, indiscreète, qu'on ne pardonnerait qu'à l'amour et dont le lecteur, même le mieux disposé, s'étonne, dont il se sent un peu confus pour elle. Il est difficile de ne pas éprouver quelque chose de cette impression, quand on la voit, à soixante ans, prodiguer mille petits soins, mille petites caresses, mille petites flatteries à une fille de quarante, et, après une séparation déjà longue, s'alarmer de tout pour elle et ne pas lui laisser faire un pas, un mouvement, sans l'accabler de recommandations, d'avertissements, de prières... »

(15) GÉRARD-GAILLY, t. I, p. 42.

(16) SUARD, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Paris, Firmin-Didot frères, 1856. Notice, par F. JACQUINET, *Lettres de Madame de Sévigné*.

« Vous êtes nécessaire au service du roi », lui dit galamment le gouverneur.

M^{me} SAINT-RENÉ - TAILLANDIER.

« ... La voilà de toutes les fêtes, et il est vrai qu'elle est utile au service du roi, car elle se dépense pour déridier les députés bretons; or, il est nécessaire au gouverneur de répandre autour de lui une atmosphère de cordialité, si possible de gaieté, et ce n'est pas facile avec les Bretons. »

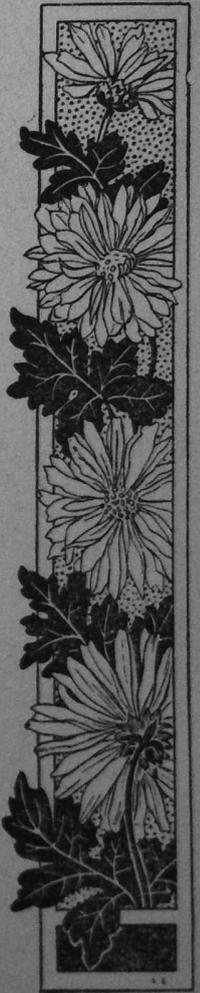
M^{me} SAINT-RENÉ - TAILLANDIER,
(p. 114).

« M^{me} de Sévigné le remarque bien : mieux on remplit l'estomac des Bretons, mieux ils rempliront la bourse du roi. »

M^{me} SAINT-RENÉ - TAILLANDIER,
(p. 116).

VIII

AGENT DU ROI



Nous connaissons donc M^{me} de Sévigné. Nous savons qu'elle était fort intéressée, qu'elle aimait exagérément sa fille et un peu ses rares amis, qu'elle était indifférente, qu'elle avait un passé quelque peu orageux du temps de son mariage et de son veuvage, qu'elle était très pieuse, d'une piété personnelle, teintée d'hérésie, qui s'alliait assez mal avec certains de ses propos et certaines de ses attitudes, qu'elle fréquentait surtout les personnages les plus représentatifs de son siècle, mais qu'elle préférait les cercles restreints dont elle devenait l'animatrice et l'idole. Nous savons aussi qu'elle ne venait en Bretagne que par obligation et qu'elle ne gardait aucun regret de la mort de quelques-uns de ses parents, parmi les plus proches.

Il ne nous reste à connaître que les raisons de son attitude et de celle des siens vis-à-vis du roi d'une part, de la Bretagne de l'autre.

Côté roi? Les Rabutin et les Coulanges semblent

être fidèles au roi et ne s'être point mêlés aux agitations de la Fronde.

M^{me} de Sévigné adore le roi, mais déteste la Cour. Sans doute parce qu'elle n'y a pas la première place et qu'on ne rend pas suffisamment justice aux mérites qu'elle croit avoir.

Qu'est-elle, en réalité? Quel rôle joue-t-elle quand elle vient aux Rochers, qu'elle circule à Nantes et à Rennes?

Elle est tout simplement l'agent du roi.

« Elle accompagne le gouverneur, sa femme, le maréchal d'Estrées, M. de Seignelay, dans leur tournée en Bretagne (1). »

Pendant la tenue des Etats à Vitré, elle ne manque aucune séance, aucun rassemblement, aucun banquet, aucune réception. Son rôle est de travailler chaque député, de lui faire comprendre qu'il doit voter les nouveaux impôts demandés par le roi à la Bretagne. Il lui faut fréquenter quelques gentilshommes venus des landes lointaines et « qui sentent un peu le vin » que le gouverneur leur sert abondamment. Mais quel sacrifice ne ferait-elle pas pour le service de son auguste souverain?

Naturellement, quand on est Coulanges, qu'on sent encore la roture, on veut la faire oublier. C'est pourquoi, comme sa cousine, le chansonnier tente, lui aussi, de se moquer des dames de Bretagne qui accompagnent leur mari aux Etats de Vitré :

(1) M^{me} SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, p. 251. *Seignelay (marquis de)*, fils de Colbert, secrétaire d'Etat à la Marine.

LES DAMES DE BRETAGNE AUX ETATS DE VITRÉ (2)

Se rehausser d'un triste nom,
Se piquer de noblesse,
Chercher de la distinction
Auprès de la duchesse,
Soir et matin se faire honneur
De l'honneur le plus mince;
Que vous me faites mal au cœur,
Vaineté de province!

Je suis femme du président,
Je marche la première;
Je suis femme de lieutenant,
Je ne vais point derrière;
Un grand président, par ma foi,
Fait un gros personnage;
Un mari lieutenant du roi
Est bien d'un autre étage.

Je suis marquise de Marbeuf,
Aux grandeurs je m'approche.
Mon marquisat n'est pas si neuf,
C'est le bois de la Roche.
Comme femme de qualité,
Je dois, près la duchesse,
Etre assise du bon côté;
C'est pourquoi je m'empresse.

Aux marquises certainement
Je ne fais point de honte,
Les enfants de ce Parlement
Naissent marquis ou comte;
Ainsi je prendrai les devans
Pour passer à la porte.
Mesdames, avec tous vos rangs,
Le diable vous emporte!

Et son rôle, comme celui de la marquise, est de soutenir les demandes d'argent du roi aux Bretons. Mais si la marquise use de la manière douce, des sourires, des

(2) *Chansons choisies...*, etc., p. 242-243.

flatteries, dût son odorat délicat souffrir des senteurs vineuses de ces messieurs des Etats, le cousin de Coulanges menace :

LA HARANGUE AUX ETATS DE BRETAGNE (3)

Voulez-vous, messieurs de Bretagne,
Que tout bonheur vous accompagne,
Qu'on soit content de vos Etats,
Donnez au roi ce qu'il demande;
Car, qui ne lui donneroit pas
Auroit plus qu'une réprimande...

Recevez cet avis sincère,
Voilà monsieur le Commissaire
Qui vous dira plus amplement,
Messieurs, ce que vous devez faire;
Car pour moi, cavalièrement,
Je vais droit au but de l'affaire.

M^{me} de Sévigné, avons-nous dit, ne manquait pas d'assister aux tenues des Etats de Bretagne à Vitré, ville qui eut l'honneur de les recevoir en 1656, 1665, 1671, 1673, 1674, 1679, 1683 et 1697.

Elle y venait pour remplir son rôle occulte d'agent du gouvernement royal, y revoir ses amis et ses relations, vivre durant quelques jours dans un milieu lui rappelant la Cour et les clans qui se partageaient la « société » parisienne de l'époque.

A ces Etats on ne manquait pas de distractions. On s'amusait ferme, on « flirtait », terme inexistant alors, quand on ne poursuivait pas ces « flirtages » au-delà des limites tolérées.

Le cousin de M^{me} de Sévigné, Philippe-Emmanuel de Coulanges, nous a décrit fort bien ce qui s'y passait. Ouvrons donc une fois de plus son *Recueil de Chansons*, édité en 1698, en deux volumes, par lui-même, réédité

(3) *Chansons choisies...*, etc., p. 238-239.

deux ans après et qui eut plus tard d'autres éditions, dont une en 1754.

CHANSON DEDIEE AU DUC DE CHAULNES (p. 257)

Dieu, qu'en Bretagne on trouve d'abondance!
Quelle magnificence,
Quel tumulte et quel fracas
Dans le temps des Etats!
Il n'est aucun seigneur
Qui vive avec plus d'éclat, plus d'honneur,
Que l'illustre gouverneur (4).
Tous les Bretons par bande
Se rangent, sans qu'on leur demande
A sa Cour,
Plus grosse que celle de Brandebourg :
Je n'ai jamais vu gouverneur d'un tel air
De Vitré jusqu'au Vair;
Car après la Pierre d'Ingrande,
Je ne vis plus qu'un duc et pair.

Comme sa cousine, Coulanges sait manier l'encensoir!

Qu'il s'agisse des tenues de Vitré ou de Nantes, c'est la vie fort agréable à tous points de vue :

A Nantes, pendant les Etats,
Nombreuse compagnie;
Tous les jours de fort grands repas,
Jeu, bal et comédie...

De cet heureux temps des Etats, qui plaît tant à la marquise, quels regrets!

Ne songez plus à vos amans,
Il faut mener une autre vie,
Entendre crier vos enfans,
Voir un mari qui vous ennuie;
Que vous direz souvent :
Ah! ce tems-ci n'est pas
L'heureux temps des Etats (5)!

(4) Le duc de Chaulnes.

(5) P. 67, *Adieu aux Dames des Etats de Bretagne*.

Et Coulanges insiste, peut-être un peu trop clairement, sur certaines occupations de ces dames :

... Adieu! les grands repas,
Dont il n'est malotru qui ne se sente.
Adieu! tous les plaisirs; adieu! maris fâcheux;
Que je vous plains chez vous, femmes galantes!...

Et enfin, dans cet *Adieu des Etats de Bretagne tenus à Vitré*, il résume si bien les occupations des curieux : femmes des députés, fonctionnaires royaux, dames de la société :

Il faut sur un ton lamentable
Se faire de tristes adieux;
Quant à moi, le chagrin m'accable :
Les larmes m'en viennent aux yeux.
Adieu, Vitré, ville en Bretagne;
Adieu, Bretons; adieu, prélats;
Adieu, vrai pays de Cocagne;
Adieu tous, messieurs des Etats;

L'on menoit ici joyeuse vie;
L'on y jouïoit soir et matin,
L'on alloit à la comédie,
Chaque repas étoit festin;
Le bal réveillait la jeunesse.

.....
Adieu, petite Bédoyère;
Adieu, marquise de Carman,
Tonquedec et sa belle-mère,
Lacoste, Marbeuf et Du Han.
Mais je vois carrosse et litière,
Je vois chacun tourner ses pas
Pour aller à sa Chacunière,
Adieu donc, messieurs des Etats (6).

Un bon poète breton du XIX^e siècle, Frédéric Le Guyader (Frédéric Fontenelle), a résumé en un sonnet le but

(6) *Chansons choisies* de M. de Coulanges, p. 58, 59, 60.

poursuivi, lors de la tenue des Etats à Vitré, par le duc de Chaulnes et ses amis :

LES ETATS A VITRE

Ici, grâce aux Etats, la vie a quelques charmes.
Au théâtre, à côté du divin Pomenars,
Andromaque nous a tiré plus de six larmes.
C'est assez honorer des acteurs campagnards.

De Chaulnes nous a fait quérir par ses gendarmes (7)
Pour un souper avec des prélats léonards (8).
A voir tous ces Bretons boire comme des Carmes,
Les galas du monsieur ont l'air de traquenards.

Ils lui boivent son vin comme de l'eau de Forge (9).
Mais de Chaulnes saura leur faire rendre gorge.
Pour plumer ces oisons, il faut le verre en main.

Ivrognes, mes amis, videz le vin par tonnes,
Nous allons faire brèche à vos bourses bretonnes.
Aujourd'hui, l'on vous soûle... On vous pendra demain.

Frédéric FONTENELLE (F. LE GUYADER).

M^{me} de Sévigné en veut aux Bretons, elle épouse le ressentiment des ancêtres de son mari.

Grâce aux intrigues du roi de France Louis XI, « les Bretons, nous dit Frain (10), se partagent en deux camps : avec le duc et Landais, ceux qui veulent coûte que coûte sauvegarder l'indépendance du pays; dans l'autre parti, les Bretons pressés de devenir Français ».

Allusions aux lettres :

(7) Lettre de M^{me} de Sévigné du 26 août 1671, écrite dans le cabinet de M^{me} de Chaulnes.

(8) Lettre de la même, du 23 septembre 1671 : « Ce pauvre petit abbé de Montigni, évêque de Léon... »

(9) Lettre du 12 août 1671.

(10) FRAIN, *Aux Rochers et autour des Rochers*. Vitré, Gilles, 1909.

Sévigé est contre le duc, contre Landais. Et cela est tout naturel, il était déjà plus français que breton : français par les Rohan et les Rieux, ces grands seigneurs que Landais veut abattre; français par les parents de sa femme; français par ceux de ses amis qui avaient voulu livrer la Bretagne à la France au traité de Montargis.

Landais savait tout cela. Il n'ignorait pas que Sévigé était de ceux qui avaient voulu s'emparer du duc et pendre haut et court le Vitréen, défenseur de la patrie, d'humble origine, devenu homme d'Etat, et quel homme d'Etat!

Il fallait faire des exemples, réprimer une révolte qui n'avait que trop duré, punir les coupables.

Landais fit abattre les bois de la terre de Cesson, démolir le manoir de Sévigé, condamner Guillaume de Sévigé à la peine de mort, confisquer ses biens.

Le factieux dut quitter Cesson pour le Chastelet, en Balazé, d'abord, pour les Rochers ensuite.

Quelle honte pour la marquise (sans marquisat) quand elle se remémorait les termes de l'arrêt ducal :

« Défense de s'entremêler pour les conjurés, de leur bailler, prêter ou porter or, argent, vivres, habillements de guerre, de leur mener chevaux ou autres montures, de les loger eux et leurs soutiens, mandons de les saisir de corps et de nous les amener sous bonne garde. »

Aussi ne sommes-nous pas étonné de l'attitude de la marquise quand, deux siècles plus tard, éclata la révolte.

« Pour quelque cause et prétexte que ce soit, il ne sera fait aucune levée de deniers dans la province, sans le consentement exprès des Etats et la vérification aux cours souveraines de cette province. »

Contrats de 1532 et de 1716.

« Malgré les engagements pris à l'égard de la Bretagne par le roi de France sur le plan fiscal, on assista, dès l'origine de l'union, à une politique d'assimilation du duché au reste du pays. Bien que le consentement des Etats fut, en principe, requis, le roi prit de très bonne heure l'habitude de se passer d'eux. »

André TANGUY,

le Destin français de l'Armorique,
(1957, p. 369-370).

« ... Cette ville de Vitré, poste avancé d'une province qui, dans sa réunion volontaire à la France, avait stipulé le maintien de ses franchises... »

DE LA PLESSE,
maire de Vitré, 10 septembre 1843.

IX

LA REVOLTE DU PAPIER TIMBRÉ SES CAUSES





QUE signifiait cette révolte : la « révolte du Papier timbré » ? Quelles en étaient les causes ?

Le 4 août 1532, les Etats de Bretagne aliénaient l'indépendance du duché. En retour, le roi de France, François I^{er}, promulguait ce qu'on a appelé le « contrat d'union », reconnaissant entre autres droits à la province :

I. — Aucune somme de denier ne pourra être imposée aux Bretons si préalablement elle n'a été demandée aux Etats d'icelui pays et par lui octroyée ;

II. — La justice sera maintenue « en la forme et manière accoutumée », les diverses juridictions conservées et les justiciables ne pourront jamais être entraînés à plaider hors de Bretagne, sauf le cas d'appel ressortissant au Parlement de Paris ;

III. — Les « bénéfices ecclésiastiques ne pourront être attribués par le roi qu'à des Bretons ».

Jusqu'à Louis XIV ces clauses de contrat furent observées. Mais le Roi-Soleil avait de grands besoins d'argent. Il établit donc nombre d'impôts et de taxes nouvelles : réformation des eaux et forêts en 1663 ; recherches de la noblesse ; réformation des Domaines ;

devoirs de contrôle et leur augmentation; devoir d'affirmation, francs fiefs taxés d'office; établissement du papier timbré à 1 sol la feuille, en 1672; monopole du tabac, à 20 sols la livre, en 1675; marque de la vaisselle d'étain à 1 sol la pièce. Ces trois dernières taxes atteignent en Bretagne toutes les classes de la population.

Or, ces trois impôts, vaisselle d'étain, papier timbré, tabac, avaient été appliqués à la Bretagne sans avoir au préalable été soumis à l'examen des Etats, contrairement aux clauses du contrat de 1532.

Aux Etats de 1673, deux députés firent remarquer que les subsides demandés, que certains impôts étaient contraires aux droits des Bretons. Le duc de Chaulnes les fit arrêter.

Les Communautés de Ville demandèrent donc au gouverneur d'intervenir auprès du roi et de demander le retrait, la suspension ou tout au moins la modération des nouveaux impôts. Ce fut accordé en 1674, mais ces impôts rétablis en 1675.

La foule des contribuables se fâcha.

Le 11 avril 1675, elle pille le bureau de tabac de la place du Champ-Jacquet à Rennes, le bureau central du contrôlé, fait un feu de joie des registres, envahit au palais le bureau du Papier timbré.

Comme il fallait s'y attendre, à cette foule de Rennais justement atteints dans leurs droits se mêle la lie de la population. La révolte s'étend et s'aggrave.

Or, à ce moment, n'étaient présents à Rennes ni le gouverneur de la province, ni le lieutenant général de la province, ni le gouverneur de la ville et pas de troupe.

Les troubles s'étendent à Nantes, Vannes, Quimper, Châteaulin, Guingamp. Le gouverneur de Chaulnes fait enfin venir des troupes. On arrête quelques personnes

à Guingamp qui furent jugées, condamnées et, sans qu'elles puissent faire appel, pendues.

La révolte se généralise. Toutes les campagnes de Châteaulin se groupent sous la direction du notaire Le Balp, de Pleyben. Le motif est toujours le même : les trois taxes illégalement appliquées, mais aussi la crainte de l'établissement d'un impôt sur le sel, impôt dont la Bretagne est exempte.

Une seconde sédition éclate à Rennes le 8 juin et se prolonge les 9, 10 et 11. Le duc de Chaulnes fait venir des troupes de Nantes. Elles entrent et défilent dans les rues de Rennes « en grand appareil de guerre, la mèche allumée par les deux bouts, marchant quatre de front (1) ».

Elles prétendent s'introduire à l'Hôtel de Ville et y remplacer la milice bourgeoise. Celle-ci, forte de son droit et de ses prérogatives, proteste. Les bourgeois de Rennes prennent fait et cause pour leur milice.

Le lendemain, tous les Rennais s'arment, outrés des prétentions de la troupe amenée de Nantes. Ils vont trouver le duc de Chaulnes, demandant le retrait des soldats. Le gouverneur est injurié et menacé. On lui jette des pierres.

Enfin le renvoi des troupes est ordonné.

Tel fut le début de cette tentative de révolution qui devait se prolonger pendant quelques mois. Elle avait pour seule cause la non-observation par le gouvernement royal de l'une des clauses du contrat de 1532, confirmation des contrats antérieurs passés entre Anne de Bretagne et Charles VIII d'abord, puis le 7 juillet 1499 entre la même et le roi Louis XII, qui, tous les trois,

(1) A. de LA BORDERIE, *la Révolte du Papier timbré, 1675*. Saint-Brieuc, Prud'homme, éd., 1884.

garantissaient à la Bretagne le maintien de sa constitution (2).

Au cours des siècles qui suivront, jusqu'au xx^e siècle inclus, on retrouvera les mêmes protestations et les mêmes réclamations concernant le respect des clauses desdits contrats.

Témoins les conventions passées entre France et Bretagne, les protestations des corps constitués bretons.

Le contrat de 1532 est renouvelé en 1716 :

« ART. XXI. — Accordent Nos Seigneurs les Commissaires (du Roi) que, *pour quelque cause et prétexte que ce soit*, il ne sera fait aucune levée de deniers dans la Province, sans le consentement exprès des Etats et la vérification aux Cours souveraines de cette province. » (Le Parlement et la Chambre des Comptes.)

Les protestations des corps constitués bretons contre la violation du contrat se multiplient jusqu'à la Révolution : remontrances du Parlement de Bretagne des 23 août 1759, 11 août 1764, 18 novembre 1768, 16 février 1788; protestations des 15 mai 1788, 20 mai 1788, 20 juin 1788; remontrance du Parlement du 24 juillet 1788; protestations des 31 août 1788, 7 janvier 1789, 5 avril 1789, 6 mars 1789, 12 mai 1789, 17 décembre 1789.

Au xix^e siècle, ces protestations se continuent. A Vitré même, c'est, le 10 septembre 1843, le maire, M. de La Plesse, qui le rappelle au duc et à la duchesse de Nemours dans son discours de bienvenue :

« Cette ville de Vitré, poste avancé d'une province qui, dans sa réunion volontaire à la France, avait stipulé le maintien de ses franchises... »

(2) J. CHOLEAU, *la Bretagne à la conquête de ses droits méconnus (Réveil Breton, années 1941 et 1942)*.

« Les bons pâtiront pour les méchants, mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille hommes qui sont à Rennes, sous MM. de Fourbin et de Vins, ne m'empêchent point de me promener dans mes bois qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuses... »

M^{me} de Sévigné à sa fille,
le 20 octobre 1675.

« Pour nos soldats, on gagnerait beaucoup qu'ils fissent comme vos cordeliers : ils s'amuse à voler, et mirent l'autre jour un petit enfant à la broche; mais d'autres désordres, point de nouvelles. »

M^{me} de Sévigné à sa fille,
le 5 janvier 1676.

X

SON ATTITUDE DEVANT LA REPRESSION



C'EST le 16 avril 1675 qu'éclatent les troubles de Rennes, et le 9 juin qu'il est jeté des pierres dans la direction du gouverneur. Depuis plus d'un an M^{me} de Sévigné est absente de Bretagne; elle réside d'ordinaire à Paris.

Mais elle semble très au courant et très vite de ce qui se passe chez nous.

Le 19 juin, elle écrit de Paris à sa fille :

« ... Il y a bien de petites tranchées en Bretagne; il y a même à Rennes une colique pierreuse. M. de Chaulnes voulut par sa présence dissiper le peuple : il fut repoussé à coups de pierres; il faut avouer que tout cela est bien insolent... »

Des raisons de cette colique pierreuse, pas un mot.

Elle reviendra sur cet incident dans une autre lettre à la même du 3 juillet (éd. Gérard-Gailly), datée de Paris :

« J'irai voir ces coquins qui jettent des pierres dans le jardin du patron... On dit qu'il y a de cinq à six cents bonnets bleus qui auraient bien besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler. La Haute-Bretagne est sage et c'est mon pays. »

Le 24 juillet, de Paris toujours, à sa fille :

« ... Nous ne voulons pas nous aller jeter dans la fureur qui agite notre province. Elle augmente tous les jours. Ces démons sont venus piller et brûler jusqu'au près de Fougères : *c'est un peu trop près des Rochers*. On a recommencé à piller un bureau à Rennes. M^{me} de Chaulnes y est à moitié morte des menaces qu'on lui fait tous les jours; on me dit hier qu'elle étoit arrêtée, même les plus sages l'ont retenue et ont mandé à M. de Chaulnes, qui est au Fort-Louis, que si les troupes qu'il a envoyées quérir ici par un nommé Beaumont (que j'ai vu) font un pas dans la province, ils mettront en pièces M^{me} de Chaulnes... Si Beaumont s'en retournoit sans être accompagné, il seroit déchiré en rentrant dans la province : la pensée qu'il est allé demander des troupes fait un terrible effet contre le gouverneur et contre lui; cependant, ils ont eu raison, car dans l'état où sont les choses, il ne faut pas de remèdes anodins... Ils sont six ou sept mille dont le plus habile n'entend pas un mot de français... Ce n'est pas sans déplaisir que je retarde mon voyage... » (Ed. Gérard-Gailly.)

Du 26 juillet, à la même :

« La Bretagne est plus enflammée que jamais... »

Du 6 août, au comte de Bussy-Rabutin :

« ... Il y a quatre mille hommes commandés par M. de Fourbin. La question est de savoir l'effet de cette punition. Je l'attends, et si le repentir prend à ces mutins, et qu'ils rentrent dans leur devoir, je reprendrai le fil de mon voyage et j'y passerai une partie de l'hiver. »

A sa fille, de Livry, le 21 août :

« Ne craignez rien de notre guerre de Bretagne, ce n'est plus rien du tout : fiez-vous à ma poltronnerie, je crois que je m'en irai avec le grand d'Harouys... »

A la même, Paris, 9 septembre :

« Notre province est plus calme que la Saône. »

A la même, de la Silleraye, 24 septembre :

« Nos pauvres bas-Bretons, à ce que je viens d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *mea culpa* : c'est le seul mot de françois qu'ils sachent; comme nos François qui disoient qu'en Allemagne, on ne disoit pas un mot de latin à la messe, que *Kyrie eleison*. On ne laisse pas que de pendre ces pauvres bas-Bretons; ils demandent à boire et du tabac (et qu'on les dépêche), et de Caron, pas un mot. »

C'est-à-dire : de l'autre vie, pas un mot.

Faut-il nous arrêter là? Car le mois d'octobre la voit en Bretagne à son château des Rochers, et de là elle continue ses lettres à sa fille et à quelques amis.

A la même, des Rochers, 9 octobre :

« M. de Chaulnes amène quatre mille hommes à Rennes pour punir cette ville; l'émotion y est grande et la haine incroyable de toute la province contre le gouverneur... »

« Nous ne savons plus quand on tiendra nos Etats. »

A la même, des Rochers, 13 octobre :

« M. de Chaulnes est à Rennes avec beaucoup de troupes. Il a mandé que si on sortoit, ou qu'on fît le

moindre bruit, il ôteroit pour dix ans le Parlement de cette ville; cette crainte fait souffrir. Je ne sais point encore comment ces gens de guerre en usent à l'égard des pauvres bourgeois. Nous attendons à Vitré M^{me} de Chaulnes, qui vient voir la princesse; nous sommes en sûreté sous ses auspices, mais je vous assure que quand il n'y auroit que moi M. de Chaulnes prendroit plaisir à me considérer : c'est la seule occasion où je pourrois répondre de lui... »

« ... Toute notre province est si fort occupée des punitions que l'on y fait, que l'on ne fait point de visites; et sans vouloir contrefaire la dédaigneuse, j'en suis extrêmement aise. Vous souvient-il quand nous trouvions qu'il n'y avoit qu'une méchante compagnie, par la joie du départ? C'est un plaisir que je n'aurois pas cette année. »

A la même, des Rochers, 16 octobre :

« M. de Chaulnes est à Rennes avec les Fourbin et les Vins, et quatre mille hommes; on croit qu'il y aura bien de la penderie. M. de Chaulnes y a été reçu comme le roi; mais comme c'est la crainte qui a fait changer leur langage, M. de Chaulnes n'oublie point toutes les injures qu'on lui a dites, dont la plus douce et la plus familière étoit *gros cochon*, sans compter les pierres dans sa maison et dans son jardin, et des menaces dont il paroisoit que Dieu seul empêchoit l'exécution; c'est cela qu'on va punir. »

A la même, des Rochers, 20 octobre :

« M. de Chaulnes est à Rennes avec quatre mille hommes; il a transféré le Parlement à Vannes, c'est

une désolation terrible. La ruine de Rennes emporte celle de la province. M^{me} de Marbeuf est à Vitré : elle m'a fait mille amitiés de M^{me} de Chaulnes et des compliments de M. de Vins, qui veut me venir voir. Il s'en faut de beaucoup que je n'aie peur de ces troupes, mais je prends part à la tristesse et à la désolation de toute la province. On ne croit pas que nous ayons d'États, et si on les tient, ce sera pour racheter encore les édits que nous achetâmes deux millions cinq cent mille livres il y a deux ans, et qu'on nous a tous redonnés, et on y ajoutera peut-être encore de mettre à prix le retour du Parlement à Rennes. M. de Montmoron s'est sauvé ici, et chez un de ses amis, à trois lieues d'ici, pour ne point entendre les pleurs et les cris de Rennes, en voyant sortir son cher Parlement. Me voilà bien Bretonne, comme vous voyez; mais vous comprenez bien que cela tient à l'air que l'on respire, et aussi à quelque chose de plus; car, de l'un et l'autre, toute la province est affligée... »

Des Rochers, au comte de Bussy-Rabutin et à M^{me} de Bussy, 20 octobre :

« Cette province est dans une grande désolation. M. de Chaulnes a ôté le Parlement de Rennes pour punir la ville; ces messieurs sont allés à Vannes, qui est une petite ville où ils seront fort pressés. Les mutins de Rennes se sont sauvés il y a longtemps. Les bons pâtiront pour les méchants; mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille hommes de guerre qui sont à Rennes, sous MM. de Fourbin et de Vins, ne m'empêchent point de me promener dans mes bois, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuses... »

A M^{me} de Grignan (extraits).

« Aux Rochers, dimanche 27 octobre (1675).

« M^{me} de Chaulnes et la petite personne (1) sont venues voir la princesse de Tarente à Vitré. D'abord cette duchesse m'envoie un compliment fort honnête, disant qu'elle me viendrait voir. J'y fus dîner le lendemain; elle me reçut avec joie et m'entretint deux heures avec affectation et empressement, pour me conter toute leur conduite depuis six mois, et tout ce qu'elle a souffert, et les horribles périls où elle s'est trouvée. Elle sait que je trafique en plusieurs endroits et que je pouvois avoir été instruite par des gens qui m'auroient dit le contraire; je la remerciai fort de sa confiance et de l'honneur qu'elle me faisoit de me vouloir instruire. En un mot, cette province a grand tort; mais elle est rudement punie, et au point de ne s'en remettre jamais. Il y a cinq mille hommes à Rennes, dont plus de la moitié passera l'hiver : *ce sera assez pour y faire des petits*, comme dit le maréchal de Grammont. MM. de Fourbin (2) et de Vins (3) s'ennuient fort de leur emploi : ce dernier m'a accablée de compliments; je crois qu'il viendra ici. Ils s'en retourneront dans quinze jours, mais toute l'infanterie demeurera. On a pris à l'aventure vingt-cinq ou trente hommes que l'on va pendre. On a ôté le Parlement; c'est le dernier coup; car Rennes sans cela ne vaut pas Vitré. M^{me} de Tarente nous a sauvés des contributions. Je ne veux point dire ce que M. de Chaulnes m'a mandé, quand je serois seule dans le pays,

(1) M^{lle} de Murinais.

(2) Fourbin, capitaine lieutenant des mousquetaires du roi.

(3) De Vins, Jean de La Garde, marquis d'Agoult.

et comme il ménage Sévigné, qui est aux portes de Rennes. Tous ces malheurs retardent toutes les affaires et achèvent de tout ruiner. Je fus coucher à ma tour; dès huit heures du matin, ces deux bonnes princesse et duchesse étoient à mon lever... Je paye mes ouvriers en blé, et ne trouve rien de solide que de s'amuser, et de se détourner de la triste méditation de nos misères... »

A la même (extraits).

« Aux Rochers, mercredi 30 octobre (1675).

« Voulez-vous savoir des nouvelles de Rennes? Il y a toujours cinq mille hommes, car il en est venu encore de Nantes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois; et si on ne les trouve dans vingt-quatre heures, elle sera doublée et exigible par les soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir, sur peine de la vie, de sorte qu'on voyoit tous ces misérables, vieillards, femmes accouchées, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher. On roua avant-hier un violon qui avoit commencé la danse et la pillerie du papier timbré; il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville, comme ceux de Josserand à Aix. Il dit en mourant que c'étoient les fermiers du papier timbré qui lui avoient donné vingt-cinq écus pour commencer la sédition, et jamais on n'en a pu tirer autre chose. On a pris soixante bourgeois; on commence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres; et surtout de respecter les gouverneurs et

les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures, et de ne point jeter des pierres dans leur jardin...

« ... Je reviens à notre Bretagne : tous les villages contribuent pour nourrir les troupes, et l'on sauve son pain en sauvant ses denrées; autrefois on les vendait, et l'on avoit de l'argent; mais ce n'est plus la mode, on a changé tout cela. M. de Molac (4) est retourné à Nantes. M. de Lavardin (5) vient à Rennes. Tout le monde plaint bien M. d'Harouys; on ne comprend pas comment il pourra faire, ni ce qu'on demandera aux Etats, s'il y en a. Enfin vous pouvez compter qu'il n'y a plus de Bretagne, et c'est dommage... »

A la même.

« Aux Rochers, dimanche 3^e novembre (1675).

« M. et M^{me} de Chaulnes ne sont plus à Rennes. Les rigueurs s'adouçissent; à force d'avoir pendu, on ne pendra plus; il ne reste que deux mille hommes à Rennes; je crois que Fourbin et Vins s'en vont par Nantes; Molac y est retourné. C'est M. de Pomponne qui a protégé le malheureux dont je vous ai parlé. Si vous m'envoyez le roman de votre premier président, je vous enverrai, en récompense, l'histoire lamentable, avec la chanson, du violon qui fut roué à Rennes... »

(4) Marquis de Molac, gouverneur de Nantes, lieutenant général du roi en Bretagne.

(5) Lavardin (marquis de), lieutenant général du roi en Bretagne, commissaire du roi aux Etats.

A M. et M^{me} de Grignan.

« Aux Rochers, mercredi 6^e novembre (1675).

« Si vous voyiez l'horreur, la détestation, la haine qu'on a ailleurs pour le gouverneur, vous sentiriez la douceur d'être adorée partout. Quels affronts! quelles injures! quelles menaces! quels reproches, avec de bonnes pierres qui volent autour d'eux! Je ne crois pas que M. de Grignan voulût cette place à de telles conditions : son étoile est bien contraire à celle-là.

« ... Puisque vous ne me plaignez pas quand je suis entourée de troupes, et que vous croyez que la confiance que j'ai n'est pas fondée sur ma sûreté, vous aurez pitié de moi en apprenant que nous avons à Rennes deux mille cinq cents hommes de moins : cela est bien cruel, après en avoir eu cinq mille... »

Le 13 juin 1685, longtemps après, elle écrivait aussi :

« En vérité, j'aime ces bons gouverneurs, je ne comprends point comment on peut les haïr. Je serois ingrate si je ne les aimois; tous les ingrats qu'ils ont fait en ce pays me font horreur. »

A M^{me} de Grignan.

« Aux Rochers, ce mercredi 13^e novembre (1675).

« Les Etats s'ouvriront demain à Dinan. Tout ce pauvre Parlement est malade à Vannes; Rennes est une ville déserte. Les punitions et les taxes ont été cruelles; il y auroit des histoires tragiques à vous conter d'ici à demain.

« ... Ce que vous dites de M. de Chaulnes est admirable. On roua hier tout vif à Rennes un homme qui confessa avoir eu le dessein de le tuer. C'est le dixième qui a eu ce dessein; pour celui-ci il méritoit bien la mort. Les médecins de ce pays-ci ne sont pas si complaisants que ceux de Provence, qui accordent par respect à M. de Grignan qu'il a la fièvre; ceux-ci compteroient pour rien une fièvre pourpreuse au gouverneur, et nulle considération ne pourroit leur faire avouer que son mal fût dangereux. On vouloit, en exilant le Parlement, les faire consentir que pour se racheter on bâtit une citadelle à Rennes; mais cette noble compagnie voulut obéir fièrement et partit plus vite qu'on ne vouloit; car tout se seroit tourné en négociation; mais on aime mieux les maux que les remèdes... »

A la même.

« Aux Rochers, dimanche 17 novembre (1675).

« Voici des nouvelles de notre province; j'en ai reçu des lettres, un fagot; des Boucherat, Lavardin, Harouys; ils me rendent compte de tout. M. de Harlays (6) demanda trois millions, chose qui ne s'est jamais donnée que quand le roi vint à Nantes; pour moi, j'aurois cru que ç'eût été pour rire. Ils promirent d'abord, comme des insensés, de les donner, et en même temps M. de Chaulnes proposa de faire une députation au roi, pour l'assurer de la fidélité de la province, et de l'obligation qu'elle lui a d'avoir bien voulu envoyer ses troupes pour les remettre en paix, et que la noblesse n'a eu nulle part aux désordres qui sont arrivés... »

(6) Harlays, commissaire du roi aux Etats de Bretagne.



Château des Rochers, Vitré

« Les bons pâtiront pour les méchants; mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille hommes de guerre qui sont à Rennes, sous MM. de Fourbin et de Vins, ne m'empêchent pas de me promener dans mes bois, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuses. »

Marie de RABUTIN-CHANTAL.



Madame de Sévigné



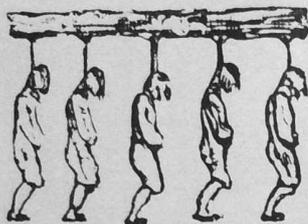
Madame de Grignan

« Vous savez combien j'aime votre beauté. On trouve
joli visage, et si doux et si régulier... Vous êtes fâché
rangée, j'en suis ravi... Je ne comprends pas ce que

me trouver bien habile en Provence d'avoir fait un si
que votre nez ne soit pas de travers, et moi, qui suis
peuvent faire avec moi mes paupières bigarrées... »

Lettre de M^{me} de Sévigné à sa fille, du vendredi 27^e février 1671.
(Ed. Gérard-Gailly, la Pléiade, t. I, 1953.)

Gravures extraites de l'ouvrage : *Sévigné et Maintenon (Mesdames de)*.
Leur esprit, ou choix de ce qu'il y a de plus piquant dans leurs lettres.
(Paris, 1894, 2 volumes in-18.)



« On a pris à l'aventure vingt ou trente hommes que l'on va pendre... On commence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres; et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures, et de ne point jeter des pierres dans leur jardin... »

Marie Rabutin-Chantal.



L'écartèlement après le supplice de la roue

« ... Nous ne sommes plus si roués; un en huit jours, seulement pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paroît maintenant un rafraîchissement... »

Marie Rabutin-Chantal.

A la même.

« Aux Rochers, dimanche 24 novembre (1675).

« Vous me parlez bien plaisamment de nos misères; nous ne sommes plus si roués; un en huit jours, seulement, pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paroît maintenant un rafraîchissement: j'ai une tout autre idée de la justice depuis que je suis en ce pays; vos galériens me paroissent une société d'honnêtes gens, qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce. Nous vous en avons bien envoyé par centaines; ceux qui sont demeurés sont plus malheureux que ceux-là. Je vous parlois des Etats, dans la crainte qu'on ne les supprimât pour nous punir, mais nous les avons encore, et vous voyez même que nous donnons trois millions, comme si nous ne donnions rien du tout; nous nous mettons au-dessus de la petite circonstance de ne les pouvoir payer; nous les traitions de bagatelle. Vous me demandez si tout de bon nous sommes ruinés; oui et non: si nous voulions ne point partir d'ici, nous y vivons pour rien, parce que rien ne se vend; mais il est vrai que pour de l'argent, il n'y en a plus en cette province. »

A la même.

« Aux Rochers, dimanche 1^{er} décembre (1675).

« Voilà la pauvre Gascogne bien malmenée, aussi bien que nous. On nous envoie encore six mille hommes pour l'hiver; si les provinces ne faisoient rien de mal à propos, on seroit bien assez embarrassé de toutes ces troupes. »

A M^{me} de Grignan et à M^{lle} Montgobert.

« Aux Rochers, mercredi 4^e décembre (1675).

« Nous sommes toujours dans la tristesse des troupes qui nous arrivent de tous côtés avec M. de Pommereuil. Ce coup est rude pour les grands officiers; ils sont mortifiés à leur tour, c'est-à-dire le gouverneur, qui ne s'attendoit pas à une si mauvaise réponse sur le présent de trois millions. M. de Saint-Malo est revenu; il a été mal reçu aux Etats. On l'accuse fort d'avoir fait une méchante manœuvre à Saint-Germain et qu'il devoit du moins demeurer, après avoir mandé ce malheur en Bretagne, pour tâcher de ménager quelque accommodement. Pour M. de Rohan, il est enragé et n'est point encore revenu; peut-être qu'il ne reviendra pas. »

A M^{me} de Grignan.

« Aux Rochers, (ce) 8^e décembre (1675).

« A peine ma lettre a-t-elle été partie, qu'il est (arrivé) à Vitré huit cents cavaliers, dont la princesse est bien mal contente. Il est vrai qu'ils passent; mais ils vivent, ma foi, comme dans un pays de conquête, nonobstant notre bon mariage avec Charles VIII et Louis XII. Les députés sont revenus de Paris. Monsieur de Saint-Malo (7), qui est Guémadeuc, votre parent, et sur le tout une *linotte mitrée*, comme disoit M^{me} de Choisy, a paru aux Etats, transporté et plein des bontés du roi, et surtout des honnêtetés particulières qu'il a

(7) Sébastien de Guémadeuc, évêque de Saint-Malo.

eues pour lui, sans faire nulle attention à la ruine de la province, qu'il a apportée agréablement avec lui. Ce style est d'un bon goût à des gens pleins de leur côté du mauvais état de leurs affaires. Il dit que Sa Majesté est contente de la Bretagne et de son présent, qu'il a oublié le passé et que c'est par confiance qu'il envoie ici huit mille hommes, comme on envoie un équipage chez soi quand on n'en a que faire. Pour M. de Rohan, il a des manières toutes différentes, et qui ont plus de l'air d'un bon compatriote... »

A la même.

« Aux Rochers, mercredi 11^e décembre (1675).

« Venons aux malheurs de cette province : tout y est plein de gens de guerre. Il y en aura à Vitré, malgré la princesse; Monsieur l'appelle sa bonne, sa chère tante; je ne trouve pas qu'elle en soit mieux traitée. Il en passe beaucoup par La Guerche, qui est au marquis de Villeroi, et il s'en écarte qui vont chez les paysans, les volent et les dépouillent. C'est une étrange douleur en Bretagne que d'éprouver cette sorte d'affliction, à quoi ils ne sont pas accoutumés. Notre gouverneur a une amnistie générale; il la donne d'une main, et de l'autre, huit mille hommes, qu'il commande comme vous; ils ont leurs ordres. M. de Pommereuil vient; nous l'attendons tous les jours; il a l'inspection de cette petite armée et pourra bientôt se vanter d'y joindre un assez beau gouvernement. C'est le plus honnête homme du monde et le plus bel esprit de la robe; il est fort de mes amis; mais je doute qu'il soit aussi bon à l'user que votre intendant, que vous avez si bien apprivoisé; je crains qu'on ne le change... »

A la même.

« Aux Rochers, dimanche 15^e décembre (1675).

« Nos Etats sont finis; il nous manque neuf cent mille francs de fonds; cela me trouble, à cause de M. d'Harouys (8). On a retranché toutes les pensions et gratifications à la moitié. M. de Rohan n'osoit, dans la tristesse où est cette province, donner le moindre plaisir; mais Monsieur de Saint-Malo, *linotte mitrée*, âgé de soixante ans, a commencé... Vous croyez que c'est les prières des quarante heures? C'est le bal à toutes les dames et un grand souper; ç'a été un scandale public. M. de Rohan, honteux, a continué, et c'est ainsi que nous chantons en mourant, semblables au cygne; car mon fils le dit. Où il l'a lu? C'est sur la fin de Quinte-Curce... »

A la même.

« Aux Rochers, dimanche 22^e décembre (1675).

« Je suis venue ici, ma fille, pour voir M^{me} de Chaulnes et la petite personne, et M. de Rohan, qui s'en vont à Paris. M^{me} de Chaulnes m'a écrit pour me prier de lui venir dire adieu ici; elle devoit venir dès hier et l'excuse qu'elle prit, c'est qu'elle croignoit d'être volée par les troupes qui sont par les chemins, et aussi que M. de Rohan l'avoit priée d'attendre à aujourd'hui : et cependant, chair et poisson se perdent; car dès jeudi on l'attendoit. Je trouve cela un peu familier, après avoir mandé elle-même positivement qu'elle viendrait. M^{me} la

(8) D'Harouys, trésorier des Etats de Bretagne, cousin des Sévigné.

princesse de Tarente ne trouve pas ce procédé d'un trop bon goût; elle a raison; mais il faut excuser des gens qui ont perdu la tramontane : c'est dommage que vous ne sentiez la centième partie de ce qu'ils ont souffert ici depuis un mois. Il est arrivé dix mille hommes dans la province, dont ils ont été aussi peu avertis et sur lesquels ils ont autant de pouvoir que vous; ils ne sont en état de faire ni bien ni mal à personne. M. de Pomme-reuil est à Rennes avec eux tous; il est regardé comme un dieu, non pas que tous les logements ne soient réglés dès Paris; mais il punit et empêche le désordre : c'est beaucoup. »

A la même.

« Aux Rochers (ce) 29^e décembre (1675).

« Elle (la princesse de Tarente) est bien affligée des troupes qui sont arrivées à Vitry; elle espéroit, avec raison, d'être exemptée; mais voilà un bon régiment dans sa ville; ç'eût été une chose plaisante si ç'eût été le régiment de Grignan... »

A la même.

« Aux Rochers, dimanche 5^e janvier (1676).

« Pour nos soldats, on gagneroit beaucoup qu'ils fissent comme vos cordeliers : ils s'amuse à voler, et mirent l'autre jour un petit enfant à la broche; mais d'autres désordres point de nouvelles... M. de Chaulnes m'a écrit qu'il vouloit me venir voir... »

LES PENDAISONS DU COSQUER
(1675)

Sous forme de lettre à M^{me} de Sévigné

« Une forêt de potences s'éleva dans tout
le pays bas-breton. »

De CARNE.

Décidément, nos bas-Bretons en font de belles;
Comme à Rennes, comme à Vitré, comme à Combourg,
Nos rustres ont osé se frotter aux gabelles;
Le clocher de Combrit et celui de Lambour
Ont donc été rasés, pour punir les rebelles.

Sa Majesté Louis Quatorze fit savoir
Que les clochers sont bons pour les villes loyales,
Que les bourgs révoltés n'en doivent point avoir,
Et les voilà tombés sous les foudres royales.
Consolons-nous : ceux-ci n'étaient pas beaux à voir.

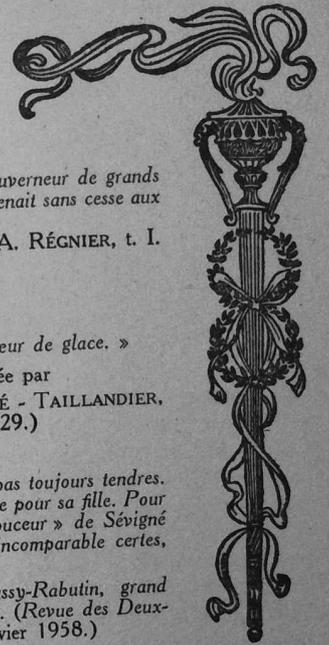
De plus, le roi, dans sa paternelle colère,
A rempli de pendus les bois de nos cantons,
Chaque arbre est devenu fourche patibulaire.
Au château du Cosquer, on ne voit que Bretons
Tirant la langue, au croc, dans les bois séculaires.

Cela ne sent pas bon. Et c'est fort répugnant.
— Belle matière à mettre en prose de marquise. —
Venez donc savourer tout ce pays saignant.
Puis contez-nous cela, dans une lettre exquise
Qui fasse rire un peu madame de Grignan.

Frédéric FONTENELLE (Frédéric LE GUYADER).

Le clocher de Combrit a été relevé; mais celui de
Pont-L'Abbé-Lambour n'a jamais été reconstruit (9).

(9) Note du poète, p. 279, *Ere Nouvelle*. Paris, Lemerre, 1896.



« Il n'y avait pas chez le gouverneur de grands
festins sans elle... La duchesse venait sans cesse aux
Rochers. »

A. RÉGNIER, t. I.

M^{me} de Sévigné :

« J'ai l'esprit éclairé et le cœur de glace. »

(Citée par

M^{me} SAINT-RENÉ - TAILLANDIER,
p. 29.)

« ... Les Rabutin n'étaient pas toujours tendres.
Quant à celle-ci, elle ne l'est que pour sa fille. Pour
le reste de l'humanité, la « douceur » de Sévigné
n'est qu'un exercice de style, incomparable certes,
mais fort peu convaincant. »

Jean ORIEUX, *Bussy-Rabutin, grand
seigneur disgracié*. (*Revue des Deux-
Mondes*, 1^{er} janvier 1958.)

XI

LE POUR ET LE CONTRE



AINSI que le lecteur a pu s'en rendre compte, nous avons reproduit seulement de chaque lettre les parties qui avaient trait à la révolte du Papier timbré.

On nous reprochera peut-être de n'avoir pas publié les lettres entières. Il nous eût fallu pour cela des volumes. Chaque lecteur pourra facilement comparer nos textes à ceux des lettres en compulsant l'ensemble de celles-ci dans les bibliothèques publiques. Disons seulement que nos textes sont presque toujours ceux de l'édition de Gérard-Gailly (1). Nous avons choisi cette édition qui reproduit des lettres absentes des éditions précédentes.

On nous reprochera « d'avoir mal compris une phrase égarée dans l'immensité de son œuvre ou de l'avoir dénaturée à plaisir (2) », ou, comme le dit Ana-

(1) *Madame de Sévigné, Lettres*, t. I, II et III, 1644 à 1675 et 1676 à 1684. Ed. de la Pléiade, 1953-1955-1957.

(2) G. GARREAU, discours lors de l'inauguration de la statue de Vitré.

tole Le Braz (3), « d'être de ceux qui lisent et qui savent ou croient savoir de quel rare écrivain il est question ».

Hélas! nous avons été et nous demeurons, en Bretagne et hors de Bretagne, Bretons ou non Bretons, un certain nombre qui, nous inclinant devant l'œuvre littéraire de M^{me} de Sévigné, condamnent ses jugements sur nos ancêtres, sur ceux-là qui protestèrent contre l'injustice, la mauvaise foi et la répression de 1675.

Nous sommes, lettrés ou illettrés, de la race de ceux qui, au xv^e siècle, étaient aux côtés de Pierre Landais contre les grands seigneurs traîtres à leur pays et à leur duc; qui, au xviii^e siècle, à l'aurore de la Révolution, épaulaient le Tiers-Etat contre l'oppression des deux autres ordres; et, quelques années plus tard, marchaient avec les nobles et les prêtres contre la Révolution, continuatrice de l'œuvre des de Chaulnes; et depuis, pour la Bretagne debout contre la Bretagne à genoux.

Nous ne sommes pas les seuls, comme on pourra le voir. Mais nous rappellerons d'abord les éloges qui ont été prodigués à la marquise. Comme ils sont plus connus que les blâmes, nous abrègerons, donnant, de chaque écrivain, le principal.

LES DEFENSEURS.

De tous les écrivains qui tentèrent d'excuser M^{me} de Sévigné de son attitude en 1675, ce fut très certainement M. Pocquet du Haut-Jussé qui le fit avec le plus d'ardeur. Il lui consacre dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne* tout un cha-

(3) A. LE BRAZ,

pitre ayant pour titre *Madame de Sévigné et la Bretagne* (4).

Et voici les explications qu'il présente à la défense de l'épistolière. Parlant de l'une des lettres adressées à M^{me} de Grignan, il écrit :

« On oublie trop que M^{me} de Sévigné écrivait à la femme d'un gouverneur de province et que toutes les critiques émises contre M. de Chaulnes seraient retombées sur M. de Grignan. On oublie que la poste n'était pas toujours sûre et qu'on ne se risquait guère à médire des grands dans une lettre... »

Il en est de même à notre époque et le cabinet noir existe encore de nos jours. Si M^{me} de Sévigné écrivait uniquement pour sa fille, il y avait quelque chance pour que ses propos demeurent inconnus. Si elle écrivait, comme certains l'ont supposé, pour la galerie, il y avait danger pour elle à médire du gouverneur de Bretagne, ce qui d'ailleurs n'excuserait pas ses propos. Le plus simple n'eût-il pas été pour elle, si elle avait quelque crainte, de ne point parler de la révolte et de la répression?

Jacquinet (5) dit de ses lettres et de leur publicité de son vivant : « Souvent, quand une lettre charmante, comme elle en écrivait tant, avait été lue par le parent ou l'ami auquel elle s'adressait, celui-ci en parlait, la montrait, la prêtait. Elle n'ignorait point ces indiscretions et ne s'y opposait pas. Il y avait ainsi des lettres d'elle qui couraient de main en main et qu'on désignait

(4) *Mélanges Sévigné, Mémoires...* etc., t. VII, 1926, 2^e partie.

(5) SUARD, *Lettres de Madame de Sévigné*, notice de JACQUINET, Paris, Firmin Didot, 1856, p. 21.

par un nom tiré de ce qui en faisait le sujet principal ou le trait le plus saillant... »

Et François Mauriac, de son côté, écrit : « Pascal ne savait pas qu'il écrivait les *Pensées de Pascal*. M^{me} de Sévigné n'ignore à aucun moment qu'elle écrit les *Lettres de Madame de Sévigné*, qu'elles seront lues, commentées, portées aux nues par la bonne compagnie dont elle est l'orgueil et la joie. Elle sait aussi qu'elle ne triomphe que parce qu'elle est naturelle : la bride sur le cou. Mais l'esprit souffle où il veut et la marquise sait où elle va. Ce naturel surveillé me retient sans tout à fait me plaire. Il y a, en dépit de tout ce brillant et de tout ce tendre, je ne sais quoi de sec et de dur chez elle, et même, par éclat, de féroce (6). »

M. Pocquet trouve très naturels les nouveaux impôts : « Les édits de Colbert sur le tabac, le papier timbré, la marque de l'étain et des métaux précieux... étaient des traits de génie, et la meilleure preuve, c'est que la France en vit encore aujourd'hui... »

Peut-être... Mais ces impôts, Colbert n'avait pas le droit de les appliquer à la Bretagne sans le consentement des Etats, ce qu'il oublia de leur demander...

Le Contrat d'Union liait l'une et l'autre des parties : Bretagne et France. Arthur de La Borderie le définissait, ce contrat, fort justement quand il écrivait que « c'était un traité solennel, un contrat authentique et librement consenti par deux parties entièrement maîtresses d'elles-mêmes dont chacune, ayant accepté des

(6) François MAURIAC, *la Dame au nez carré* (*Figaro littéraire*, 12 janvier 1957).

charges déterminées en vue de bénéfices correspondants, ne pouvait se délier sans délier l'autre (7) ».

« Le grand homme d'Etat, continue M. Pocquet, avait le droit d'appliquer son idée aux provinces. »

Eh oui ! mais pas à la Bretagne, puisque le contrat disait très clairement qu'il ne pouvait être établi aucun impôt nouveau sans le consentement des Etats de Bretagne.

Qu'étaient les révoltés ?

« Ils n'étaient pas Bretons », dit-il.

Mais alors, de quelle nationalité ? Français ?

« C'étaient des canailles (8) sans aveu, des vagabonds inconnus, des gens ramassés qui n'étaient point du pays, des coupe-jarrets, des bandes de malandrins, des bandits de sac et de corde, qui grouillent dans les bas-fonds des grandes villes et accourent là où naît le

(7) Jean CHOLEAU, *la Bretagne à la conquête de ses droits méconnus* (*Réveil Breton* n° 28, 1941; n° 30, 31, 32, 33, 1942; n° 35, 1943).

(8) Ce mot de « canaille », le duc de Chaulnes l'employait déjà à leur sujet quand il écrivait au syndic de la Communauté de la ville de Vannes, le 17 mai 1676, à la suite des factions, cabales et assemblées secrètes faites depuis peu de jours par le sénéchal de cette ville : « J'ai bien du déplaisir que les soulèvements qui sont arrivés dans Rennes et dans Nantes y fassent marcher un corps de 2.000 hommes de pied et 800 chevaux pour en chastier les coupables, et comme Sa Majesté me commande de les employer où ses édits n'auront pas été exécutés, et que je serai bien aise de vous délivrer d'un aussi grand malheur que vous attirerait l'insolence de la canaille, si vous ne vous en rendez les maîtres, vous me ferez savoir précisément de quoi je puisse répondre au roi, etc... »

L'auteur de l'étude, GUYOT-JOMARD (Notes historiques extraites des archives municipales de Vannes, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1880, 2^e semestre), fait justement remarquer que ces « factions, cabales et assemblées secrètes de 1675 ne sont que les premiers grondements de ce volcan qui allait, le siècle suivant, projeter dans le monde : les droits de l'homme, le pacte d'union, la Fédération, la République... »

désordre. Ils forcent les paysans à marcher avec eux sous peine de mort. »

Puisqu'ils étaient Français, c'était donc des compatriotes des de Chaulnes, des de Vins, des Fourbin, de M^{me} de Sévigné elle-même et de la grande majorité de son « domestique ».

S'ils étaient Français, qui donc les avait envoyés en Bretagne dans le but de fomenter des désordres, désordres qui justifieraient l'envoi de milliers de soldats ?

S'ils étaient Bretons, comme tout le laisse croire, il se pourrait qu'il y eût parmi eux des gens de sac et de corde. De ces gens-là il y en avait certainement aussi parmi les gens du roi. Ceux qui violaient les femmes, faisaient rôtir les petits enfants, ne devaient pas être sans reproche.

L'un de mes amis, aujourd'hui décédé, qui avait été mêlé quelque peu aux agissements autonomistes de la dernière guerre, à qui je reprochais les gens tarés qui s'étaient mêlés à d'honnêtes Bretons, me répondait : « On ne fait pas de révolution avec de petits saints. »

Mais, vagabonds et canailles, tous les révoltés « n'étaient qu'une infime minorité » ? Oui, sans doute. Dans toutes les révolutions on compte à peine vingt pour cent d'agissants ; le reste de la population attend, pour choisir et agir, qui l'emportera des deux partis aux prises. Il en était au xvii^e siècle comme il en est au xx^e.

La Chouannerie et, durant la dernière guerre, les résistants ne groupèrent, ne réunirent qu'une faible partie de la population, et parmi eux il n'y eut pas que de petits saints.

Selon M. Pocquet du Haut-Jussé, M^{me} de Sévigné

n'a rien vu, rien entendu. Ce qu'elle raconte sur la répression de Rennes se compose de « on-dit ».

Et pourtant, à l'appui de ses dires, elle cite son amie M^{me} de Marbeuf, témoin de ce qui s'était passé à Rennes. Quel intérêt avait celle-ci à raconter des faits qu'elle avait vus et qui « faisaient pâmer de rire » la divine marquise ?

D'Eugène Geruzel (9) :

« Il ne lui manque aucune des qualités de son sexe : enjouée, tendre, rêveuse, compatissante, au sourire si souvent mêlé de larmes, esprit railleur sans amertume, badin sans licence comme sans prudence, religieux sans bigoterie, toujours simple, vive et naturelle, n'a d'excès que dans l'amour maternel, d'emportement que contre la déraison et la mauvaise foi... Elle écrivait : « La déraison me pique et la mauvaise foi m'offense. »

De E. de Corgnac (10) :

« Ce qui la distingue particulièrement, c'est une sensibilité momentanée qui s'émeut de tout, se répand sur tout... »

De M^{me} la présidente Brisson (opinion citée par Charles Nodier) (11) :

« ... Elle joignoit à ces rares qualités le cœur le plus tendre, le plus sincère, le plus éloquent qui fût jamais. Ce cœur pouvoit devenir l'écueil de sa vie, mais il ne s'ouvrit qu'à l'amitié, elle en porta le sentiment au plus haut degré ; ce sentiment sublime et délicieux répandoit

(9) *Histoire de la Littérature française*, t. II, Paris, Perrin, 1885.
 (10) *Lettres de Madame de Sévigné*, Limoges, Ardent et C^{ie}.
 (11) *Lettres de Madame de Sévigné*, t. I, p. 25.

sur tout ce qui venoit d'elle le charme qu'elle éprouvoit elle-même... »

D'Yvonne Pirat (12) :

« Bien que le cœur de M^{me} de Sévigné fût tout occupé par l'affection de sa fille, elle y faisait tout de même une place à l'amitié. Ses amis dans le malheur, surtout, ont sa prédilection. » (P. 35.)

De Maurice Montigny (13) :

« M^{me} de Sévigné, dont le cœur était bien placé, n'était pas de celles qui jettent la pierre à l'ami malheureux... »

Du baron Walckenaer (14) :

« Toutes les affections, toute la sensibilité de cette âme aimante s'étaient concentrées sur ses enfants, et plus particulièrement sur sa fille.

« On a cru qu'il y avait chez elle, à cet égard, défaut de sincérité, ou tout au moins exagération, et il devait en être ainsi... »

« Je ne prétends pas... qu'on doive trouver les expressions de sa tendresse aussi naturelles que si elles étaient celles d'un amant à sa maîtresse, quoique cependant elles soient aussi tendres, aussi passionnées, quoiqu'elles soient l'expression d'un sentiment aussi vrai et aussi durable... »

(12) *La Petite-Fille d'une grande Sainte, Madame de Sévigné; sa Spiritualité*. Avignon, Aubanel, 1936.

(13) *En voyageant avec Madame de Sévigné*. Paris, Champion, 1920.

(14) *Mémoire touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, marquise de Sévigné, durant le ministère du cardinal Mazarin et la jeunesse de Louis XIV, suivi de notes et classement*. Paris, Firmin-Didot, 1856, t. II.

Le Grand Arnauld reprochait à M^{me} de Sévigné d'avoir fait de sa fille son idole et il l'avait surnommée « la jolie païenne »...

De Lya Berger (15) :

« La terre des Rochers était bien faite pour séduire une femme dont l'âme était simple, profonde et délicate... Là elle fut non seulement la marquise séduisante à laquelle le monarque lui-même tenait à faire son brin de cour, mais encore, mais avant tout la femme, l'être de sensibilité, de tendresse, de poésie, l'épouse, la mère, l'aïeule qui, sans nul souci d'étiquette ou de fausse dignité, aime, souffre, espère ou se souvient... »

Bourde de La Rogerie, qui fut archiviste d'Ille-et-Vilaine, était normand. Il a publié nombre d'études très érudites sur la Bretagne. Sa vie, à Rennes, se passait des Archives à son restaurant, de la salle de son restaurant à son bureau des Archives (16).

L'âme et le caractère des Bretons lui étaient inconnus. Un jour qu'à son bureau, nous lui parlions d'un érudit breton qui, malheureusement, a dispersé sa prose sans rien laisser, il nous répondit : « Ah ! oui, Le Berre, un barde ! » de cet air dédaigneux qu'aurait eu M^{me} de Sévigné. Mais, plus tard, quand il l'eut mieux connu, il l'apprécia davantage. Que dit-il ?

« M^{me} de Sévigné a plusieurs fois parlé malicieusement des Bretons ; elle les aimait cependant, et quelques

(15) *Un Pèlerinage à la terre des Rochers (la France contemporaine, février 1908)*.

(16) *BOURDE DE LA ROGERIE, Terres et Seigneuries de la famille de Sévigné*. Mémoire de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Bretagne, 1926, t. VII, 2^e partie.

jours après avoir raconté avec une légèreté excessive les incidents de la révolte de 1675, elle se proclama « bien bretonne » lorsqu'elle vit toute la province consternée par la rigueur de la répression (27 octobre 1675). Les Bretons lui ont pardonné ses plaisanteries : la Ville de Vitré lui a érigé une statue ; plusieurs villes ont une « rue Sévigné » ; en joignant son nom au nom communal, les habitants de la commune rurale de Cesson, où elle eut des fermiers qu'elle traita sans rudesse, lui ont rendu un hommage discret et durable. »

Nous verrons plus loin par quels procédés fut acquise la somme exigée pour cette érection. Bourde de La Rogerie nous dit lui-même que Cesson avait demandé à porter le nom de Cesson-lès-Rennes, puis de Cesson-sur-Vilaine, mais que la Municipalité dut accepter le nom de Cesson-Sévigné, suggéré, sinon imposé par la Préfecture.

Vraiment M. de La Rogerie minimise à l'extrême l'attitude de l'épistolière : ce n'est selon lui que malices, plaisanteries, légèreté. Qu'il est regrettable pour lui qu'il n'ait pas vécu davantage parmi les Bretons !

Les écrivains dont nous venons de citer l'opinion ne sont pas bretons, sauf un ; ceux qui vont suivre ne le sont pas davantage. Ces derniers ont, sans doute, le tort de ne pas partager sur M^{me} de Sévigné, principalement sur son attitude lors de la révolte du Papier timbré, l'avis d'écrivains qui signent A. Régnier, M^{me} de La Fayette, Emile Deschanel, René Doumic, Geruzel, Brisson, Charles Nodier, Yvonne Pirat, Maurice Montigny, Walckenaer, Lya Berger et Bourde de La Rogerie. Sans doute certains ont-ils déclaré, avec MM. Poquet du Haut-Jussé, Charles Le Goffic et Anatole Le Braz, que ceux dont l'opinion suit n'avaient pas lu ou

mal lu les lettres, ou, s'ils les avaient lues, c'était avec une prévention secrète.

Et ce reproche peut paraître étonnant quand il s'adresse à des écrivains qui s'appellent Bussy-Rabutin, Saint-René-Taillandier, de Jouy, Louis du Bois, Sainte-Beuve, Sonnié-Moret, Jean Frolo, François Mauriac, comte de Walsh, Paul Lecour, Jean Orioux, Gérard-Gailly.

LES HÉSITANTS.

D'autres, tels A. Régnier, G. Brunet, Vallery-Radot, André Hallays, J. Calvet, sont hésitants. Ils ne veulent pas prendre parti et savamment mélangent éloges et critiques.

Sur les affaires de Bretagne et l'attitude de M^{me} de Sévigné, A. Régnier fournit des explications, voire des justifications qui ne nous échapperont pas :

« Son cœur est bon, mais son esprit est léger.

« Pour bien comprendre ce que M^{me} de Sévigné a écrit sur les cruels traitements dont la Bretagne fut accablée, il faut savoir à quel point de vue elle était placée pour en juger, quelles étaient ses relations avec ce pays, quelles liaisons elle y avait avec ceux qui le gouvernaient.

« Elle se trouvait, par ses amitiés, ... dans la plus grande intimité avec le gouvernement même de la Bretagne.

« Il n'y avait pas chez le gouverneur de grand festin sans elle. La duchesse venait sans cesse aux Rochers. Les femmes de ce pays paraissaient toutes fort sottes

à des personnes habituées à Paris et à la Cour, et il semblait qu'il n'y eût à Vitré que M^{me} de Sévigné (17). »

Régnier ne répond qu'imparfaitement aux questions qu'il pose et nous aurions été heureux qu'il nous définisse les relations avec le pays.

Son amie, M^{me} de La Fayette, dans *Princesse de Clèves*, dit :

« Votre cœur est sans doute un bien qui ne se peut mériter; jamais il n'y en eut un si généreux, si bien fait et si fidèle. Il y a des gens qui vous soupçonnent de ne pas le montrer toujours tel qu'il est; mais au contraire, vous êtes si accoutumée à n'y rien sentir qui ne vous soit honorable, que même vous y laissez voir quelquefois ce que la prudence vous obligerait à cacher (18)... »

De M^{me} de La Fayette, sautons à l'un des derniers en date, *Emile Deschanel*, de l'Académie française :

« Son esprit est léger, mais son caractère est sûr, son cœur bon et généreux... Elle ne sait pas résister aux malheurs. Elle court à la souffrance comme d'autres aux plaisirs, aux vives clartés, aux amours... »

Gabriel Brunet (19) tente de l'excuser :

« Le danger du badinage, c'est qu'il masque parfois la sensibilité et la bonté naturelle. Il donne à l'occasion, aux esprits qui s'y adonnent, une apparence de

(17) A. RÉGNIER, *les Grands Ecrivains de France, Madame de Sévigné*, t. I.

(18) Renaud de Sévigné, oncle de M^{me} de Sévigné, avait épousé Isabelle Péna, mère de M^{lle} de La Vergne qui devint par son mariage la future M^{me} de La Fayette. (BOURDEAULT, p. 85.)

(19) *Evocations littéraires*. Ed. Prométhée, 1930, 3^e éd.

sécheresse dont il ne faut pas toujours être dupes. Le badinage sur les mutins de Bretagne, par exemple, a quelquefois caché aux yeux de l'avenir la bonté de la marquise, attestée par de nombreux faits. Il reste d'ailleurs à savoir si ce badinage sur la répression des émeutes n'était pas destiné à faire passer des détails très scabreux donnés par la belle-mère d'un lieutenant-général du roi. » (P. 16.)

Exercice bien difficile auquel se livre Gabriel Brunet et quelque peu aussi *Vallery-Radot* (p. 306) :

« Elle eut aussi sur le cœur ces paysans de Bretagne qui, écrasés d'impôts, s'étaient révoltés... »

« Ce qui ferait croire à une plaisanterie inhumaine de la comtesse (de Grignan) et à une déplorable complaisance de la marquise, c'est qu'on trouve plus loin une page où apparaît nettement la dissonance entre la pensée réelle de M^{me} de Sévigné et cette triste concession (p. 303).

« On ne peut faire un crime à ceux qui ont exalté, approuvé ou défendu un acte qui était la conséquence lamentable d'un système de centralisation politique et religieuse... »

Notons encore une fois ici que la révolte de 1675 n'eut pas lieu parce que les paysans bretons étaient écrasés d'impôts, mais parce qu'ils ne devaient pas payer des impôts décrétés par le gouvernement royal avant d'avoir été soumis à l'examen et au consentement des États de Bretagne.

De René Dounic et L. Levrault :

« ... Est-ce bien M^{me} de Sévigné qui écrivait : « Les mutins de Rennes se sont sauvés, il y a longtemps ;

« ainsi les bons pâtiront pour les méchants, mais je
« trouve tout fort bon. »

« Hélas ! oui. Il faut entendre sur quel ton badin elle parle de gens qu'on pend et qu'on roue. La grande dame ne pouvait comprendre. Admettons qu'en la circonstance, elle obéit à ses préjugés aristocratiques et à sa tendre affection pour le gouverneur. Cela explique sa conduite sans l'excuser... »

« ... Elle n'eut point la large humanité de notre siècle, mais elle fut dévouée pour les siens. Quelle sollicitude et quelle tendresse ! »

D'André Hallays :

« Nous sentons que, sans la désapprouver, elle trouve la répression trop dure. » (P. 194.)

Et l'auteur tente, en quelques pages, de la justifier de ce qu'on lui reproche en Bretagne.

Puisque l'occasion s'en présente, rappelons, au sujet d'André Hallays : en 1914 parut sous sa signature un ouvrage, fort bien écrit d'ailleurs, intitulé *De Bretagne en Saintonge*, édité chez Perrin. Près de cinquante pages sont consacrées à la région de Vitré et principalement à la dame de Sévigné, sous le titre : *Madame de Sévigné en Bretagne*. Cette partie de son livre avait fait l'objet de feuilletons au *Journal des Débats* dont il était l'un des collaborateurs.

Parlant du château de Vitré, il écrivait (p. 48) :

« Vitré, aujourd'hui, a perdu la plus grande partie de ses vieilles murailles du moyen âge, mais a gardé son magnifique château — scandaleusement restauré, —

ses porches de bois, ses balcons couverts, ses pignons revêtus d'ardoises, ses maisons sculptées de la Renaissance. »

Le texte des articles passa, partiellement, dans le livre. Mais à cette époque Vitré avait à sa tête un maire autoritaire, sénateur, qui prétendait faire plier sous sa loi tout le monde. Or il était l'auteur, avec l'architecte des monuments historiques, du plan de restauration du château. Je veux dire qu'il avait imposé ses idées à l'architecte qui avait dû s'incliner, doté Vitré d'un Hôtel de Ville, à l'intérieur du château : scandale au point de vue architectural.

Aussi se précipita-t-il aux bureaux du *Journal des Débats* pour protester contre la malheureuse phrase d'Hallays et pour en exiger la suppression. Trop tard, hélas ! Tout ce qu'il put obtenir de la Direction, ce fut que l'auteur ajouterait quelques lignes à son livre (c'était en 1913, après l'érection de la statue de Vitré) qui justifieraient le projet de statue.

De J. Calvet :

« On n'a pas oublié de quel ton détaché et ironique elle parle des vilains de Bretagne qu'on va pendre. Cette légèreté est fâcheuse pour sa mémoire. Et je ne prétends pas excuser ces propos, mais les expliquer en disant qu'elle est égarée par son affection pour M. de Chaulnes que ces vilains avaient molesté, et que, marquise du XVII^e siècle, elle était incapable de s'apitoyer sur la souffrance des gens du peuple... »

De M^{me} Saint-René-Taillandier :

« ... Elle épouse les griefs de M. de Grignan, jusqu'à détester l'évêque de Marseille, M. de Forbin-Janson,

qui met toute sa finesse, son talent réel à capter l'affection des Provençaux. Tant qu'il s'opposera à M. de Grignan, elle le haïra. M. de Grignan représente le roi et ses exigences; l'évêque, pasteur des âmes, prétend représenter le peuple et ses doléances. Il prend sa défense aux Etats quand le gouverneur vient demander les onéreux « dons gratuits » dont il suggère le chiffre toujours trop élevé selon l'évêque. » (P. 84-85.)

En Bretagne, contre les Etats, se dressent le gouverneur et le roi. M^{me} de Sévigné est pour le roi, contre les Etats.

« Si elle n'aime pas la Cour, elle aime le roi, ses traits de bonté, les marques d'affection qu'il sait donner la touchent... » (P. 109.)

« A Vitré, la voilà de toutes les fêtes. Il est vrai qu'elle est utile au service du roi, car elle se dépense pour dérider les députés bretons. Or, il est nécessaire au gouvernement de répandre autour de lui une atmosphère de cordialité, si possible de gaieté, et ce n'est pas facile avec les Bretons. »

Paul Janet (p. 38) tente de rejoindre Gabriel Brunet :

« On regrette d'avoir à dire que M^{me} de Grignan plaisantait avec sa mère des exécutions de Bretagne : « Vous me parlez fort plaisamment de nos misères; « nous ne sommes plus si roués; la penderie me paraît « maintenant un rafraîchissement. » Cependant ces plaisanteries elles-mêmes étaient-elles bien des plaisanteries et n'avaient-elles pas quelques dessous de cartes? »

LES ADVERSAIRES.

De Jouy, qui est membre de l'Académie française, et *Louis du Bois* sont parmi les premiers écrivains du XIX^e siècle connaissant la Bretagne qui ont porté un jugement sur M^{me} de Sévigné, non en tant qu'épistolière, mais en tant que femme.

Le premier naquit à Jouy, près de Paris; le second à Lisieux. Le premier en 1764; le second en 1773. Ils ne sont donc pas bretons et l'on ne saurait leur reprocher un patriotisme ombrageux.

Tous les deux, au début de leur vie, ont épousé les idées de la Révolution. Tous les deux, l'âge venu, se sont assagis.

Il était donc intéressant de connaître leur opinion.

Le premier écrit :

« Les contemporains (de l'épistolière) nous ont laissé de cette femme célèbre deux portraits tout à fait différents. Bussy-Rabutin, son parent, nous la représente comme une femme coquette, vaine et frivole, cherchant à allier la retraite avec le monde, le plaisir avec la vertu, fière comme une parvenue, médisante comme une dévote et toujours occupée de produire de l'effet à la Cour, où l'enivre un seul regard du monarque, au point de lui faire perdre l'esprit.

« M^{me} de La Fayette nous montre en elle une femme dont l'esprit embellissait encore la figure, elle lui donne une grande âme, un noble caractère et la loue généreusement de toutes les qualités du cœur.

« Pourquoi balancerai-je à dire que le portrait

qu'en fait le comte de Bussy me semble plus près de la vérité que celui qu'a tracé M^{me} de La Fayette?

« ... Ce qui frappera surtout dans ses lettres, c'est la fausseté des jugements, le peu d'élévation dans les idées et le défaut total de sensibilité... Son enthousiasme maternel a plus souvent sa source dans son esprit que dans son cœur. Sans doute on se révoltera contre un reproche de tout point contraire à l'opinion reçue, mais du moins je fais preuve de bonne foi en promettant d'y revenir si l'on me montre, dans les huit volumes des lettres de M^{me} de Sévigné, un seul passage évidemment empreint de cette sensibilité, de cet amour de l'humanité qui nous fait compatir aux maux des autres... »

Et ailleurs :

« ... Comme je n'avais rien de mieux à faire, je me saisis au hasard de l'un des volumes (des *Lettres*) qui étaient sous ma main (il était en visite aux Rochers), avec le désir toutefois d'y rencontrer quelques-unes des pages écrites des Rochers. Par malheur, je suis tombé sur celle où il est dit que « le bon duc de Chaulnes allait « pendillant les pauvres paysans bas-bretons, lesquels « étaient assez mal avisés pour ne pas vouloir de la « gabelle (20)... »

Louis du Bois (21) est un Normand de Lisieux, où il est né en 1773, moins de cent ans après les affaires bretonnes de 1675. En 1833, il est sous-préfet de Vitré où il restera jusqu'à la fin de 1839. On l'enverra, en

(20) E. de Joux, *l'Hermite en Bretagne*, t. V. Paris, Pillet aîné, n° 1, novembre 1819, éd. de 1825.

(21) Louis du Bois, *Madame de Sévigné et sa correspondance relative à Vitré et aux Rochers*. Paris, 1838, in-8°.

même qualité, à Châteaulin, poste qu'il refuse, tout près de ce Pleyben où Le Balp prend la tête de la première révolte. Entre temps, il marie sa fille au peintre graveur Tancrede Abraham, de Vitré, dont la famille est originaire de Quimper.

Historien, fondateur du premier journal de Vitré, *le Vitréen*, il publie, de cette cité, la première *Histoire*. Au cours de ses séjours en Haute et Basse-Bretagne, il notera des souvenirs de la révolte qui, cent quinze ans auparavant, allait mettre la Bretagne à feu et à sang, aussi bien en Cornouaille qu'au pays de Rennes. Il est le premier écrivain qui parlera, en connaissance de cause, de la protestation sanglante de 1675, dont les petits-fils des révoltés lui transmettront la tradition.

Voyons donc ce qu'il dit de certaines lettres de l'épistolière.

Sur la lettre du 24 septembre 1675 (à M^{me} de Grignan, la Silleraye) :

« On n'obtint la soumission qu'à force d'exécutions par la corde et par la roue... Tant de calamités, loin d'exciter la sensibilité de M^{me} de Sévigné, ne lui inspirèrent que des plaisanteries exprimées avec une légèreté inconcevable (22). »

Sur la lettre du 20 octobre 1675 (des Rochers, à M. le comte de Bussy-Rabutin et à M^{lle} de Bussy) :

« La légèreté avec laquelle M^{me} de Sévigné parle et va parler de ces supplices, qui ne se bornèrent pas à

(22) *Le Vitréen*, n° 13, 26 novembre 1837.

des penderies, ne dépose pas, nous le répétons, en faveur de sa sensibilité (23). »

Il continue :

« Il fallait avoir de singulières dispositions pour parler ainsi.

« Il semble qu'elle eût été capable de dire au duc de Chaulnes, à propos de ces pauvres gens :

... Canaille, sottè espèce,
Vous leur fites, seigneur,
En les *pendant*, beaucoup d'honneur.

« Il paraît que la corde et même la roue jouèrent un grand rôle en cette douloureuse époque. Dans une lettre du 13 novembre 1675, M^{me} de Sévigné annonce que la veille on avait roué vif un homme à Rennes, et que c'était le dixième qui confesse le dessein de tuer le gouverneur.

« Il est pénible d'être obligé de douter de la justice de ces exécutions, la plupart atroces, en songeant aux formes de la procédure criminelle de ce temps, et surtout au peu de confiance qu'inspirent les déclarations arrachées par la torture de la question soit ordinaire, soit extraordinaire... »

Et Du Bois fait remarquer :

« Il ne faut pas s'y tromper; *ma Bretagne* ne veut pas dire *ma chère Bretagne*, car elle a la dureté de dire, le 24 avril 1671, qu'elle méprisait la Bretagne. »

(23) *Le Vitréen*, 21 janvier 1838.

De *Sainte-Beuve* (24) :

« Il est une seule circonstance où l'on ne peut s'empêcher de regretter que M^{me} de Sévigné se soit abandonnée à ses habitudes moqueuses et légères; où l'on se refuse absolument à entrer dans son badinage et où, après avoir recherché toutes les raisons atténuantes, on a peine encore à le lui pardonner : c'est quand elle raconte si gaiement à sa fille la révolte des paysans bas-bretons et les horribles sévérités qui la réprimèrent. Tant qu'elle se borne à rire sur les Etats, des gentilshommes campagnards et de leurs galas étourdissants, et de leur enthousiasme à tout voter entre midi et une heure, et de toutes les autres folies du *prochain* de Bretagne, après dîner, cela est bien, cela est d'une solide et légitime plaisanterie, cela rappelle en certains endroits la touche de Molière. Mais du moment qu'il y a eu de petites *tranchées* en Bretagne, et à Rennes une *colique pierreuse*, c'est-à-dire que le gouverneur, M. de Chaulnes, voulant dissiper le peuple par sa présence, a été repoussé chez lui à coups de pierres; du moment que M. de Fourbin arrive avec six mille hommes de troupe contre les mutins, et que les pauvres diables, du plus loin qu'ils aperçoivent les troupes royales, se débarrassent par les champs, se jettent à genoux en criant *mea culpa* (car c'est le seul mot de français qu'ils sachent); quand pour châtier Rennes on transfère le Parlement à Vannes, qu'on prend à l'aventure vingt-cinq ou trente hommes pour les pendre, qu'on chasse et qu'on bannit toute une grande rue, femmes accouchées, vieillards, enfants, avec défense de les recueillir, sous

(24) *Lettres choisies de Madame de Sévigné*. Paris, Garnier, éditeur.

peine de mort; quand on roue, quand on écartèle, et qu'à force d'avoir écartelé et roué l'on se relâche et qu'on pend : au milieu de ces horreurs exercées contre des innocents ou de pauvres égarés, on souffre de voir M^{me} de Sévigné se jouer presque comme à l'ordinaire; on lui voudrait une indignation brûlante, amère, généreuse; surtout on voudrait effacer de ses lettres des lignes comme celles-ci : « Les mutins de Rennes se sont « sauvés il y a longtemps; ainsi les bons pâtiront pour « les méchants; mais je trouve tout fort bon, pourvu « que les quatre mille hommes de guerre qui sont à « Rennes, sous MM. de Fourbin et de Vins, ne m'empê- « chent point de me promener dans mes bois, qui sont « d'une hauteur et d'une beauté merveilleuses. » Et ail- « leurs : « On a pris soixante bourgeois; on commence « demain à pendre. Cette province est un bel exemple « pour les autres, et surtout de respecter les gouver- « neurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'in- « jures et de ne point jeter de pierres dans leur jar- « din. » Et enfin : « Vous me parlez bien plaisamment « de nos misères; nous ne sommes plus si roués; un en « huit jours seulement pour entretenir la justice; la « penderie me paroît maintenant un rafraîchissement. »

« Le duc de Chaulnes, qui a provoqué toutes ces ven- geances, ne baisse pas pour cela d'un cran dans l'amitié de M^{me} de Sévigné; il reste toujours pour elle et M^{me} de Grignan *notre bon duc* à tour de bras; bien plus, lorsqu'il est nommé ambassadeur à Rome et qu'il part du pays, « il laisse toute la Bretagne en *tristesse* ».

« Nous regrettons qu'en cette occasion, le cœur de M^{me} de Sévigné ne se soit pas davantage élevé au-dessus des préjugés de son temps. » (P. 14.)

De Jean Frolo (25) :

« Il est en effet singulier, aujourd'hui, de voir avec quelle aisance souriante elle parlait des souffrances des paysans et de la férocité de la répression. Pas la moindre émotion; de la gaieté, au contraire, en racontant comment on rouait, on écartelait, on pendait, comment on chassait tous les habitants d'une rue de leurs maisons, en quelque état qu'ils fussent, avec défense, sous peine de mort, de les recueillir. Arrête-t-on, à l'aventure, une trentaine de malheureux pour les renvoyer à la potence, sans ombre de procès, sans se donner la peine de leur dire de quoi on les accuse, ceci ne la trouble guère, ne change pas le ton narquois de ses lettres.

« Il est difficile de ne pas être révolté de sa sécheresse et de son égoïsme quand elle écrit, sans embarras, en faisant allusion aux massacres des Bretons : « Des « bons pâtiront, peut-être, pour des méchants, mais je « trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille « hommes de guerre qui sont à Rennes, sous MM. de « Fourbin et de Vins, ne m'empêchent point de me pro- « mener dans mes bois qui sont d'une hauteur et d'une « beauté merveilleuses. »

« Même après si longtemps, on éprouve un senti- ment de gêne quand, au milieu de spirituels commé- rages, elle glisse cette phrase : « On a pris soixante « bourgeois, on commencera demain à pendre. Cette « province est d'un bel exemple pour les autres. » Et ailleurs : « Je ne plains point les Bretons. » Et plus loin ces lignes incroyablement dures, par lesquelles elle

(25) *Le Petit Parisien*, jeudi 20 octobre 1910.

donne à sa fille des nouvelles de ces soulèvements de malheureux dont tout le crime était d'avoir faim, en disant qu'on a cessé de rouer, qu'on pend seulement : « La penderie me paraît un bon rafraîchissement. »

« Il semble à lire ces pages de ses lettres qu'elle ait été dénuée de cœur et de pitié. C'était vraiment faire bon marché de tant de vies humaines sacrifiées. »

Funck-Brentano, dans sa préface au livre de P. Sonnié-Moret, écrit :

« ... Et la pensée de la belle marquise apparaît là en sa naïveté enfantine, en sa frivolité de grande dame qui ne se soucie guère des misères de ceux qui ne sont pas de son rang : pensées frivoles entre toutes, à moins qu'il ne s'agisse d'argent ou d'intérêt, car alors M^{me} de Sévigné devient subitement positive jusqu'à la cruauté... »

Les misères de ceux qui ne sont pas de son rang ?

« Vous accusez M^{me} de Sévigné d'être un agent du roi ? Comment alors expliquez-vous qu'elle prenne le parti de Nicolas Fouquet, surintendant des Finances, et de Simon Arnauld de Pomponne, accusés de concussion et disgraciés par l'autorité royale ? » A ceux-là je répondrai : « Comment expliquez-vous que dans ces deux affaires elle défende Fouquet et Pomponne alors que dans une affaire bien plus grave, puisqu'elle concerne une province entière, elle prend le parti du roi ? »

Les agents du pouvoir, quel qu'il soit, et quels qu'ils soient eux-mêmes, savent s'abriter derrière des attitudes susceptibles de tromper les uns et les autres. Aux uns et aux autres il faut savoir donner des gages et conserver les bénéfices qu'ils comportent.

Fouquet est l'un des amoureux, platonique, dit-on,

de la dame des Rochers ; Pomponne, l'ami de Fouquet. En ce temps-là comme maintenant, l'amour a des raisons que la raison ne connaît pas.

De P. Sonnié-Moret :

« ... et l'on a vu des moralistes mondains, comme Ernest Legouvé, aller jusqu'à représenter M^{me} de Sévigné, en son agitation stérile, son étroitesse d'horizon, son manque de cœur, ses médiocres et vaines ambitions, comme l'idéal de la femme française. Merci bien ! » (P. 6.)

Dans la *Nouvelle Revue*, M. Paul Lecour étudie un nombre respectable de lettres et conclut comme suit :

« Sa finesse qu'on vante cède souvent le pas à la grossièreté qu'on oublie. Ne se montre-t-elle pas gail-larde à souhait et joyeusement indécente ? Le tact lui fait défaut, non la vanité. Le sens de la mesure et de la délicatesse lui manque aussi. Nous la surprenons plaisantant, ironisant, lorsqu'il sied de se taire, sinon de s'attrister. Sa trop belle humeur joue des tours à sa raison. C'est que cette raison n'est point imprégnée de sensibilité, de cette sensibilité qui a sa source dans le cœur et non dans la tête. D'où les traits de cruauté et d'inhumanité qu'elle a l'inconscience de confesser. Hors pour sa fille et ses amis, son cœur ne battait guère. Elle était de celles qu'on prend par la flatterie et qui résistent à la pitié. Vilain défaut et qu'on ne saurait trop lui reprocher. Aussi ses biographes et ses thuriféraires les plus décidés n'ont-ils pas osé célébrer sa bonté, vertu essentielle, la meilleure. Elle possède néanmoins un grand charme, un charme indéniable qui vient de son

génie, mais qui n'est pas un rayon divin de l'âme. »

Et M. Lacour ajoute : « M. Emile Faguet, esprit pondéré, dit pourtant : « Ce fut une femme très bonne », mais il ne le démontre pas ; mieux, il met en doute sa pitié et signale la manière détachée et plaisante dont la marquise parle en vingt endroits des pendaisons des Bretons (26). »

Et voici l'opinion du dernier en date, et non des moindres : *François Mauriac* (27) :

« ... M^{me} de Sévigné écrira par exemple des troupes qui occupent et rançonnent la Bretagne (contre quoi elle peste) : « Pour nos soldats, ils s'amuse à voler et « mirent l'autre jour un petit enfant à la broche. » Cela suffit et elle enchaîne. L'horreur qu'elle ressent peut-être ne convient pas au langage épistolaire entre gens du monde. Et puis ce ton détaché est plaisant et fait rire. Et pour qui se gêner ? On est entre soi, dans le cercle de la bonne compagnie. Il n'y a point d'opinion publique à ménager. Toute la France tient dans un petit nombre de personnes que les « penderies » du duc de Chaulnes, bien sûr, ne concernent pas. M^{me} de Sévigné se réjouit fort de la prise d'une ville : « On croit avoir « acheté cette victoire : point du tout, ma belle, elle ne « nous coûte que quelques soldats, et pas un homme « qui ait un nom. Voilà ce qui s'appelle un bonheur « complet... »

Et François Mauriac tient compte du siècle. Il l'excuse presque d'être de son temps.

(26) Paul Lacour, *Nouvelle Revue*, 15 mai 1911.

(27) *La Dame au nez carré* (*Figaro littéraire*, 12 janvier 1957).

Domage que tous ceux-là, et nous avons cité pas mal d'opinions semblables, ne tiennent pas le même langage quand ils parlent de Pierre Landais qui, deux siècles plus tôt, avait fait pendre le chancelier Chauvin. Chose bizarre : ceux qui excusent la marquise condamnent âprement le chancelier, et tous les défenseurs de la marquise sont, pour Pierre Landais, des accusateurs. Il serait pourtant plus naturel d'excuser des actes du xv^e siècle que des actes du xvii^e!

M^{me} de Sévigné entretenait les meilleurs rapports avec MM. de Fourbin et de Vins, les chefs de l'armée chargée de châtier les révoltés. En aucune de ses lettres elle ne dit être intervenue près d'eux en faveur des Bretons révoltés...

De tous ceux-là, j'estime que c'est l'opinion de l'un de ses admirateurs, le *comte Walsh*, qui a le plus de poids (28) :

« En s'éloignant de la Bretagne, elle laissait la province couverte de troupes. L'esprit breton avait peine à se faire dépendant et obéissant, et le grand roi qui avait vaincu l'Allemagne en courant, trouvait des esprits indomptés au pays de Duguesclin et de Clisson. En lisant les lettres dans lesquelles M^{me} de Sévigné dépeint l'état de cette province agitée, on sent qu'elle n'était pas née dans la patrie de la duchesse Anne ; si elle eût été bretonne, il y aurait eu plus de tristesse dans ce qu'elle en écrivait, et des plaisanteries qui s'y trouvent ne s'y verraient pas. Avec le nom de son mari, elle aurait dû être moins parisienne ; *un nom oblige.* »

(28) WALSH, p. 363.

« J'ai l'esprit éclairé et le cœur de glace. »

Quel aveu plus net, quelle condamnation de sa conduite vis-à-vis des Bretons!

C'est consciente de ses sentiments envers tout un peuple, envers ses voisins de Bretagne, envers les Sévigné, parents de son mari, qu'elle écrit cette phrase.

Elle sait parfaitement qu'elle a un cœur qui ne s'attendrit pas devant les souffrances d'une population traquée par la soldatesque royale. Elle sait les raisons de la révolte de ce peuple. Sur tout cela elle est éclairée.

Mais, que voulez-vous, ce n'est pas sa faute si, devant les rigueurs de la répression, devant le petit enfant que des soudards mirent à la broche, devant toute une population rennaise jetée à la rue : femmes, enfants, vieillards; devant tous ces paysans que l'on pend aux grosses branches des chênes, de Pleyben à Rennes, de Haute et de Basse-Bretagne, ce n'est pas sa faute si son cœur demeure de glace!

Ses amis, ses défenseurs, reprocheront amèrement à Pierre Landais sa conduite, deux siècles auparavant, envers le chancelier Chauvin, mais ils n'auront pas un mot de blâme, de regret, pour l'attitude de l'amie des de Chaulnes envers ses compatriotes d'un jour, car elle prétend être devenue bretonne.

Que voulez-vous : son cœur est de glace. Elle l'a dit elle-même et, le disant, elle croit obtenir un pardon que nous lui refusons.

« Le Président du Comité expose que, malgré la très vive campagne menée dans la Presse par quelques membres de l'Union régionaliste bretonne, la souscription s'élève à... »

(Extrait du registre des procès-verbaux des séances du Comité, 18-11-1910.)

« Le Président constate avec regret que la souscription est loin d'avoir donné les résultats qu'il était permis d'en attendre.

« Il constate que, malgré une lettre personnelle adressée à tous les membres de la famille de Sévigné, aucun d'eux n'a répondu jusqu'ici à la demande de souscription. »

(Extrait du procès-verbal de la séance du 23-8-1911.)



XII

AUTOUR D'UNE STATUE

L

N 1910-1911, la revue mensuelle *le Clocher Breton*, qui avait comme collaborateurs tout ce que la Bretagne comptait en littérature, avait pour directeur M. Degoul, dit « Renan Saïb », professeur au lycée de Lorient, d'origine arverne.

Il prit parti lors de la campagne contre l'érection d'une statue à l'épistolière, et le numéro de décembre 1910 commença la publication de certaines lettres de M^{me} de Sévigné, comme nous le faisons ici.

Il nous a semblé que nous ne pouvions trouver de meilleur introducteur à cette dernière partie que l'auteur des lignes suivantes :

« Il est aisé d'interpréter à sa guise certains passages de sens obscur de M^{me} de Sévigné. On peut aussi relever — et il convient d'en tenir compte — quelques phrases élogieuses tombées de sa plume pour les gens qui l'entouraient et qu'elle a parfois appelés « mes Bretons ». Mais la question est de savoir si cela suffit pour mériter une statue en Bretagne... Pour notre part nous estimons qu'il faut être un peu plus ménager de telles glorifications publiques et qu'il convient de choisir mieux ceux qu'on veut proposer, en érigeant leur statue sur les places de nos villes bretonnes, à l'admiration ou à la reconnaissance du peuple breton.

« Encore une fois, qu'on dresse dans le parc des Rochers l'image de M^{me} de Sévigné, à titre de souvenir littéraire et sans que la Bretagne y soit pour autre chose que de se prêter à une hospitalité posthume, nul, sans doute, n'y trouvera à redire. Autre chose est de vouloir faire rendre un hommage breton à celle qui a écrit les lettres qui vont suivre.

« ... Pour éviter le reproche de vouloir égarer l'opinion en ne citant que des phrases tronquées, ce sont des fragments entiers de lettres que nous reproduisons. Il nous paraît d'ailleurs que c'est bien plus dans l'ensemble de ses lettres que dans telle ou telle phrase extraite pour les besoins de la cause qu'éclate l'indignité de M^{me} de Sévigné à être glorifiée en Bretagne par des Bretons. Il est frappant de voir la petite place qu'occupe la Bretagne au milieu de ses soucis personnels. Et si ce n'était qu'une petite place ! Si, dans cette petite place, on trouvait un mot, un vrai mot du cœur, un mot de dévouement — car, somme toute, on accordera bien, je pense, qu'un peu de dévouement breton pourrait être exigé de qui brigue une glorification publique bretonne ; — un mot même de sympathie nettement exprimée, un mot de courage, enfin ! Hélas ! c'est en vain, croyons-nous, qu'on l'y cherchera.

« Hâtons-nous de dire que nous n'avons pas à le reprocher à M^{me} de Sévigné. Elle n'était pas bretonne. Elle était l'amie du pouvoir royal et du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, collègue de son beau-fils, gouverneur de Provence, et l'on comprend la solidarité de ces familles de hauts fonctionnaires royaux. Elle ne devait rien ni à la Bretagne, ni au peuple breton. En toutes les critiques que nous faisons, il ne peut donc entrer la moindre part d'acrimonie ni de reproche. Elle

ne devait rien, c'est entendu ; la seule question à trancher est celle de savoir si la Bretagne lui doit quelque chose... »

...

Nous sera-t-il permis de citer quelques opinions d'il y a plus d'un siècle ? Déjà on s'occupait de la marquise à Vitré ; déjà on la jugeait sévèrement.

Nous extrayons d'un journal hebdomadaire de Vitré, *le Vitréen*, année 1838, le premier qui parut en cette ville, des critiques qui ne portent pas de signature, mais paraissent dues à l'une des rares personnes de la « société » qui collaboraient à ce journal royaliste.

Analysant les lettres de M^{me} de Sévigné, l'auteur écrit :

« Ces démonstrations militaires (lettre du 20 octobre 1675) avaient lieu à l'occasion des troubles ; elles furent suivies d'exécutions cruelles. La légèreté avec laquelle M^{me} de Sévigné a parlé de ces supplices, qui ne se bornèrent pas à des penderies, ne dépose pas, nous le répétons, en faveur de sa sensibilité.

« ... Il fallait avoir de singulières dispositions pour trouver ainsi tout fort bon. »

« Il est bien clair que M^{me} de Grignan n'était, pas plus que sa mère, sensible aux rigueurs et aux cruautés qui ne les atteignaient pas. Ces rigueurs étaient pourtant bien affreuses : il y avait à cette époque (selon la lettre du 20 décembre 1675) « dix à douze mille hommes « de guerre qui vivaient comme s'ils étaient encore au-delà du Rhin », et Dieu sait comme ils y avaient honnêtement vécu !... Quelques jours après, ils mirent un petit enfant à la broche... »

Le professeur Hémon, dans son discours de distribution de prix du lycée de Rennes, le 5 août 1876, s'exprime ainsi :

« Dès la fin du XVII^e siècle, la Bretagne était profondément divisée. M^{me} de Sévigné, qui devait peut-être à ses visites aux Rochers, près de Vitré, son vif sentiment de la nature, écrivait : « On dit qu'il y a cinq à six cents bonnets bleus en Basse-Bretagne qui auraient bien besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler... », etc. Pourquoi donc la charmante marquise a-t-elle refusé un peu de cette sensibilité, tant épanchée sur M^{me} de Grignan, au pays où le père et le frère de M^{me} de Grignan étaient nés? »

René Saïb (*Clocher Breton*, décembre 1910) conclut :

« La dernière lettre écrite des Rochers, datée du 22 mars 1676, l'avant-veille du départ de la marquise pour Paris, parle de la Bretagne. Au moment de quitter le pays des penderies, le pays des misères et des larmes, le pays des exactions, des souffrances, des tortures dont elle fut témoin, M^{me} de Sévigné va avoir enfin un mot de souvenir, un mot de pitié, un mot de révolte peut-être, un mot du cœur (1)? »

« Hélas! voici son adieu, la finale de cette dernière lettre : « ... J'ai donné ordre pour trouver de vos lettres à Malicorne. J'embrasse le comte, c'est-à-dire je le prie de m'embrasser. Je suis entièrement à vous, et le bon abbé aussi, qui compte et calcule depuis le matin jusqu'au soir, sans rien amasser, tant cette province a été dégraisée... »

(1) Elle écrivait cependant : « Si je n'étois poule mouillée, je regretterois les Rochers, mais... puisque je crains le serein... je m'en vais... » (Du 18 mars 1676, à sa fille.)

« N'attendez pas autre chose. C'est tout. C'est sur ce mot vulgaire, et sans plus, qu'elle a quitté la Bretagne le 22 mars 1676, après avoir assisté aux terribles drames que l'on sait... »

Nous avons dit que M^{me} de Sévigné n'avait que dédain pour les Bretons, pour les gens du pays qu'elle était dans l'obligation de fréquenter. Quant aux autres, le dédain se doublait de mépris.

Et cela était si vrai que ses lettres en sont comme imprégnées. Aussi ne faut-il pas s'étonner si le sculpteur qui fut chargé de représenter l'épistolière dans l'attitude qu'on lui connaît s'inspira de son caractère.

Le Comité de la statue et son président en furent scandalisés. Aussi demandèrent-ils à l'artiste de donner à la figure une autre attitude que celle de la maquette.

« Il semble, faisaient-ils remarquer, que la tête de M^{me} de Sévigné gagnerait à n'être pas prise dans une attitude dédaigneuse. » (Procès-verbal, séance du Comité du 5 octobre 1909.)

Le sculpteur Dolivet avait parfaitement jugé la dame des Rochers.

Ce 21 septembre 1910.

*Lettre au poète Louis Tiercelin
Directeur de la revue l'Herminie (2)*

« CHER DIRECTEUR ET AMI,
« Lecteurs assidus de notre si nationale *Herminie*, nous avons été douloureusement surpris de trouver

(2) Rappelons ici que Tiercelin ne fut pas sollicité de prêter son concours aux fêtes Sévigné, mais qu'il l'offrit de lui-même (procès-verbal de la séance du Comité du 31 août 1910), ainsi d'ailleurs que Théodore Botrel.

dans ses bonnes pages un appel pour le monument de M^{me} de Sévigné à Vitré.

« Permettez-nous, au lendemain du vote unanime émis par l'Union régionaliste bretonne dans son Congrès de Châteauneuf-du-Faou, contre un tel projet, de venir protester à nouveau. Et pour, avec votre cœur de Breton, comprendre immédiatement le sens de cet acte, que nous posons envers et contre tous, classiques et modernes, gens de tous les partis, reportez-vous, cher monsieur Tiercelin, aux lettres si charitables et si courtoises de la spirituelle marquise pour les Bretons bons à pendre. »

« N'est-ce pas pour complaire à des bas-bleus de sa sorte que nos États offrirent des cadeaux d'argent aux royaux fonctionnaires d'alors, ces droits ancêtres des rats d'aujourd'hui, logés dans la partie bretonne du fromage contemporain ? »

« Cette étrangère de Bourgogne qui vint chez nous s'allier à l'illustre famille des Sévigné, devait à ce seul titre, sinon par humanité, s'abstenir de railler si cruellement un noble peuple qui défendait ses droits les plus légitimes. »

« S'il est des gloires immortelles, il est aussi des injures sanglantes qui ne s'effacent pas dans la mémoire d'une race, et si les chênes séculaires qui bordaient les routes des Rochers n'ont pu résister au temps, plus de deux siècles ne suffisent pas pour abolir la mémoire des pendaisons du duc de Chaulnes. »

« Non ! il est impossible à notre patriotisme de séparer le brillant modèle du style épistolaire que nous nous plaçons à reconnaître dans M^{me} de Sévigné, de la femme



Statue de Madame de Sévigné à Vitré
par Dolivet (maquette)
Musée de Vitré

sans cœur qui stimulait son esprit au spectacle des cadavres branchés de nos paysans.

« Croyez, cher Directeur et ami, à nos sympathiques sentiments. »

Léon LE BERRE (3), JOS PARKER (4).

(3) Léon LE BERRE. Né à Quimper, mort à Rennes en 1946.

A publié :

- En collaboration avec DIVERRÈS et BERTHOU : *Istoer Breih*.
- *Histoire de Bretagne* en dialecte de Vannes. Lorient, 1910.
- *Bretagne d'Hier*, illustrations de Pierre Galles. Rennes, 1938.
- *Les Epousailles de Brébiot*, pastorale adaptée du xv^e siècle, préface de Mrs. Ellen DUNCAN. Dinard, 1925.
- *La Victoire de Monseigneur Saint Ronan*, suivie de *Goulennou*, complainte en langue armoricaine. Vannes, 1903.
- *Fleurs de Basse-Bretagne*, contes. Rennes.
- *Ar Gwir treac'h d'ar Gaou* (la Vérité victorieuse du Mensonge), comédie en 2 actes, en prose.
- *Sinatur an eil Testament* (la Signature du second Testament), comédie en 1 acte, en prose. Carhaix, 1911.
- *Ar Vrec'h e divreac'h moun* (la Jeune Fille sans bras), Noël en 2 actes. Lorient, 1913.
- *Français de Quimper*, comédie en 3 actes, en prose, en collaboration avec Daniel BERNARD. Lorient, 1913.

(4) Jos PARKER, peintre et poète. Né à Fouesnant le 24 septembre 1853, mort à Fouesnant le 4 novembre 1916.

A publié :

- *Sous les Chênes*, poésies. Paris, Lemerre, éditeur.
- *La Moisson*, poésies. Rennes, Caillère, 1891.
- *Le Retour*, poésies. Rennes, Caillère, 1891.
- *Léonor*, poésies. Rennes, Caillère, 1892.
- *Poésies et Nouvelles*. Rennes, Caillère, 1893.
- *Le Livre champêtre*. Rennes, Caillère, 1893.
- *Brume et Soleil*. Lille, 1900.
- *Journal de Village*, in-16. Morlaix, Le Goaziou, 1914.

« Je m'empresse, tout d'abord, de protester contre le projet de cette statue; tout vrai Breton se doit, non seulement de n'y point participer de son argent ou de ses démarches, mais encore d'essayer d'en faire échouer l'exécution. La marquise de Sévigné, en tant qu'écrivain, n'a pas droit à la reconnaissance des Bretons; elle a assez mal payé l'hospitalité dont ils l'honorèrent.

« ... La marquise de Sévigné fut, en somme, une femme assez malheureuse, et l'ingratitude de sa fille nous a largement vengés de ses méchancetés. Elle était d'un siècle où chacun croyait qu'il était bon d'outrer, d'afficher des sentiments ou de prendre des attitudes en dehors de sa propre nature. Elle fit la Romaine, la cruelle, la blasée, l'indifférente, la persifleuse, parce que femme entichée de la mode et parce que grande dame de la Cour, ennemie des classes provinciales et esclave de l'opinion. Il n'est pas jusqu'aux élans de son cœur de mère qu'elle n'ait exagérés, bien qu'ils fussent sincères; la tendresse du xvii^e siècle aimait à faire la roue, à verser des torrents de larmes, à mourir d'ennui et à ouvrir de grands bras. Je ne vois point qu'il y ait là pour les forts, les virils et les éternels que nous sommes, à nous trop souvenir d'un coup d'éventail et à nous venger comme des portefaix.

« Protestons, certes oui, et cela de toute notre énergie. Boycottons la châtelaine des Rochers; elle n'a droit ni à notre tendresse ni à notre argent, encore moins à nos louanges, et pour mieux déboulonner cette statue, invitons la marquise à le faire elle-même, en publiant, sous forme de tracts, les principaux extraits de ses lettres injurieuses. En femme d'esprit qu'elle était, elle

ne pourra qu'avouer combien peu elle mérite nos égards, et le public, ce grand juge, saura dûment et bellement la condamner. »

Comte Henry de LA GUICHARDIÈRE (5).

...

Un journal républicain socialiste, *le Réveil des Côtes-du-Nord*, que dirigeait à Saint-Brieuc le docteur Boyer, méridional, écrivait le 20 novembre 1910 :

« ... Apprenez donc qu'un Comité vitréen récemment formé, et composé entièrement de fonctionnaires et de républicains très orthodoxes, se propose d'ériger, dans Vitré même, un monument en souvenir du long séjour que l'admirable épistolière fit aux Rochers.

« Pourquoi, sur le domaine de la littérature, cette intrusion subite de la politique? Pourquoi la politique a-t-elle ainsi supplanté la littérature? Qu'est-ce donc qui a conduit les « officiels » à prendre sous leur protection la lointaine et hautaine marquise?...

« Parce que, répond le *Pays Breton*, parce que ce n'est pas en Bretagne qu'il faut élever une statue à un écrivain qui, « après cent calomnies, médisances, moqueries sur ses habitants, a écrit en propres termes : « Je déteste la Bretagne et les Bretons. »

« Les régionalistes en veulent à M^{me} de Sévigné

(5) Henry de LA GUICHARDIÈRE. Né à Corseul (Côtes-du-Nord), près de Dinan, le 3 février 1876.

On lui doit :

— *L'Histoire et la Littérature en Bretagne*. Vannes, Lafolye, 1903.
— *Les Saisons de Merlin*, poèmes. Nantes, 1911.
— *Heures d'un Occidental*.

d'avoir été avec le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, contre les Bretons que les exigences du fisc exaspéraient, contre les Bretons *coupables de misère*.

« C'est ce qu'expliquait à M. Jules Delahaye, notre confrère du *Nouvelliste de Bretagne*, le très aimable secrétaire de l'Union régionaliste bretonne, M. Jean Choleau.

« ... Peut-être me demanderez-vous ce qu'à mon tour j'en pense ?

« Oh ! mon Dieu, c'est simple... J'en pense..., j'en pense que si grande envie qu'ils en aient, devant cette levée de boucliers les fonctionnaires vitréens auront beaucoup de peine à prendre, vis-à-vis de leurs concitoyens, figure de lettrés et de patriotes. Sous leur patronage exclusif, l'érection du monument Sévigné ne saura provoquer qu'un enthousiasme de commande, donc négatif. Une Sévigné républicaine, une Sévigné bretonne est un non-sens, une faute de goût. Vitréens, soyez gens d'esprit. Ne donnez pas à vos Bretons d'Ille-et-Vilaine un motif de plus de détester l'amie du gouverneur de Chaulnes. Est-ce qu'un pèlerinage aux Rochers ne vaut pas, pour les « Sévigniens », toutes les statues du monde ? »

...

Qu'ajouterai-je à cela ? Tout simplement ceci :

Vers 1880, un Comité avait été formé pour ériger une statue. Il n'était composé que de conservateurs, monarchistes déclarés, pour la plupart. Parmi eux se trouvait le comte Le Gonidec de Traissa, député royaliste de Vitré.

Or, on retrouve le même dans le Comité d'honneur de 1910. Entre temps, M. Le Gonidec avait été de ceux,

en Bretagne, qui avaient lancé le mouvement breton en fondant l'Union régionaliste bretonne. Il avait fait partie de la délégation qui s'était rendue au Pays de Galles, au début du xx^e siècle, pour renouer les relations entre Bretons de Bretagne et Bretons d'outre-mer. On conçoit donc assez mal sa présence dans les Comités de 1880 et de 1910.

Mais il ne faut pas oublier que M. Garreau, président du Comité de 1910, avant de devenir républicain radical, avait été un avoué conservateur. Que comme tel il avait eu toute la sympathie des châtelains de la campagne vitréenne, qu'il avait rendu de grands services à nombre d'entre eux. Et qu'au surplus, il était craint, lui qui, en réunion électorale, déclarait, sous les halles : « Mes ennemis, je les écraserai ! »

M. Le Gonidec et quelques-uns des membres de droite du Comité se trouvaient fort probablement contraints de suivre, quoique à regret, le Comité dit républicain. Un jour que, sortant de la mairie de Vitré, je lui reprochais l'attitude de ses amis, il me répondit, honteux : « Nous marchons comme des chiens fouettés. »

On remarquera que tous les écrivains qui font des réserves sur la marquise en tant que femme, sont accusés d'une même ignorance de ce dont ils parlent.

Voici, par exemple, ce que dit d'eux Anatole Le Braz. Il est de Bretagne bretonnante, son nom est Le Bras, il a changé le s en z. Il est professeur de faculté. Le Comité lui a demandé de faire une conférence sur la marquise, une conférence qui fut payée douze cents francs. Il sait dans quel sens il lui faudra parler.

Le Braz est un excellent écrivain, un poète charmant, et je l'ai toujours considéré, pour ce qui me con-

cerne, comme mon introducteur en la matière bretonne.

« L'œuvre de glorification que nous inaugurons ici ce soir, dit-il, n'a pas eu l'heur de réunir tous les suffrages des Bretons qui lisent et qui savent ou croient savoir de quel rare écrivain il est question, quand on nomme M^{me} de Sévigné... »

C'est à Le Braz, ce poète magnifique de la *Chanson de la Bretagne*, que, dans certains clans, on s'adressait, en des circonstances difficiles, pour faire « avaler » aux Bretons des projets comme le groupe de Jean Boucher qui devait représenter l'union de la Bretagne et de la France. L'attitude agenouillée de la Bretagne lui valut une destinée malheureuse... C'est à lui qu'on s'adressa pour le projet de statue à l'épistolière.

Mais on l'avait mis en concurrence avec un autre Breton de lettres, lui aussi professeur, lui aussi du pays bretonnant, lui aussi écrivain remarquable. L'auteur d'*Amour breton*, Charles Le Goffic, avait la même mission que son collègue : faire comprendre qu'on ne devait pas s'opposer à un projet de statue à la marquise, à Vitré.

Il tenta de le faire dans une conférence et un article que publia le *Breton de Paris* du 4 décembre 1910 :

« Il n'y a à s'y tromper, écrit-il, que ceux qui n'ont lu M^{me} de Sévigné qu'avec une prévention secrète ou qui, plus simplement, ne l'ont pas lue du tout et se sont bornés à ressasser, sans les rattacher au contexte, les quatre ou cinq phrases dont on tire argument pour essayer de prouver sa sécheresse de cœur. »

Quatre ou cinq phrases ? Certainement M. Le Goffic,

lui, n'avait pas lu toutes les lettres ! Il en eût trouvé davantage !

D'après Le Braz et Le Goffic, les partisans de la statue seuls étaient des érudits, des gens intelligents ; les autres, mon Dieu, les autres, des ignorants...

Un troisième écrivain breton, qui joua sa partie dans le trio, Louis Tiercelin, avait été sacré « prince des poètes bretons ». Il le méritait par son œuvre entière. Lui n'avait pas été pressenti : il s'était offert. Il écrivit une poésie à la gloire de l'épistolière, mais il fit clairement remarquer que nous tous qui protestions, nous avions raison, puisque nous ne nous placions pas au point de vue littéraire, mais au point de vue de notre dignité de Bretons.

Faut-il dire que Le Braz et Le Goffic donnèrent un spectacle assez réjouissant, qui expliquait bien l'attitude semblable des deux hommes de lettres.

L'un et l'autre avaient des ambitions académiques. Le Comité les utilisa.

Le Goffic, qui disait s'être trouvé des ancêtres *Il goffice* italiens, était soupçonné d'Action française ; toute sa sympathie allait à la droite. S'il se présentait, il aurait donc pour lui les voix du parti des Ducs.

Le Braz était le disciple de Luzel ; toute sa sympathie était à gauche. Il aurait donc pour lui les voix de la gauche.

Le Comité de Vitré avait agi sur Le Braz par ses membres qui étaient de gauche, et sur Le Goffic par ceux du Comité de patronage qui était en grande majorité de droite.

Tous deux devaient ainsi se concilier l'Académie. Mais la balance pencha en définitive pour le semi-latin Le Goffic.

Quand les protestataires jugèrent que leur protestation avait porté ses fruits, ils décidèrent de l'arrêter, et je pris sur moi d'en prévenir le président, le sénateur-maire Garreau.

Il me reçut dans son bureau de la rue des Fouteaux, à Vitré, maison voisine de l'ancien temple protestant (ce qui devait lui rappeler que, comme les « réformés », il avait, lui, changé non de religion, mais de parti).

Je lui dis tout simplement l'objet de ma visite : « Je ne voulais pas laisser à d'autres le soin de l'informer. » Il me répondit ce qui suit :

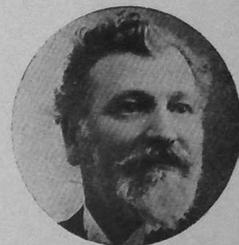
« Cette campagne, on l'a faite non contre M^{me} de Sévigné, mais contre moi, parce que je suis républicain, et que c'est moi, républicain, qui aurai fait élever une statue à M^{me} de Sévigné, royaliste... »

M. le Président du Comité, maire et sénateur, lui, n'avait rien compris, s'il avait lu les lettres de la dame des Rochers...

...

Pour obtenir les fonds nécessaires, le président du Comité avait choisi la manière qui lui était coutumière : la manière forte.

Les souscriptions furent la plupart du temps forcées. On relève dans les listes un nombre extraordinaire de personnes fonctionnaires de l'Etat, du Département, de la Commune. Mais la somme recueillie était insuffisante. On eut alors recours à un antiquaire, originaire de Châteaugiron, élevé à Vitré, illettré, que j'avais eu comme voisin sur les bancs de l'école primaire, Francis Guérault, ancien ouvrier boulanger devenu millionnaire.



ANATOLE LE BRAZ
Saint-Servais, 1859
Menton, 1926

Professeur
à la Faculté des Lettres
de Rennes
Poète et folkloriste



CHARLES COLIN
Compositeur, organiste



CHARLES LE GOFFIC
Lannion, 1863-1932

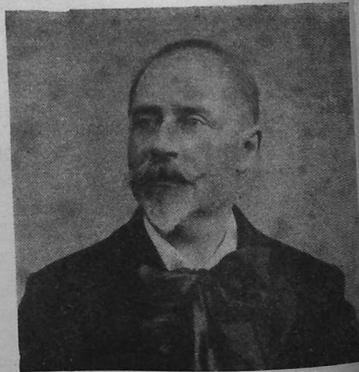
Professeur agrégé
de l'Université
Membre
de l'Académie Française
Président de la Société
des Gens de Lettres
Vice-Président de l'Union
régionaliste bretonne
Poète, romancier et critique



JEAN CHOLEAU
Vitré, 1879
*Président de la Fédération régionaliste
de Bretagne*
*Conservateur du Musée et de la Bibliothèque
de Vitré*
*Lauréat de l'Institut
et de la Société des Gens de Lettres*
Economiste, historien, folkloriste



FRÉDÉRIC LE GUYADER
1847-1926
Poète



JOS PARKER
1853-1916
Peintre et poète
*Vice-Président de la Fédération régionaliste
de Bretagne*

Il eut le geste large, et grâce à lui on put payer le monument. Il n'avait pas lu M^{me} de Sévigné, mais, malgré cela, l'avait si bien comprise...

PETITE HISTOIRE POUR FINIR

En 1932 arrivait le quatrième centenaire de l'union de la Bretagne et de la France. Cet événement devait être célébré à Vannes, d'une manière solennelle et officielle.

Or, Rennes avait placé dans la niche de son Hôtel de Ville un groupe en bronze, dû au talent du sculpteur Jean Boucher, rappelant cet événement. Par malheur, la Bretagne était agenouillée devant le roi de France.

Ce groupe avait, bien avant son inauguration, suscité la réprobation des intellectuels bretons, tout comme à Vitré l'érection de la statue de la marquise.

Mais le groupe, comme la statue, avait été inauguré, et il était toujours en place.

A la suite de l'explosion de 1932, le Gouvernement, soucieux de protéger des œuvres d'art telles que celles de Jean Boucher et de Dolivet, donna des ordres aux Préfectures pour que des mesures soient prises à cet effet.

Le maire de Vitré reçut donc de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine l'ordre d'avoir à protéger la statue.

Le maire de l'époque, M. Ruello, de qui je tiens l'anecdote, fit venir son garde champêtre et lui expliqua ce qu'il y avait lieu de faire :

« Vous êtes chargé de protéger la statue contre tout attentat de jour ou de nuit. Voici un revolver. N'hésitez

pas à tirer sur toute personne suspecte qui tenterait de s'en approcher. »

Et le garde champêtre, à qui on attribuait pas mal de naïveté, accomplit fidèlement sa mission. Jours et nuits il fut fidèle à son poste.

Le bonhomme, tenant fébrilement sa main sur l'étui, attendait toujours... Mais de personne suspecte, aucune...

De guerre lasse, il vint rendre compte de sa mission. C'est alors que le maire le rassura :

« Vous ne savez pas vous servir d'un revolver ? Tant mieux pour vous !... Mais vous n'aviez rien à craindre : il n'était pas chargé ! »

Cela donna à Michelle Deroyer occasion d'écrire cette page que nous ne résistons pas au plaisir de publier ici (6) :

« Il était une fois, dans la plus feuillue et la plus dormante des cités bretonnes, au creux d'un parc sans visiteurs, une belle jeune femme blonde qui passait ses jours et ses nuits à rêver, au soleil et au clair de lune.

« Jusqu'à ces derniers jours, son destin était morose... On ne pouvait regarder Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, splendide et figée, sans se souvenir qu'à cette saison des foins, naguère, elle arrivait justement en Bretagne pour y prendre quelques vacances et adresser à ses amis de charmantes lettres.

« Que s'est-il donc passé ? La belle parleuse n'est plus jamais seule... Et que votre œil se porte à droite ou à gauche, vous apercevrez toujours quelque jeune

(6) *Le Rempart*, 1^{er} juin 1933.

homme sanglé dans un uniforme, qui semble ne pas quitter du regard la belle isolée. La nuit, on raconte qu'une section de jeunes sous-officiers de la garde républicaine monte alentour de la femme de lettres une garde soigneuse et persévérante... Les Vitréens ont voulu savoir quel danger menaçait la dame et pour quelles raisons on l'obligeait à passer les jours et les nuits dans la compagnie d'hommes armés, probablement audacieux, et qui, naturellement, devaient lui faire grand-peur. « Pour être faite en pierre, on n'en est pas moins femme », voyons donc !

« Et voici ce que moi, j'ai appris d'un vieux Vitréen.

« M. le Commissaire aurait été informé que des rafinés, trouvant la marquise trop habillée de mousse, de champignons et de lichens, se proposaient de lui offrir une robe tricolore. Un matin, Marie de Rabutin-Chantal s'est réveillée dans un péplum inattendu. Fureur de M. le Commissaire. Aussitôt les pompiers de la ville sont accourus, ont déshabillé la statue, et les sapeurs lui ont flanqué une douche administrative qui a restitué à la dame une manière de fraîcheur.

« L'aventure pourrait finir là. M. le Commissaire, par une voie sournoise, a appris qu'on méditait de placer une bombe sous la statue de M^{me} de Sévigné... Qui, on?... Les autonomistes bretons, parbleu ! Et désormais les amoureux, les promeneurs, les enfants même sont inquiétés dès qu'ils franchissent la grille du jardin charmant... Sous le vêtement le plus innocent on soupçonne quelque dynamite... M. le Commissaire n'en dort plus... Qui eût cru, grands dieux, qu'une morte pût ainsi animer, exciter, inquiéter de pauvres vivants ? Du moins on peut dire que pour Marie de Rabutin-Chantal, tous ces ennuis sont sans importance. Déjà, quand elle était

sur la terre, elle avait un petit cœur de pierre. Ne vous souvient-il pas de cette lettre où elle s'amusait tant d'apercevoir des Bretons pendus aux branches des grands arbres? C'est peut-être là l'explication de toute l'affaire. »

Michelle DERoyer.

Trois menaces d'attentat pour une morte, dans un pays qui ne comptait pas un seul autonomiste, c'est exagéré. La dame des Rochers ne méritait pas tant d'honneur.

Déranger à trois reprises gardes républicains et commissaire de police, pompiers et garde champêtre, c'est beaucoup.

Jean-Pierre Calloc'h (barde Blei-Mor) était venu à plusieurs reprises m'informer d'un projet qu'il avait, avec plusieurs camarades bretons du 70^e R. I., de pendre, dans la nuit précédant l'inauguration, aux vieux arbres du parc de Marie de Tarente, face à la statue de la dédaigneuse épistolière, des mannequins de paille revêtus du costume paysan du xvii^e siècle.

Il ne put le réaliser. Non seulement les grilles du jardin public furent verrouillées la veille, le parc placé sous la protection de la gendarmerie et de la police locale, mais le régiment, dont la caserne était toute proche, consigné au quartier.

D'ailleurs il fit aussi bien de s'abstenir.

Par sa plume il devait dire ce que ses compatriotes pensaient.

Si, quelque temps après, il écrivait avec son sang

cet admirable poème que tous connaissent, au moins dans sa traduction :

*Me zo er Gédour bras éné saù ar er bleu,
Gout a ranp petra onn ha me ouèr petra ran :
Iné Kornog, hê douar, hê merhed hag hé bleu
Oll kened er bed é, en noz-man, e viran*

Je suis le grand veilleur debout sur la tranchée,
Je sais ce que je suis et sais ce que je fais,
L'âme de l'Occident, sa terre, ses filles, ses fleurs,
C'est toute la beauté du monde que je garde cette nuit.

il avait, dans un autre poème, évoqué pour nous la mémoire, la figure, la volonté et l'action de tous nos ancêtres morts, se balançant aux branches des chênes séculaires de la Bretagne Armorique, précurseurs de tous ceux-là, bleus et blancs, qui, à toutes les époques, se sacrifièrent pour que demeurent libres leurs frères et leurs fils :

*Nann, mar hou pes iné ha spered ur Breton,
Er ré-zé treménel, n'ou ankouéheel kel.*

Non, si vous avez l'âme et l'esprit d'un Breton,
Ceux-là qui sont morts, vous ne les oublierez pas...

Jean-Pierre CALLOC'H.
(*Ar en deulin*, éd. Dihunamb, 1935.)

BIBLIOGRAPHIE

I. — Manuscrit

Registre des procès-verbaux des séances de la Commission instituée pour l'érection à Vitré d'une statue de M^{me} de Sévigné.

II. — Journaux et Revues

- Annales de Bretagne*, t. IV, n° 4, 1894.
Bulletin de la Société archéologique de Nantes.
Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1880, 2^e semestre.
Clocher breton (Kloc'di Breiz), Lorient, 1910-1911 (revue mensuelle).
Courrier de Vitré, hebdomadaire. Vitré, années 1910-1911.
Eclair, quotidien, Paris.
Figaro littéraire, 12 janvier 1957, 22 mai 1934.
Inauguration du monument élevé à M^{me} de Sévigné à Vitré, le 8 octobre 1911. Laval, Imprimerie Moderne, 1911.
Ouest-Eclair, quotidien, Rennes, 29 octobre 1910.
Patriote de Bretagne, hebdomadaire, années 1910, 1911. Laval, Imprimerie Moderne.
Petit Parisien, 20 octobre 1910.
Rempart (le), 1^{er} juin 1933.
Réveil Breton, trimestriel. Vitré, 1941-1942.
Revue des Deux-Mondes, 15 janvier 1958.
Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne.
Mélanges Sévigné, t. VII, 1926.
Nouvelle Revue, 15 mai 1911.
Vitréen (le), hebdomadaire, 26 novembre 1937, année 1938.
Vitré-Journal, hebdomadaire, années 1910-1911.

III. — Ouvrages imprimés

- BABOU (Hippolyte), *les Amoureux de Madame de Sévigné*.
- BARTHÉLEMY (Ed. de), *la Marquise d'Huxelles et ses Amis*. Paris, Firmin-Didot, 1881.
- BAUZIN (Lucien), *Après-midi aux Rochers, station poétique*. La Belle Edition, Paris.
- BEAUNIER (André), *Un nouveau Portrait de Madame de Sévigné*. Revue des Deux-Mondes, 1^{er} août 1921.
- BERGER (Lya), *Un Pèlerinage à la terre des Rochers*. La Femme contemporaine, 1908.
- BERTHOU (Yves), *Une Sévigné trécorroise*. Fureteur breton, 7^e année.
- BOISSIER (Gaston), *Madame de Sévigné*. Paris, Hachette, 1896, 4^e édition.
— *Une Statue à Madame de Sévigné*. Annales de Bretagne, juillet 1894.
- BOURDEAULT (A.), *Madame de Sévigné au pays nantais*. Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Nantes. Mélanges Sévigné, t. VII, 1926, 2^e partie.
- BOURDE DE LA ROGERIE et LEMOINE, *Madame de Sévigné aux Rochers. Livre de compte de l'abbé Rahuel, 1669-1676*. Rennes, 1930.
- BOURDE DE LA ROGERIE, *Terres et Seigneuries de la famille de Sévigné*. Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, t. VII, 1926, 2^e partie.
- BORDERIE (Arthur de La), *la Révolte du Papier timbré*. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1884.
— *Nouvelle galerie bretonne, historique et littéraire*. Rennes, 1899.
- BRIÈRE (Léon de La), *Madame de Sévigné en Bretagne*. Paris, Hachette, 1882.
- BRUNET (Gabriel), *Evocations littéraires*. Ed. Prométhée, 1930, 3^e édition.
- BUSSY-RABUTIN, *Histoire amoureuse des Gaules*.

- CALLOCH « BLEIMOR », *Ar en Deulin*. Lorient, Ed. Dihunamb, 1935.
- CALVET (J.), *les Idées morales de Madame de Sévigné*. Paris, Bloud et C^{ie}, 4^e éd., 1909.
- CHOLEAU (Jean), *la Bretagne à la conquête de ses droits méconnus*. Réveil Breton, 1941, 1942, 1948.
— *De Vitré à la baie du Mont-Saint-Michel*. Vitré, éd. Unvaniez Arvor, 1946.
- COMBES (F.), *Madame de Sévigné historien*. Paris, E. Perrin, 1885.
- CORGNAC (E. de), *Lettres de Madame de Sévigné*. Limoges, Ardent et C^{ie}.
- COULANGES (Philippe-Emmanuel de), *Chansons choisies*, nouvelle éd., Paris, 1754.
- CUVILLIER-FLEURY, *Etudes et Portraits*. Paris, Michel Lévy, 1865.
- DELAHAYE (Eugène), *Chez la Marquise*. Nouvelliste de Bretagne, 28 septembre 1910.
- DESCHANEL (Emile), *Discours à l'inauguration de la statue à Vitré*.
- DEROYER, journal *le Rempart*, 1^{er} juin 1933.
- DORBEC (Prosper), *l'Hôtel Carnavalet et la Marquise de Sévigné*. Annales de Bretagne, t. XVIII.
- DOUMIC (René) et LEVRAULT (L.), *Pages choisies de grands écrivains : Madame de Sévigné, Notes par...* Paris, Armand Colin, 1900.
- DU BOIS (Louis), *Madame de Sévigné et sa correspondance relative à Vitré et aux Rochers. Recherches nouvelles sur les lieux, les faits et les personnages dont elle a parlé, suivies de sept lettres qui ne se trouvent pas dans le recueil de ses œuvres*. Paris, 1838, in-8^o.
- DUCLAUX (Marguerite), *Charles de Sévigné, Madame de Grignan*. Annales de Bretagne, t. XXIX.
- DURAND (André), *Quelques épisodes de la vie de Madame de Sévigné pendant ses séjours au Pays nantais, 1646, 1654, 1661, 1673, 1680*. Bull. de la Soc. Arch. et hist. de Nantes.
- DUROCHER (Léon), *Une Sévigné trécorroise*. Fureteur breton, 6^e année, 1910-1911.

- ELBÉE (Jean d'), *Un «frater inconnu», Histoire de Charles de Sévigné*. Revue hebdomadaire, n° 37, 1933.
- ESTOURBEILLON (Régis d'), *Lettre à Jean Choleau*. Vitré. Journal, 27 novembre 1910.
- ETRELLÈS (Jehanne d'), *Chronique, la Vie rennaise*, n° 15, 10 octobre 1910.
- FALLET (C.), *Lettres de Madame de Sévigné*. Rouen, Mégard et C^{ie}, 1891.
- FONTENELLE (F.), voir Frédéric Le Guyader.
- FRAIN (Ed.), *Aux Rochers et autour des Rochers*. Vitré, Gilles, 1909.
- FROLLO (Jean), *Un exil posthume*. Petit Parisien, 20 octobre 1911.
- GARREAU (Georges), *A Madame de Sévigné, poème pour sa statue. Discours à l'inauguration de la statue*.
- GASTINEL (Arsène), *Une heure aux Rochers, en juillet 1671, théâtre*. Vitré, Gilles et C^{ie}.
- GAZIER (Cécile), *Madame de Sévigné*. Paris, Flammarion, 1888.
- GÉLARD, *la Sévigné de Kergouranton*. Fureteur breton, 7^e année, 1911-1913.
- GÉRARD-GAILLY, *l'Enfance et la Jeunesse heureuse de Madame de Sévigné*. Paris, éd. Spes, 1926.
- *La Marquise perdue et retrouvée*.
- *Madame de Sévigné, Lettres*, éd. la Pléiade, 3 tomes, 1953, 1955, 1957.
- GERUZEL (Eugène), *Histoire de la Littérature française*, t. II. Paris, Perrin, 1885.
- GRAFFIN (Roger), *Madame de Sévigné au Pays du Maine*. Mamers, 1900.
- GROUVEL, *Lettres choisies de Madame de Sévigné*. Paris, Garnier frères, 1862.
- GUILBERT (Baron), *Lettre inédite d'un gentilhomme provençal à une dame de Rennes en 1737, au sujet de Madame de Sévigné et du chevalier de Perrin*. Paris, Imprimerie Nationale, 1910.
- GUICHARDIÈRE (Henry de La), *Sevignagna*. Nouvelliste de Bretagne, 3 novembre 1910.

- GUYOT-JOMARD, *Notes historiques extraites des Archives municipales de Vannes* (Soc. polymathique du Morbihan, année 1880, 2^e semestre).
- HALLAYS (André), *Madame de Sévigné*. Paris, Perrin et C^{ie}, 1921.
- *Madame de Sévigné, Portrait*. Revue hebdomadaire, l'Instantané (suppl. 1910).
- HÉMON, *Discours à la Distribution des Prix du Lycée de Rennes*, 5 août 1876 (palmarès).
- JAFFRENNOU (F.), *Toujours la Statue*. Carhaix, Ar Boh, 29 octobre 1910.
- JANET (Paul), *les Lettres de Madame de Grignan*. Paris, Liseux, 1888.
- JOUY (E. de), *l'Hermite en Bretagne*, t. V. Paris, Pilet aîné, 1^{er} novembre 1819, éd. de 1825.
- JUDOC (Aotrou), *Fureteur breton*, 6^e et 7^e année.
- KERPER (Iann), *Statue symbolique*. Courrier de Vitré, 16 octobre 1911.
- LAIGUE (Comte R. de), *le Monument Sévigné*. Nouvelliste de Bretagne, 20 octobre 1910.
- LACOUR (Paul), *Nouvelle Revue*, 15 mai 1911.
- LE BERRE (Léon) et PARKER (Jos), *Lettre à Tiercelin*. Echo du Finistère, 22 octobre 1910; Breton de Paris, 23 octobre 1910; Courrier Breton, 30 octobre 1910.
- LE BRAZ (Anatole), *l'Antiquaire de Madame de Sévigné*. Fureteur Breton, 7^e année.
- LE GOFFIC (Charles), *Lettre*. Clocher breton n° 2241, juin 1911.
- LE GUYADER (Frédéric), *l'Ere bretonne*. Paris, Lemerre, éd., 1896, sous la signature de Frédéric Fontenelle.
- LEMOINE (J.) et SAULNIER (Fr.), *Correspondance du Chevalier de Sévigné et de Christine de France*. Paris, Renouard, 1911, 3 vol.
- LEMOINE (J.), *Madame de Sévigné, sa famille et ses amis*, t. I. Paris, Hachette, 1926.
- *Madame de Sévigné aux Rochers, le Livre de comptes de l'abbé Rahucl, 1669-1676*. Rennes, J. Pihon, 1930.

- MAURIAC (François), *la Dame au nez carré*. Figaro littéraire, 12 janvier 1957.
- MONTIGNY (Maurice), *En voyageant avec Madame de Sévigné*. Paris, Champion, 1920.
- NINON DE LENCLOS, *Lettres au Marquis de Sévigné*, t. I et II. Paris, an VI (1798).
- NODIER (Charles), *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis, précédées d'une notice par...*, t. I. Paris, Le Dentu, 1838.
- ORIEUX (Jean), *Bussy-Rabutin, le grand seigneur disgracié*. Paris, Flammarion, éd. 1958.
— *Bussy-Rabutin, grand seigneur disgracié*. Revue des Deux-Mondes, 15 janvier 1958.
- PARKER (Jos), voir LE BERRE (Léon).
- PERQUIS (Jean), *Une grande peur de Madame de Sévigné*, pièce en 1 acte. Nantes, Chantreau, 1943.
- PERREAU (E.-H.), *l'Economie politique dans la correspondance de Madame de Sévigné*. Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 12^e série, t. VIII, 1930.
- PESQUIDOUX (Comtesse de), *Lettre posthume de la Marquise de Sévigné*. Clocher breton, février 1911.
- PIRAT (Yvonne), *la Petite-Fille d'une grande sainte, Madame de Sévigné, Sa spiritualité*. Préface du R. P. Yves de La Brière, S. J. Avignon, Aubanel, 1936.
- POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Madame de Sévigné et la Bretagne*. Mémoires de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Bretagne, t. VII, 1926, 2^e partie. Mélanges Sévigné.
- RAT (Maurice), *Fille ingrate... pimbêche au cœur sec... n'est-on pas sévère pour Madame de Grignan?* Figaro littéraire, 22 mai 1954.
- REGNIER (A.), *les Grands écrivains de France, Madame de Sévigné*, t. I, II et III. Paris, Hachette, 1862.
— *Lettres inédites de Madame de Sévigné à Madame de Grignan, sa fille*. Introduction de Charles Capmas. Paris, Hachette, 1876.

- Docteur ROGER (Jules), *Madame de Sévigné malade, étude historique et médicale*. Paris, G. Steinhell, 1895.
- SAINTE-BEUVE, *Lettres choisies de Madame de Sévigné. Observations littéraires de...* Paris, Garnier frères, 1875.
- SAINT-RENÉ - TAILLANDIER (M^{me}), *Madame de Sévigné et sa fille*. Paris, Grasset, 1928.
- SAMARON (Charles), *Madame de Sévigné et ses Serviteurs*.
- SAPORTA (Marquis de), *la Famille de Madame de Sévigné en Provence*. Paris, Plon, 1889.
— *Les derniers temps de la famille de la Marquise de Sévigné en Provence*. Revue des Deux-Mondes, 1887.
- SAULNIER (Fr.), voir LEMOINE (Jean).
— *Les Sévigné oubliés. Types et récits du XVIII^e siècle. L'abbé de Sévigné*. Revue de Bretagne, décembre 1902, janvier 1903.
— *Notre oncle de Sévigné*. Revue de Bretagne et de Vendée, t. VI, 1884.
— *Le Filleul de la Marquise*, id., t. VIII, 1885.
— *Les Malheurs d'un Montmoron*, *ibid.*, 1886-1887.
- SAURET (Général), *Discours de distribution de prix au collège Sévigné de Vitré*. Patriote de Bretagne, 3 août 1913.
- SÉE (Henri), *la Bretagne et les Bretons vus par les écrivains d'aujourd'hui et par ceux d'aujourd'hui*. Grande Revue, n^o 11, novembre 1926.
- SÉVIGNÉ et MAINTENON (M^{mes} de), *Leur esprit, ou choix de ce qu'il y a de plus piquant dans leurs lettres*. Saintin, 1824, 2 volumes in-18, 320 et 311 pages. Portraits.
- SOMMER (E.), *Lexique de la langue de Madame de Sévigné*.
- SONNIÉ-MORET (P.), *la Marquise de Sévigné. Une amie de la Médecine, ennemie des Médecins*, 1626-1926. Paris, Baillière, 1926.
- SUARD, *Lettres de Madame de Sévigné. Notice par Jacquinet*. Paris, Firmin-Didot, 1856.
- TANGUY (André), *le Destin français de l'Armorique*, 1957.
- TASTU, *Eloge de Madame de Sévigné*.

- THEBAUDIÈRE (Ch. de LA), *Six mois de séjour au château des Rochers, souffrance et repos*. Paris, Le Bailly, 1830.
- TORTELIER (Henry), *la Statue de Madame de Sévigné*. Vitré, Journal, 8 octobre 1911.
- TRÉVERRET (de), *Madame de Sévigné historien*. Revue politique et parlementaire, 1885.
- TIERCELIN, *Aubade à la Marquise*. Poème de Louis Tiercelin, musique de C.-A. Collin. Paris, Sénart, 1911.
- VALE, *Madame de Sévigné et son barde Georges Garreau, officier de l'Instruction publique*. Courrier de Vitré, 23 octobre 1910.
- VALLÉRY-RADOT (R), *Madame de Sévigné*. Paris, Lecène et Oudin, 1888.
- WALCKENAER (Baron), *Mémoire touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, marquise de Sévigné, durant le ministère du cardinal Mazarin et la jeunesse de Louis XIV, suivi de notes et classement*. Paris, Firmin-Didot, 1856.
- WALSH (Vicomte), *Vie de Madame de Sévigné*. Paris, Debécourt, 1842.
- WISMES (Baron G.), *Protestation contre la publication de ma lettre privée*. Fureteur breton, 1910.
- WITTMANN (Jacques et René), *Lettres de Madame de Sévigné*. Illustrations du temps. Paris, Plon, 1946.
- X..., *Lettres de Madame de Sévigné, avec les notes et tous les commentaires*, 6 volumes. Lefèvre, éd., Paris (sans nom d'auteur ni date).

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

I. — QUESTIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES

Les Bretons à l'aventure.

Un volume in-8° écu, 224 pages, avec 13 cartes, 1 plan dans le texte, couverture en deux couleurs.

SOMMAIRE. — *Les Bretons de la Brenne et du Boischaux* (v^e, x^e, xii^e, xiv^e siècle). — *Pierre-Olivier Malherbe et le Tour du Monde* (xvi^e siècle). — *François Martin, de Vitré, et François Pyraud, breton de Laval en Bretagne* (xvii^e siècle). — *Marion du Fresne* (xviii^e siècle). — *Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam* (xviii^e, xix^e, xx^e siècle). — *Les Bretons au Canada : la tentative du comte de Puisaye* (xviii^e, xix^e siècle). — *Le Marquis de Rays et la Nouvelle-France* (xix^e, xx^e siècle). — *Algérie, Tunisie* (xix^e, xx^e siècle). — *Aux sources de l'Amazonie avec Albert Veillerobe* (xix^e siècle). — Nombreuse bibliographie.

Questions bretonnes des temps présents, administratives, économiques et sociales.

Tomes I et II, 18 × 12, 530 pages. Cartes et graphiques hors texte.
Tome I : *la Bretagne économique et sociale. Questions rurales*.
Tome II : *Commerce et Industrie. Les voies de communication*.

Un Economiste breton : Yves Guyot.

Une brochure in-8° avec portrait, notes biographiques et bibliographiques sur l'ancien Président de la Société d'Economie politique.

Condition des serviteurs ruraux bretons, domestiques à gages et journaliers agricoles au début du XX^e siècle.

Un volume in-8° de 205 pages.

Les Bretons devant l'impôt.

Un volume in-8° de 72 pages.

La vie active d'une ville bretonne du XII^e siècle à la Révolution : Métiers, Confréries et Corporations de Vitré.

Un volume illustré de 470 pages. Tirage limité. Couronné par l'Institut.

II. — FOLKLORE

Costumes et chants populaires de Haute-Bretagne.

Un volume in-8° broché, couverture trois couleurs, illustrée; 260 pages, plus 59 planches hors texte sur papier couché teinté; 115 reproductions photographiques de costumes masculins et féminins de 1840 à 1954; 29 dessins de costumes, de broderies, de coiffes, dans le texte; 3 cartes de pays hors texte; 54 chansons recueillies en Haute-Bretagne entre 1900 et 1954, avec leur musique notée; nombreux commentaires sur chacune d'entre elles.

Chansons et danses populaires de Haute-Bretagne (avec la collaboration de M^{me} Drouart).

Un volume in-8° de 161 pages; 10 planches hors texte de reproductions photographiques de costumes de 1850 à nos jours; lexique de mots locaux; airs de biniou avec accompagnement de piano. Edition épuisée. Il reste quelques rares exemplaires.

Glossaire des parlers populaires du Pays de Vitré (Pays Breton, revue).**Chansons et propos rustiques en parler populaire de Haute-Bretagne.**

Un volume in-16 de 132 pages; illustrations dans le texte.

Vlaminck. Souvenirs de son passage à la caserne.

Brochure.

III. — VOYAGES

De Vitré à la baie du Mont Saint-Michel avec les écrivains et Voyageurs du XVII^e au XX^e siècle, tome I.

Un volume in-8° coquille de 240 pages de texte, 50 pages d'illustrations hors texte, 41 illustrations dans le texte, 80 illustrations hors texte, cartes et plans.

Illustrations de Raoul David, Frottier de La Messelière, Tancredé Abraham et Th. Busnel.

De Roscanvel à Landavran, notes et impressions de voyage en Bretagne, 2^e édition.

Un volume in-8° coquille de 240 pages, 120 illustrations dans le texte.

Dessins de Raoul David et A. Robida. Bois gravé d'Honoré Brouette. Nombreuses photographies.

EN PREPARATION

Dictionnaire des Economistes du Pays celtique, XVIII^e et XIX^e siècles : Ecosse, Galles, Irlande.

De quelques Bretons célèbres : Pierre Landais, Hardy de La Largère, Yves Guyot, Paul Sébillot, le R. P. Ronay, Limentour, Adolphe Orain, Tancredé Abraham, etc.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Page
1. — <i>Portrait de M^{me} de Sévigné (couverture).</i>	5
2. — <i>Portrait de Marie Rabutin-Chantal et signature</i>	6
3. — <i>Portrait de M^{me} de Grignan</i>	10-11
4. — <i>La Porte Gâte-Sel à Vitré</i>	10-11
5. — <i>Spécimen de l'écriture de Pauline de Simiane</i>	16-17
6. — <i>Le Château Madame</i>	16-17
7. — <i>Allée du parc de Marie de Tarente</i>	16-17
8. — <i>Plan du parc de Marie de Tarente</i>	20
9. — <i>Les Fossés à Vitré</i>	28
10. — <i>Portail de la maison de ville de M^{me} de Sévigné</i>	32-33
11. — <i>Le château des Rochers au xx^e siècle</i>	32-33
12. — <i>Le Châtelet et la tour Saint-Laurent à Vitré</i>	32-33
13. — <i>Le château des Rochers, d'après Daubigny</i>	32-33
14. — <i>Le château du Plessis d'Argentré</i>	52
15. — <i>L'abbé de Coulanges</i>	104-105
16. — <i>Le château des Rochers et les jardins</i>	104-105
17. — <i>Ancien portrait de M^{me} de Sévigné</i>	104-105
18. — <i>Ancien portrait de M^{me} de Grignan</i>	104-105
19. — <i>Les pendaisons</i>	104-105
20. — <i>L'écartèlement, après le supplice de la roue</i>	148-149
21. — <i>Maquette de la statue de M^{me} de Sévigné</i>	156-157
22, 23, 24, 25, 26, 27. — <i>Portraits (1911) de : Anatole Le Braz, Charles Collin, Charles Le Goffic, Jean Choleau, Frédéric Le Guyader, Jos Parker</i>	156-157
28. — <i>Armoiries des Tissiers et Sergetiers de Vitré (couvert.).</i>	

TABLE DES MATIERES

	Page
I. — Les Lettres de Madame de Sévigné	7
II. — Etrangère à la Bretagne	13
III. — Ignorante de la Bretagne	21
IV. — Enfance et jeunesse	29
V. — Ses voisins en Bretagne	35
VI. — Ses amis, ses relations en Bretagne et hors Bretagne	49
VII. — « Guillerette »	63
VIII. — Agent du roi	77
IX. — La Révolte du Papier timbré; ses causes	87
X. — Son attitude devant la répression	93
XI. — Le pour et le contre	111
XII. — Autour d'une statue	141
Bibliographie	163
Ouvrages du même auteur	171
Table des illustrations	173
Table des matières	174

CET
OUVRAGE
A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN FÉVRIER 1959
PAR
L'IMPRIMERIE DE CHATELAUDREN
(ÉDITIONS DE MONTSOURIS)
(COTES-DU-NORD)

